This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 287 303
YB 24799

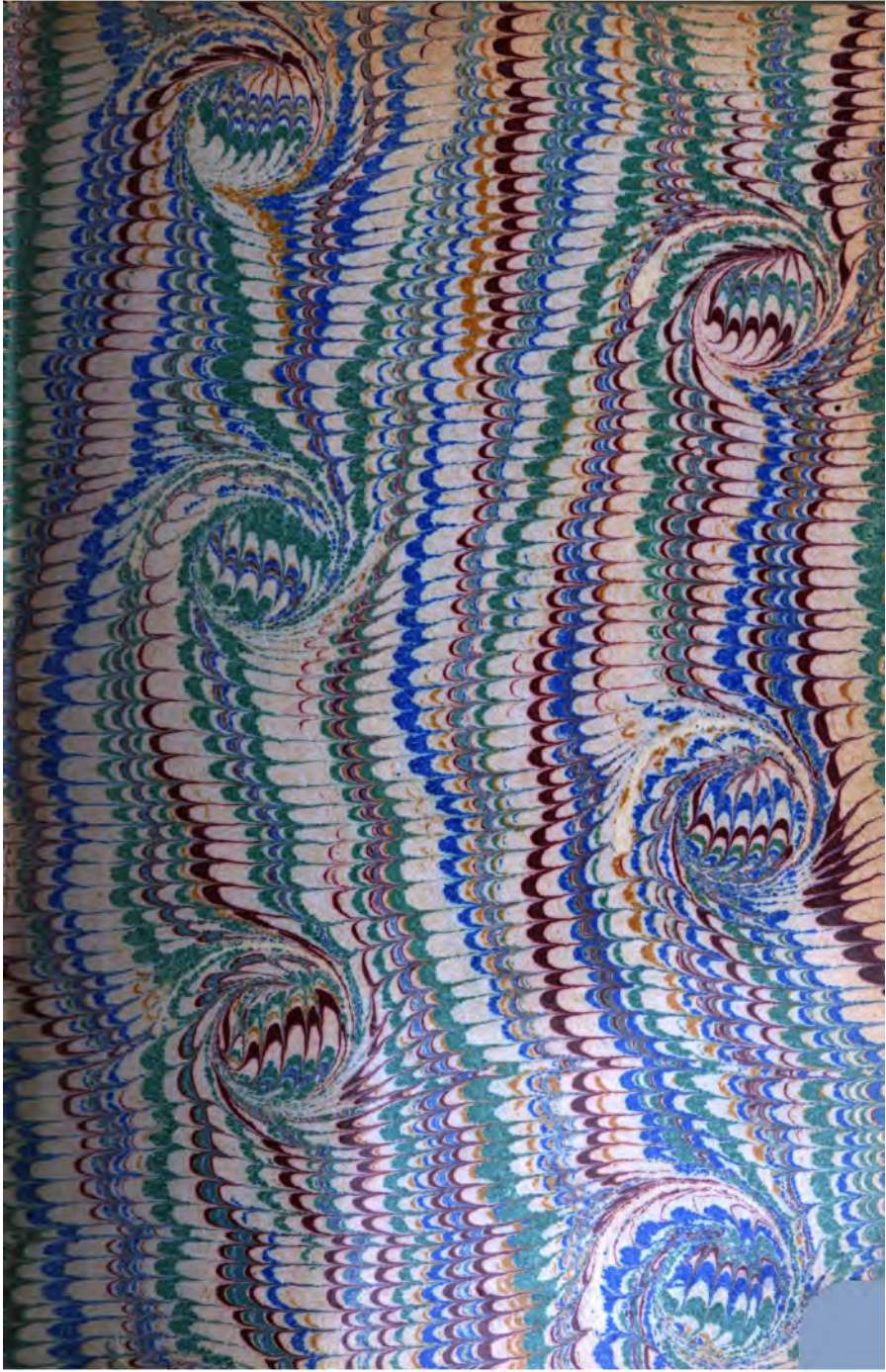

Town and Country Club
218 Stockton Street
San Francisco

APR - 3
APR - 8

MÉLANGES

D'HISTOIRE

DU MÊME AUTEUR

UN NEVEU DU PRINCE DE BÉNÉVENT, Louis de Talleyrand-Périgord. — 1 vol. in-16. (Perrin)..... 3 fr. 50

NOTRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : Ses programmes et ses résultats. (Plon-Nourrit). 0 fr. 75

LES RIVALITÉS DANS LA PÉNINSULE DES BALKANS. (Falque)..... 0 fr. 50

LE MARIAGE DE CORNEILLE, un acte en vers. (Falque)..... 0 fr. 60

E. LANGOT

MÉLANGES D'HISTOIRE

SIX MOIS AU TEMPLE AVEC LOUIS XVII

APRÈS IÉNA
Correspondances privées de la famille royale de Prusse

FRANCS ET BULGARES AU DÉBUT DU TREIZIÈME SIÈCLE

LES QUATRE FILLES DE RAYMOND-BÉRANGER
COMTE DE PROVENCE

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 100
PLACE BEAUVAU

1911

GIFT

D7
A77

Six mois au Temple

avec Louis XVII

491

Six mois au Temple
avec Louis XVII

I

L'étude que M. Lenôtre a consacrée dans la deuxième série de *Vieux Papiers, Vieilles Maisons*, au savetier Simon et à sa femme, geôliers-éducateurs du petit roi Louis XVII pendant l'espace de six mois, n'est pas seulement (en dépit de la note finale) une contribution à la fameuse controverse de la mort au Temple ou de la survie de l'enfant martyr, c'est encore un essai de réhabilitation du couple sur lequel on aurait à tort jeté la malédiction et l'opprobre.

L'auteur, tout en se gardant scrupuleusement d'une conclusion téméraire, semble assez disposé à admettre l'évasion du Dauphin et à l'imputer au ménage Simon. Or, il est évident que les libérateurs de janvier 1794 s'accordent mal avec les bourreaux de décembre 1793; c'est pourquoi, selon qu'on admet ou qu'on rejette la possibilité de l'évasion, un sentiment plus ou moins inconscient incline à la bienveil-

lance pour les Simon dans le premier cas, à la sévérité dans l'autre.

Toutefois, la femme n'a jamais été taxée de cruauté par personne ; mais qu'il y a loin du portrait qu'en tracent Beauchesne et Chantelauze dans leurs célèbres histoires de Louis XVII, à la figure peinte par M. Lenôtre ! Sollicité par des opinions si différentes sur le caractère, le rôle, les actes des époux Simon, le lecteur a le droit de discuter le bien ou mal fondé des sentiments qu'on lui expose, et si l'auteur de tant d'ouvrages, remarquables à des titres divers, jugeait irrévérencieuse la discussion qui va suivre, il voudra bien se souvenir que lui-même a contribué à développer le goût de la critique appuyée sur les textes et sur le bon sens (1).

II

Le 3 juillet 1793, Louis XVII fut arraché à sa mère, qui ne devait plus le revoir, et remis à la garde d'un ex-cordonnier, malhabile en son métier ou peu chanceux, car il était dans la

(1) Parmi les ouvrages de vulgarisation historique de M. Lenôtre, les *Massacres de Septembre* et le *Tribunal révolutionnaire* ne seront jamais assez recommandés ni assez lus.

misère, mais considéré dans son quartier comme un *patriote* de marque (faut-il que ce beau mot dont Saint-Simon força l'usage en l'honneur de Vauban ait tant de fois servi d'étiquette au crime et à la stupidité !), et protégé par Chaumette, procureur de la Commune, auquel revenait la surveillance du Temple où le Roi et sa famille avaient été enfermés après la journée du 10 août 1792. On pourrait voir aussi dans cette nomination la main de Marat, mais non pas celle de Robespierre ainsi que l'a prétendu Beauchesne. Ce n'est pas un Néron (Robespierre), c'est un Homais (Chaumette) qui a choisi le gardien du Dauphin (1), ce qui signifie que Chaumette, en sa qualité d'Homais, prétendait seulement faire de l'enfant royal un parfait sans-culotte, tandis que Robespierre l'aurait voulu supprimer.

Entre ce Néron et ce Homais, le choix est à pile ou face. Allons plus loin : il aurait infiniment mieux valu pour le Dauphin et pour l'honneur de la France qu'un Tyrrel eût été envoyé au Temple pour y dépêcher la victime plutôt qu'un Simon qui procéda, par ordre et inclination naturelle, à une dégradation morale, intellectuelle et physique telle qu'on n'en connaît point d'autre exemple et conduisant fatalement à la mort.

(1) Lenôtre, p. 17.

Simon n'était point un méchant homme, assure M. Lenôtre ; c'était un rustre ayant les façons du milieu auquel il appartenait et l'esprit tourné par les déclamations égalitaires de l'époque. Nul mauvais vouloir prémédité de la part du *gouverneur ;* seulement, il était inapte à comprendre son élève. Les trois pièces au second étage de la Tour « ainsi que l'étroit préau planté de maigres arbres » constituaient pour Simon une résidence princière au prix du logement de la rue des Cordeliers qu'il venait de quitter, et il ne concevait pas que l'enfant pût s'y déplaire. De même, il ne pouvait entrer dans les dégoûts qui soulevaient le cœur de ce petit aristocrate réduit à un compagnonnage incessant avec des gens bassement élevés. De cette incompatibilité absolue d'humeur et d'habitudes, « de la rencontre de ces deux contrastes résulta la barbarie du mentor et le calvaire de l'enfant ; mais, aux tortures, aux coups de trique et de chenêts, rien ne fait croire » (1).

Pourtant, l'on possède, touchant la brutalité de Simon, un certain nombre de témoignages dont un de première valeur et qui est accablant pour le geôlier : celui du docteur Naudin. Appelé au Temple pour soigner la femme Simon, il

(1) Lenôtre, p. 20.

vit le mari enlever l'enfant par les cheveux et le menacer de mort. Naudin lui arracha le pauvre petit qui, le lendemain, offrit au docteur deux poires en disant : « Je n'ai que cela, vous m'avez défendu hier, vous me feriez bien plaisir de les accepter. » Le docteur Naudin était un homme fort honorable et supérieur à tout parti pris, puisqu'il a déclaré aussi que la femme Simon était humaine (1).

Ce jour-là, Simon était ivre, dira-t-on ; c'est possible et même probable, vu qu'il l'était presque toujours ; cela peut dans une certaine mesure atténuer la culpabilité de Simon ; mais les coups étaient-ils moins rudes à ce petit martyr parce que son geôlier, s'il eût été à jeun, se fût contenté de l'injurier et de le bousculer ?

Les commissaires, journellement délégués par la Commune, pour visiter les prisonniers du Temple, n'étaient pas, pour la plupart, gens à s'effaroucher des procédés du *gouverneur*, et si quelques-uns d'entre eux eurent le courage d'en dire leur avis à Simon directement, ou au conseil général de la Commune, il leur en coûta, tout au moins, d'être exclus du conseil. Un maître de pension, Le Bœuf, sur la plainte de Simon et la dénonciation de son ami Chaumette,

(1) Voir Eckard (*Mémoires historiques sur Louis XVII*) ou Chantelauze, p. 227.

fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et c'est miracle qu'il n'y ait point laissé sa tête(1).

« Il est avéré, dit encore M. Lenôtre, que Simon n'exerça ses fonctions qu'à contre-cœur. » Si cette affirmation repose uniquement sur la note adressée à lord Granville par un agent du gouvernement anglais de séjour à Paris en 1794, il est permis de ne pas l'estimer très certaine. « Simon qui, d'abord, avait été très utile à la cause royale, si effrayé du danger qu'il court, ne travaille plus qu'à sortir de cette place. » (2) Telle est la note, à laquelle la date de 1794 s'ajuste à grand'peine, Simon ayant donné sa démission dès le 5 janvier de cette année-là. Quant à l'opinion que Simon avait été d'abord très utile à la cause royale, c'est l'une de ces innombrables fantasmagories nées du tremblement de la faction triomphante et des espérances du parti vaincu, aussi tenaces que chimériques. Les uns voyaient partout des traîtres et des indices de complots monarchistes ; les autres tenaient pour favorables les pires symptômes et pour gagnés les gens les plus dangereux. Que l'agent étranger s'y soit laissé tromper, rien

(1) Un détail relevé dans le procès-verbal de la séance où l'on s'occupa de l'affaire Le Bœuf (conseil de la Commune, 28 août 1793) donne la mesure de l'ineptie spéciale à cette époque : Télémaque est considéré comme le fils d'un roi sans-culotte.

(2) Lenôtre, p. 21.

de plus naturel; mais nous savons, nous, par des pièces authentiques et dont on aimerait mieux ne point parler, car il est peu glorieux pour une nation d'en posséder de semblables dans ses archives, nous savons exactement ce que Simon a fait pour la cause royale.

Le 6 et le 7 octobre, par deux fois, un enfant de huit ans fut amené — par quels moyens? des coups préalables, tout au moins des menaces; très certainement un jeûne prolongé, rompu par des libations forcées (1) — fut amené à accuser sa mère, à accuser sa tante de crimes dont la seule compréhension échappait complètement à son âge.

N'insistons pas sur Pache, maire de Paris pour avoir été le désorganisateur de la victoire; sur Chaumette, ce Homais à tout faire; sur Hébert, l'immonde Père Duchesne; sur David, l'illustre peintre; sur Daujon, le scribe de cette ignominie; tous, et d'autres encore, ont participé au forfait. Mais prenons garde que, sans l'intervention de Simon, il n'était pas exécutable. Lui seul était auprès de l'enfant, nuit et jour; lui seul pouvait le *cuisiner* de manière à assurer le succès de la plus infâme invention qui soit jamais sortie d'une cervelle humaine. Et quel en était le but, sinon de déshonorer et de

(1) Voir Funck-Brentano (*La mort de la Reine*).

perdre plus sûrement la veuve et la sœur de Louis XVI ? Si c'est là être utile à la famille royale, on se demande ce que Simon aurait bien pu faire pour la desservir !

Encore pourrait-il être allégué, à la décharge de Simon, qu'en cette horrible affaire il a eu la main forcée par Chaumette et son digne acolyte Hébert ; mais, d'une part, Simon s'est trop bien acquitté de sa besogne pour bénéficier de la moindre indulgence ; d'autre part, nous le voyons, à la fin d'octobre et au commencement de décembre, faire du zèle en machinant contre Madame Elisabeth (la Reine n'est plus depuis le 16 octobre) de prétendues révélations « que le petit Capet se tourmentait beaucoup de faire, attendu qu'elles importaient au salut de la République ». En travaillant le pauvre enfant — comme ci-dessus — Simon lui fit répéter cette absurdité, et ajouter que « les détenues (il était rigoureusement séparé d'elles depuis cinq mois) cachaient de faux assignats qu'elles faisaient passer à des affidés, qu'elles communiquaient avec quelqu'un et que sa tante était celle qui exécutait le mieux les complots. » (1)

Cette intrigue porte, sans conteste, la marque personnelle de Simon. Plus gredins, Hébert

(1) La pièce officielle a été publiée *in extenso* par Beauchesne. Tome 11, 162.

et Chaumette auraient été moins bêtes. Telle quelle, on en fit usage au procès de Madame Elisabeth. Et voilà de quelle manière Simon servait la famille royale.

Laissant de côté les coups de trique et de chenêts, insuffisamment établis, il a brutalisé le Dauphin, il l'a avili par l'ivrognerie, les conversations, chants et lectures ignobles : sur ce point, pas l'ombre d'un doute ; il a soufflé à cet innocent des blasphèmes... C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour que sa mémoire demeure méprisée et honnie.

Depuis cent seize ans, les crimes dans lesquels Simon a joué son rôle pèsent sur nous, inexpiés.

III

La brusque démission de Simon, qui se produisit le 5 janvier 1794, paraît à M. Lenôtre fort mystérieuse, car « on ne troque pas volontairement, dit-il, une place de dix mille livres, sans compter la nourriture, le chauffage et l'entretien, contre un dénuement assuré » (1). En

1. Lenôtre, p. 23.

effet; mais si ses appointements ne lui étaient pas payés, la question change de face, et il paraît très assuré qu'il n'a jamais touché que d'insignifiants acomptes en assignats. La misère où fut réduite la femme après l'exécution du mari aux journées de thermidor, en est une preuve. D'autre part, Chantelauze, fort bien renseigné, dit que Simon, ayant réclamé son arriéré, vit sa demande ajournée, et qu'il ne put même obtenir un payement quelconque en assignats.

Donc, en fait d'appointements, rien. Mais ils étaient logés et nourris : c'était bien quelque chose. Toutefois, comme ils avaient conservé leur logement de la rue des Cordeliers, nulle économie pour eux sur ce chapitre. Reste la nourriture, et cet avantage était fort loin de compenser les multiples inconvénients de leur charge. Ne nous étonnons pas que Simon ait quitté le Temple, mais bien qu'il y soit resté six mois.

Il est possible que, dans les premières semaines et aux jours d'été, la bonne table, la boisson libéralement départie, l'orgueil de son importance et le mirage des dix mille livres lui aient fait prendre en patience sa réclusion et son ennui. Mais l'hiver arriva : l'appartement de la Tour avec ses fenêtres obstruées par des barreaux et des grillages et, extérieurement,

par des hottes en bois, était encore plus noir et plus humide que le taudis de la rue des Cordeliers. Dans ce taudis, Simon ne s'attardait guère : il vivait dans la rue, pérorait à sa section et au club, allait à l'Hôtel de Ville, enfin prenait sa large part de l'agitation caractéristique de l'époque. Du Temple, on ne sortait pas. La femme Simon a bien pu s'échapper quelquefois, et en profiter pour venir prendre langue dans son ancien quartier ; quant à Simon, il était bel et bien prisonnier. On lui refusa jusqu'à la permission de se promener — même accompagné — dans les cours du Temple (1). C'est tout simple : la claustration du geôlier était une assurance contre l'évasion toujours redoutée du captif.

Par surcroît de précaution, l'on avait élevé entre la Tour et le Château, résidence des anciens grands-prieurs de France (2) où, présentement, gîtaient le conseil du Temple et le grand poste de garde, une haute muraille dont les portes ne s'ouvraient qu'après de laborieuses formalités. Privé de jour, d'air et d'exercice, distrait seulement par la visite des commissaires municipaux et les ribotes avec les gardes

(1) Délibération du conseil général de la Commune en date du 16 octobre 1793.

(2) Bénéficiaires de l'un des grands-prieurés de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

de la Tour, Simon devait se trouver fort misérable. Aussi vidait-il force bouteilles pour tromper son inaction et, fût-il entré sobre au Temple, qu'inévitablement il y serait devenu ivrogne.

Sa femme lui faisait volontiers raison et, soit effet des spiritueux ou de l'humidité du logis, elle tomba malade en décembre; c'est alors que le docteur Naudin, appelé pour la soigner, fut témoin des sévices que nous avons rapportés plus haut. Bien convaincus qu'ils ne seraient jamais payés, les Simon n'avaient aucune raison pour demeurer au Temple (1).

Il nous est impossible de rien voir de mystérieux dans leur détermination; de même, le fait établi par M. Lenôtre que, le 19 janvier 1794, jour de leur sortie de la Tour, ils allèrent se loger dans les anciennes écuries du Temple, au lieu de rentrer chez eux rue des Cordeliers, pourrait peut-être s'expliquer assez facilement. Simon, d'après le récit de Chantelauze (2), ne

(1) M. Lenôtre ne pense pas que l'obligation (2 janvier 1794) de choisir entre les fonctions municipales et les emplois salariés par l'Etat, ait pu influer sur la décision de Simon. Pourtant Coru, membre du conseil de la Commune, comme Simon, donna le 3 janvier sa démission d'économe au Temple, et tous deux furent inscrits sur une liste de candidats pour missions salariées à la disposition de la Commune. Simon ne manqua pas de faire valoir le désintéressement qui lui faisait préférer les fonctions municipales gratuites, à une place *lucrative*. On sait ce qu'il en faut croire.

(2) P. 232-233.

voulait point quitter le Temple qu'il n'eût été payé de l'arriéré de son traitement, et il fut installé au-dessus des écuries ; mais il n'y serait resté qu'une dizaine de jours, entre le 6 et le 19 janvier. Il y a concordance sur la question du logement ; sur celle des dates, M. Lenôtre a sûrement raison : il cite une pièce démontrant que le 18 juin 1794, les Simon résidaient dans les dépendances du Temple. Mais la preuve peut-elle être faite que ce logement était *loué* par les Simon, ainsi que le dit M. Lenôtre, ou bien leur était-il laissé gratuitement, en compensation de l'argent vainement attendu : la chose est au moins vraisemblable.

Ce qui surprend davantage, c'est que l'appartement de la rue des Cordeliers étant, paraît-il, encore à leur nom, ils louent en juillet, deux pièces dans l'ancien couvent des Cordeliers (aujourd'hui dépendance de la Faculté de Médecine), à raison de soixante francs par an. Mais ne se peut-il pas que les Simon, tandis qu'ils étaient au Temple, aient sous-loué leur logis ? cela se fait tous les jours ; d'où la nécessité de cette nouvelle et très modeste location de soixante francs, pour le mari bientôt remplacée par la Conciergerie, et qui demeura l'habitation de la veuve.

Nous n'aurions pas insisté sur ces détails

d'appartements, si le récit de M. Lenôtre ne donnait à penser qu'ils pourraient avoir une relation quelconque, d'ailleurs malaisée à saisir, avec la problématique évasion du Dauphin dont il nous reste à parler.

IV

La longue série des prétendus Dauphins serait tout à fait déroutante, si l'on ne remarquait d'abord, dans l'histoire propre à chacun d'eux, un certain nombre d'accessoires qui ont bien la mine d'être tirés d'un fonds commun : tels que, paquets de linge sale, manne d'osier, cheval de bois ou cheval « à jupe », un narcotique et l'indispensable enfant muet. Cela posé, il suffira de nous attacher à l'un seulement de ces « Dauphins », celui-là même auquel M. Lenôtre a fait une place dans son étude ; ce qui nous ramène à la femme Simon laquelle, avec la complicité de son mari, aurait réussi à faire sortir Louis XVII de la Tour du Temple, le 19 janvier 1794.

Le lecteur n'a pas oublié que ce jour-là, Simon, démissionnaire de puis le 5, résigne

définitivement ses fonctions, et transporte ses pénates aux écuries du Temple, à « vingt toises (40 mètres) de la Tour ». La femme Simon charge « ses hardes et ses ballots de linge », peut-être aussi quelques meubles (1), sur une charrette, et M. Lenôtre s'étonne : « Pourquoi cette charrette ? Ne pouvaient-ils faire porter à bras leur bagage, jusqu'à leur nouveau logement ? » (2) Ils le pouvaient sans doute ; mais nous croyons que toute personne ayant à opérer le plus modeste déménagement, à travers « des cours toutes boueuses de neige fondue », s'y prendrait comme la femme Simon sans avoir pour cela un Dauphin à faire évader.

Le reste de l'aventure se reconstitue facilement au moyen des accessoires énumérés plus haut. Un agent royaliste, conducteur de la charrette, avait apporté dedans un cheval « à jupe », lequel dissimulait un enfant endormi par un narcotique et muet. Echange des deux enfants, et le vrai Dauphin, roulé dans du linge sale, remplaça dans la charrette le cheval « à jupe » (3).

(1) Simon fut autorisé une seule fois à se rendre chez lui, accompagné, pour chercher quelques meubles. BEAUCHESNE, tome II.

(2) P. 25.

(3) M. Lenôtre (p. 36) assure « qu'un homme tout entier » peut se dissimuler dans un cheval à jupe. C'est une opinion bien hasardée. Le corps d'un cheval à jupe, déjà réduit à très peu de chose, est percé d'une large ouverture circulaire qui met ce cartonnage complètement à jour.

Qui a raconté ces incidents? L'un des « Dauphins », nommé Richemont, dans une relation qu'il fit paraître environ quinze ans après la mort de la femme Simon. Nous ne nous attarderons pas à démontrer que s'ils rentrent parfaitement dans les données d'un bon mélodrame, ils sont en contradiction absolue avec toute vraisemblance et avec les renseignements très certains que l'on possède sur la surveillance exercée au Temple par les soins de la municipalité responsable de la garde du Dauphin, et nous avouons ne plus comprendre M. Lenôtre, lorsqu'il dit : « Les commissaires de la Commune qui avaient donné décharge à Simon de son prisonnier et n'avaient pas, l'enfant muet étant endormi, remarqué la substitution, s'en aperçurent certainement le lendemain; mais que faire? où courir? où trouver Simon?(1) » — Tout près, à vingt toises de la Tour, puisque M. Lenôtre a lui-même établi que le ménage n'avait pas quitté le Temple. Poursuivons. M. Lenôtre considère comme « une imagination inconcevable, à moins d'une nécessité impérieuse », le parti pris et exécuté le jour même de murer le captif dans sa chambre. Certes, il y avait là une nécessité impérieuse, et qui ne consistait pas du tout à dissimuler une super-

(1) P. 45.

cherie impossible à soutenir seulement trois jours (1), mais bien à faciliter la besogne des commissaires, désormais seuls chargés du Dauphin, Simon n'ayant pas eu de remplaçant, et à s'assurer *matériellement* contre le péril engendré par le changement quotidien d'hommes dont on devait bien supposer que quelques-uns étaient accessibles au moins à la pitié.

La Commune, que la garde des Princesses et surtout de Louis XVII ennuyait fort, commença par s'adresser à la Convention pour obtenir d'elle qu'on les mît dans une autre prison. La Convention s'y refusa. Alors, la Commune demanda au Comité de salut public de désigner le successeur de Simon, démissionnaire de l'avant-veille. Simon était un homme sûr, très difficile à remplacer; le Comité de salut public qui, à la vérité, ne manquait pas d'affaires à cette époque, se tira d'embarras en signifiant à la municipalité qu'elle devait s'arranger pour se passer d'un gardien attitré (16 janv. 1794).

Ainsi, la responsabilité dont la Commune

(1) Quatre commissaires délégués par la Commune et chaque jour renouvelés, passaient vingt-quatre heures de suite au Temple. Beaucoup connaissaient le Dauphin pour l'avoir déjà vu au Temple depuis dix-huit mois, ou même de longue date pour l'avoir, en qualité de gardes nationaux, surveillé de fort près sur la terrasse des Tuileries où le prince, prenant l'air et travaillant à son petit jardin, était, sous prétexte d'honneur, gardé strictement à vue.

aurait voulu se décharger complètement, lui demeurait, et non plus partagée avec un gardien, mandataire d'un autre pouvoir que le sien, mais entière et, par conséquent, plus gênante et plus compromettante que jamais. C'est pourquoi nous en croyons volontiers Beauchesne et Chantelauze qui, tous deux, disent qu'Hébert et Chaumette, particulièrement chargés de ce qui concernait le Temple, résolurent de prendre des mesures de sûreté infaillible. L'on sait du reste qu'aucun scrupule d'humanité ne pouvait les troubler.

Madame Royale et sa tante Elisabeth (celle-ci ne périt que le 10 mai 1794) confinées depuis longtemps au troisième étage de la Tour, furent resserrées encore plus étroitement que par le passé. Quant au Dauphin, il fut, à la lettre, mis en cage.

Primitivement, chaque palier de la Tour ne formait qu'une seule pièce, et la famille royale fut d'abord conduite dans la petite tour carrée, qui flanquait l'un des côtés de la grande Tour, carrée également, et complétée aux quatre angles par une tourelle. Deux étages furent hâtivement divisés en chambres : le second, où le Roi logea avec son fils et Cléry, son valet de chambre, et le troisième assigné à la Reine et aux Princesses. Le 3 juillet 1793, les Simon

s'installèrent au second, dans l'ancienne chambre du Roi, avec l'enfant. La pièce, qu'à cet étage, avait occupée le fidèle Cléry, communiquait seulement avec l'une des tourelles convertie en water-closet, et avec le vestibule, sur lequel débouchait l'escalier. Il suffisait, pour isoler cette chambre, d'en condamner la porte donnant accès sur le vestibule. C'est précisément ce que l'on fit, après y avoir, au préalable, jeté le Dauphin et cadenassé la fenêtre, défendue déjà par les barreaux, le grillage et la hotte de bois.

La partie supérieure de la porte fut remplacée par des barreaux, ce qui permettait de voir l'enfant; au moyen d'un guichet, ouvert à hauteur d'appui, on pouvait lui passer du linge, une cruche d'eau et sa nourriture, désormais la pitance réservée aux malfaiteurs. Ce travail, poussé rapidement, « fut même achevé à la clarté des lanternes », ce qui est bien compréhensible : les commissaires dont la tête aurait payé la fuite du prisonnier, ne le laissèrent pas languir et il est présumable qu'ils n'osèrent pas démarrer du vestibule que tout ne fût fini.

Maintenant, que l'on n'ait eu à noter « ni une plainte, ni un mot, ni un cri de l'enfant », ainsi que l'avance M. Lenôtre, ce qui donnerait à

croire qu'il était muet et que, par conséquent, ce n'était pas le Dauphin, nous avouons ne pas savoir où s'en trouve la preuve ; nous ajouterons qu'un muet sait fort bien manifester sa détresse, et qu'enfin, le petit prince n'a sans doute pas réalisé tout de suite les nouvelles conditions de son internement.

Il demeura sept mois et dix jours dans cette prison, sans air, presque sans lumière, sans autre contact avec l'humanité que l'apparition, entre les barreaux de la porte, de visages farouches. S'il était copieusement injurié, au moins ne pouvait-il plus être battu ; mais, à cet âge, rien n'est plus déprimant, au point de vue physique et intellectuel, que la solitude. L'enfant cessa bientôt de faire son ménage, de se laver, presque de manger. Couvert d'ulcères, dévoré de vermine, tourmenté par les rats, il fut délivré par Barras, le 10 thermidor, Barras qui, assurément, ne fut pas un honnête homme, mais auquel il sera un peu pardonné pour le cri d'indignation qu'il jeta à la vue de cette misère ! (1)

Comme nous n'avons pas à faire l'histoire de Louis XVII, nous rappellerons seulement que,

(1) Barras fit desceller la porte ; mais elle fut aussitôt rescellée sur l'ordre des commissaires (très probablement) pour un mois encore. Le triomphe des thermidoriens était bien nouveau ; il ne fallait pas se compromettre trop vite vis-à-vis des vaincus.

traité de façon humaine à partir du 1er septembre 1794, il parut se reprendre à la vie ; puis, le mal développé par tant de tortures matérielles et morales fit de rapides progrès et l'emporta le 8 juin 1795.

V

Mais, à nous attarder sur le vrai Louis XVII qu'on a tant de peine à quitter, nous avons négligé le faux. Il est temps d'y revenir. La veuve Simon — son mari, lâché par la section dont il avait été l'oracle, était monté sur l'échafaud à la suite de Robespierre — femme de ménage de son métier, mais manquant d'ouvrage ou de forces, sollicita son admission à l'hospice des Incurables, sous le prétexte « d'infirmités cruelles gagnées au Temple à garder le petit Capet ». Elle l'attendit deux ans, pendant lesquels, « hantée d'un souvenir qui l'obsédait, elle se rendit souvent chez l'une de ses cousines, portière place Vendôme. Là, elles causaient du Dauphin, se servant pour le désigner d'un mot de convention, de façon qu'un tiers présent ne

pût savoir ce qu'elles disaient, et ce mot convenu était *Astikot-Morlingot* » (1).

C'était faire preuve d'assez peu de sens : *Astikot-Morlingot* suffisant largement à exciter la curiosité, surtout dans une loge de concierge. Cela prouvait, en revanche, une vive imagination et, de fait, la Simon n'en manquait pas. Stimulée par l'accueil malgracieux des pensionnaires de l'hospice, elle prétendit avoir fait évader le Dauphin, s'attendrissant au souvenir de son « Charles ». Il n'était plus question du « petit Capet ».

« Cédait-elle, dit Louis Blanc, au désir de se

(1) Lenôtre, 33-34. L'auteur ne citant là aucune source, nous supposons que ceci est tiré de la relation de Richemont, lequel serait venu plusieurs fois voir la Simon aux Incurables. — M. Lenôtre (p. 44) pense que ce Richemont questionna la Simon pour se documenter lui-même, et qu'il dut reproduire dans sa relation publiée vers 1834, exactement ce que cette femme lui avait dit, pour ne pas se mettre en contradiction avec les propres déclarations que la Simon avait été appelée à faire à la préfecture de police en 1816. — Donc, conclut M. Lenôtre, le récit de Richemont peut être considéré comme émanant de la Simon : il est d'ailleurs analogue aux déclarations qu'elle fit à la police. — Pourtant, sur le point essentiel : les circonstances de l'évasion, la Simon, devant la police, fit seulement « allusion à une voiture de blanchisseuse aperçue par hasard, et dans laquelle on aurait pu cacher le Dauphin », ce qui est aussi invraisemblable que la version de Richemont, mais bien plus vague. Nous n'estimons pas impossible que ce Richemont ait eu l'adresse de faire voir à la Simon rétrospectivement beaucoup de choses et que, de plus, il ait pu se procurer quelques renseignements sur les réponses qu'elle avait faites à la police. Ce Richemont fut condamné à douze ans de détention; ses revendications sombrèrent dans le ridicule et le néant.

disculper du reproche d'avoir maltraité un enfant, à l'envie de se donner de l'importance, à la tentation d'étonner autrui par un récit merveilleux et la révélation d'un secret d'Etat? » Suppositions très vraisemblables.

S'il en fallait croire trois anciennes amies de la Simon dont les témoignages ont été recueillis par Beauchesne, les mauvais traitements et les humiliations infligés au Dauphin par le couple ne seraient que trop prouvés. Mais, peut-être avaient-elles démêlé chez celui qui les questionnait et venait en aide à leur pauvreté, un secret désir de trouver la Simon coupable. Il se pourrait aussi, qu'entre juillet 1793 et juillet 1794, la Simon, pour soigner la réputation de *patriote* de son mari, ait renchéri sur leur dureté à tous deux. Il n'en reste pas moins que le rôle de mère éplorée, assumé par la Simon aux Incurables, est inadmissible.

Cette femme bavarde, « elle parlait comme le vent marche », et faiseuse d'embarras, a pu finir par se prendre elle-même à ses propres histoires constamment ressassées devant un auditoire trop complaisant. « Sauf la sœur Marianne qui ne voulut jamais l'écouter », gardes et même médecins se laissaient conter par la Simon des bourdes fantastiques. « J'ai été gouvernante

des enfants de Louis XVI », dit-elle au docteur Rémuzat (1).

Un mot, et nous en aurons fini avec la Simon. En mai 1805, un jeune homme (Richemont) s'approcha de son lit, et elle reconnut spontanément « son petit poupon, son Charles ». Le Dauphin avait huit ans et demi, au temps que la femme Simon le *dorlotait;* il en aurait eu vingt alors. Voici mieux encore. En novembre 1816, la duchesse d'Angoulême serait venue aux Incurables, et déguisée (assure-t-on). La Simon retrouva aussitôt dans la femme de trente-huit ans, prématurément vieillie, la fillette que, tout au plus, elle avait pu apercevoir au Temple (2).

(1) Une déposition du docteur Rémuzat, reproduite par M. Lenôtre (page 38) est fort curieuse. La femme Simon ne se contente plus d'effusions à l'adresse de « son Charles », elle les étend à Madame Royale dont elle ne s'est jamais occupée, que, probablement même, elle n'a jamais vue. « Mes enfants, mes petits Bourbons que j'aime tant, s'ils étaient ici... » Voilà qui sonne terriblement faux. Mais c'est dans la manière de *tirer* et d'imposer la confidence que la marque d'invention est le plus manifeste. Le candide docteur ne paraît pas s'en être aperçu.

(2) *Les Mémoires de la duchesse d'Angoulême*, écrits au Temple, ne laissent pas supposer qu'elle, sa mère ou sa tante aient jamais vu la femme Simon. D'ailleurs, depuis le 3 juillet 1793, Louis XVII avait été trop rigoureusement séparé de sa famille pour qu'on laissât ses gardiens communiquer avec les Princesses, lesquelles, depuis la mort du Roi, non seulement ne mirent jamais le pied dans le jardin, mais ne descendirent même pas au palier de l'étage qu'avait habité le Roi. Et encore une fois, si la Simon avait entrevu autrefois Madame Royale, et le contraire est à peu près certain, il était impossible qu'elle la reconnût en 1816. Cependant, M. Lenôtre a rapporté cette histoire sans y ajouter un mot qui en marquât la prodigieuse invraisemblance (p. 41).

Ces anecdotes font assurément honneur à l'imagination de la femme de ménage, « gouvernante des Enfants de France »; mais, si elles ont été servies à la justice par les prétendus dauphins en instance de rectification d'état civil, l'on conçoit qu'elles n'aient pas ajusté leurs affaires.

Sous tous les régimes, les tribunaux ont repoussé les revendications des « dauphins » : sous Louis-Philippe, sous Napoléon III, sous la République (1874) aussi bien que sous la Restauration. C'est en vain que l'on imputerait à de hautes influences gouvernementales des arrêts rendus à des époques si distantes et dans des circonstances politiques si différentes.

VI

Après cette excursion dans le domaine des « peut-être », des hypothèses variées et variables, il paraît bon de se retrouver sur un terrain ferme, de saisir, au lieu d'ombres, des solidités qui ne vous fondent pas dans la main. Première certitude : l'enfant mort au Temple, le 8 juin 1795, n'était pas muet. Séquestré pendant

sept mois, n'ayant plus personne avec qui échanger une parole, le corps et l'intelligence ruinés par trois ans de captivité et des épreuves sans rapport avec son âge, le petit Dauphin était devenu semblable à une bête traquée : il se refusait à un geste, à un mot, par lassitude de la vie et crainte qu'il n'en sortît quelque nouvelle peine. Mais, s'il parlait peu, aucun des commissaires qui le visitèrent journellement depuis le 19 janvier 1794 jusqu'à l'heure de sa mort, n'a dit qu'il fût muet (1). Les trois gardiens, très différents des Simon, qui lui donnèrent des soins pendant la dernière année de sa vie, n'ont jamais dit qu'il fût muet : ils ont même affirmé le contraire. Les médecins qui le soignèrent et auxquels, comme à toute figure nouvelle, il se montra fermé d'abord, ont si peu soutenu qu'il fût muet que nous avons, de ce côté encore, des témoignages irrécusables que l'enfant du Temple parlait (2). Les gens de la Tour, gui-

(1) Il est certain que le 27 février 1795 l'enfant ne répondit pas à Harmand du comité de sûreté générale venu pour l'interroger. Mais le Dauphin avait pris l'épouvante des interrogatoires et Harmand était accompagné de deux collègues très propres à l'effaroucher. — Au reste, Chantelauze dit judicieusement qu'Harmand n'a jamais paru supposer que l'enfant fût muet parce qu'il s'était refusé à répondre.

(2) Voir dans Eckard le passage relatif au docteur Pelletan; l'ouvrage d'Eckard fut publié du vivant du docteur, homme incapable de participer à un mensonge. Ce passage est reproduit par Chantelauze, p. 348.

chetiers et garçons, n'ont jamais dit qu'il fût muet. Admettre une conspiration de mensonges groupant un tel nombre d'affiliés, sans autre lien commun qu'un mot d'ordre auquel ils sont restés fidèles jusques et au delà de la tombe, ce serait raisonner au rebours du bon sens.

Deuxième certitude. Autant que chose au monde peut être prouvée, l'enfant séquestré le 20 janvier 1794, était le même qui entra au Temple le 13 août 1792, et qui y mourut le 8 juin 1795. Sans revenir sur les motifs de l'encagement de l'enfant, on ne peut plus logiques s'il s'agit du Dauphin, dénués de sens dans le cas de substitution, puisque l'on fabriqua une porte à claire-voie par où le prisonnier demeurait parfaitement visible (1), nous rappellerons que, parmi les employés du Temple et gardiens particuliers du Prince, sept connaissaient l'enfant, avant même que la famille royale eût été enfermée dans la Tour; que deux porte-clefs, déjà installés au Temple avant le 10 août, n'en sortirent qu'après la mort du Dauphin qu'ils avaient obligatoirement vu tous les jours. Enfin, les témoignages de tous ceux qui se sont trouvés au Temple, en même temps que le fils de

(1) La chambre où fut enfermé le Dauphin était assombrie par la hotte de la fenêtre; mais les commissaires l'appelaient fréquemment à la porte ; il y venait trois fois par jour prendre sa nourriture.

Louis XVI, sont formels, concordants et n'ont jamais varié.

Le vrai est bien plus simple que les racontages de la Simon. Il l'est trop, et l'on s'est plu, l'on se plaît encore au soupçon romanesque de l'évasion du Dauphin. Faut-il voir là l'une des causes qui retardent la réparation solennelle où, cependant, l'honneur de notre pays est si directement intéressé ?

La réparation privée, du moins, est facile. Ayons en bonne place une image de Louis XVII, non de la triste victime du Temple, mais du délicieux enfant de Trianon dont Madame Vigée-Lebrun nous a conservé les traits, et mettons auprès de lui sa mère, notre pauvre et belle Reine, si justement fière du Dauphin qu'elle avait donné à la France.

Après Iéna

Correspondances privées de la Famille royale de Prusse

Après Iéna

I

Le 15 octobre 1806, le roi Frédéric-Guillaume et la reine Louise, arrivant de Weimar où Murat avait failli les surprendre, rentrèrent à Berlin, et le même jour prirent le chemin de Koenigsberg avec une partie de la famille royale. Mémel, aux frontières de la Russie, devait être leur dernière étape. Le prince Guillaume, qui s'était montré l'un des plus ardents partisans de la guerre, avait suivi le roi son frère, accompagné de sa femme, Marianne de Hesse-Hombourg; ils emmenaient leur petite fille âgée de deux ans. La princesse Guillaume était près de mettre au monde un second enfant.

A Koenigsberg, puis à Mémel, résida aussi, mais fort contre son gré, la princesse Antoine Radziwill, née Louise de Prusse, cousine du Roi, tandis que ses parents, le prince et la princesse Ferdinand, étaient demeurés à Bérlin, accablés de la perte de leur fils aîné Louis, tué à Saalfeld le 10 octobre, et bénissant pourtant Napoléon qui avait laissé libre sur parole leur

second fils, Auguste, fait prisonnier quinze jours plus tard, à Prenzlow.

La propre sœur du Roi, Augusta (1), mariée au prince électoral de Hesse, n'avait pas quitté non plus la capitale : comme la princesse Guillaume, elle était dans un état de grossesse avancée. Elle vécut fort tranquille à Berlin avec ses enfants. Son mari, et le père de son mari, l'électeur dépossédé de Hesse, avaient cherché un refuge dans le duché de Schleswig, pays neutre dépendant du Danemark. A Schleswig, le prince électoral de Hesse retrouva la tante de sa femme, la douairière d'Orange-Nassau, sœur du feu roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, réunie à sa fille Louise, dite *Loulou*, douairière elle-même, bien qu'âgée seulement de 36 ans. Loulou était une admirable créature; le sort ne l'avait pas gâtée, mais elle aimait les siens d'une affection si tendre et si active que le regret d'une vie manquée ne trouvait pas de place dans son cœur tout rempli d'adoration pour son unique frère, Guillaume prince d'Orange (2) et pour sa belle-sœur, *Mimi*, son « *angesse* ». Mimi, c'est-à-dire Wilhel-

(1) Elle s'appelait Auguste. Pour prévenir une confusion avec le fils du prince Ferdinand, son nom a été changé ici en Augusta.

(2) Elle en avait eu un autre : Georges-Frédéric, cadet du prince d'Orange qui, malgré sa jeunesse, avait courageusement lutté contre les armées républicaines avant de se résigner à quitter la Hollande. Il était mort en 1799, à peine âgé de 25 ans.

mine, était l'autre sœur du roi de Prusse; elle avait alors 32 ans, sept ans environ de plus que la princesse électorale de Hesse; les deux sœurs étaient étroitement unies.

Le prince et la princesse d'Orange, en froid avec la reine de Prusse, et néanmoins suspects à l'Empereur, ni ne voulaient aller à Koenigsberg, ni ne pouvaient rentrer à Berlin : ils menèrent une vie errante pendant plusieurs mois, et ne laissèrent pas pour cela de recevoir des lettres de Schleswig et d'y en faire parvenir par l'intermédiaire des employés français préposés au service des postes. La réception de la correspondance dans les pays allemands conquis par l'Empereur représentait pour nos agents un travail considérable : vu l'état de guerre, toutes les lettres étaient ouvertes; celles qui émanaient de personnages importants étaient copiées ou prises en extraits, et préalablement traduites lorsqu'elles étaient écrites en allemand.

Les princes et princesses dont les lettres figurent dans les rapports des postes centralisés à Berlin, se servaient tous, sauf le prince électoral de Hesse, de la langue française, ce qui pourrait être pris pour une habileté propre à hâter l'expédition de la correspondance, si l'aisance du style et, plus encore, certaines expressions courantes chez nous et qu'un dictionnaire n'ensei-

gne point, ne prouvaient que le français était encore l'idiome usuel, la véritable langue maternelle de la haute classe en Allemagne.

Grâce aux rapports des postes, il nous est possible de connaître, peints par eux-mêmes — non le roi et la reine de Prusse qui ne confiaient pas de lettres aux malles ni aux courriers — mais la plupart des membres de leur famille, et il n'en coûte pas d'avouer que la proportion des belles âmes y était singulièrement élevée : vertus civiques mises à part dont ces correspondances ne sauraient témoigner, puisque l'ouverture des lettres n'était ignorée de personne. Et, peut-être, voudrait-on voir ces princes, ces princesses, un peu moins occupés du bon vouloir de l'Empereur, du maintien de leurs dotations, de l'incommodité de leurs résidences; un peu moins empressés, les uns, à recevoir à Berlin les autorités françaises, les autres, à profiter pour y envoyer des nouvelles de la courtoisie de nos officiers d'avant-postes.

Si, au lendemain d'Iéna, tous ou presque tous ont cherché à tirer le meilleur parti possible d'une situation effroyable, cela ne signifie pas qu'ils en eussent pris leur parti; mais, seulement, que certaines délicatesses étaient étrangères à ces tempéraments tudesques. D'autre part, elles sont compensées par l'exaltation des

affections familiales sur lesquelles ces pauvres gens, dissociés et désemparés par l'effondrement de la monarchie, avaient reporté ce qu'en des temps meilleurs ils accordaient aux intérêts publics, et dépensaient dans le train de leur vie subitement arrêté.

Ces lettres étant réduites aux incidents et aux sentiments de famille n'ont, en quelque façon, point de date ni de caractère essentiellement local. Par leur forme, elles nous appartiennent, et l'on estimera sans doute que, dans le nombre, il s'en trouve d'assez touchantes pour que la langue française s'en fasse honneur.

II

Le prince Ferdinand était le doyen de la famille royale. Né en 1730, il avait près de 77 ans ; sa femme, Louise de Brandebourg-Schwedt, près de 69. Cinquante-deux ans de ménage n'avaient pas usé leur mutuelle affection : ces vieux époux s'adoraient et adoraient leurs trois enfants dont l'aînée seulement, Louise, princesse Antoine Radziwill, avait hérité des vertus

privées de ses parents. Les deux fils, Louis et Auguste, étaient, l'un comme l'autre, orgueilleux, dépensiers, débauchés jusqu'au scandale ; mais ils avaient une passion ardente, sinon de grandes capacités, pour les choses militaires, à quoi leur père, frère pourtant du grand Frédéric et fils du roi *sergent*, ne s'était jamais intéressé.

L'Empereur eut pour les deux vieillards qu'il estimait infiniment des attentions marquées. Il alla lui-même leur témoigner ses regrets de la mort du prince Louis, et assigna pour résidence au prince Auguste, Charlottenbourg, à la porte même de Berlin.

Cependant, les pauvres parents et leur fille Louise souffraient cruellement d'une séparation dont ils ne prévoyaient point le terme et, en outre, la princesse Radziwill s'épouvantait à l'idée que la cour de Prusse, chassée de retraite en retraite, serait bientôt obligée de chercher un refuge en Russie. Le prince Ferdinand écrivit donc à l'Empereur qui avait quitté Berlin le 25 novembre pour se rendre en Pologne, la lettre suivante :

Berlin, le 4 décembre 1806.

Sire,

C'est par une suite des bontés infinies dont il a plu à Votre Majesté Impériale de m'honorer le jour que Vous avez passé chez moi, que je prends la liberté de les réclamer en intention de Vous demander d'avoir la grâce de permettre que ma fille, la Princesse Louise, son époux, le Prince Antoine de Radziwil, les enfants et leur suite, qui se sont réfugiés à Koenigsberg en Prusse (1), puissent se rendre à demeure à Reinsberg, petite villa qui m'appartient, éloignée de vingt lieues de France de Berlin, et à quatre lieues de la ville de Ruppin. Ma fille est d'une santé faible et délicate, de sorte qu'elle ne pourra que difficilement supporter le climat rigoureux de la Prusse; qu'à la suite de la perte douloureuse que j'ai faite au commencement de cette guerre, ce serait une grande consolation pour moi de la savoir plus près, et à portée de recevoir de ses nouvelles, comme pour elle de se rapprocher de ses parents, qui est le seul bien qui l'attache au monde.

Si Vous daignez, Sire, acquiescer à ma demande, Vous aurez la grâce de donner vos

(1) Le nom de Prusse, qui s'est étendu à tout l'Etat, correspond essentiellement à la province dont Koenigsberg est la capitale.

ordres, de faire expédier un passeport à ma fille la Princesse Louise et sa suite, pour se rendre de Koenigsberg en Prusse, à Reinsberg.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,
Sire,
de Votre Altesse Impériale
le très humble et très obéissant serviteur
FERDINAND (1).

La princesse Ferdinand joignit une lettre à celle de son époux. L'empereur lui inspirait une admiration mêlée d'effroi et le trouble de son âme a passé dans son style.

Sire,

C'est avec la confiance qu'inspire un bienfait déjà reçu que j'implore aujourd'hui la grande âme de Votre Majesté Impériale. Elle rendit il y a un mois à nos âmes déchirées de la perte d'un fils, le fils qui nous reste; c'est une mère en larmes qui l'en supplie; comment supporterai-je l'idée de voir ma fille avec une santé fragile, quatre petits enfants, abandonner sa patrie pour chercher un asyle, au milieu de l'hyver, dans une terre étrangère, sous un ciel si dur; comment la nouvelle de la mort des deux enfants de la princesse Guillaume n'eût-elle pas rempli

(1) Archives nationales, AF IV — 1690, fol. 44. — Lettre autographe.

mon âme de terreurs? Je crains pour ma fille : allarmes pour mes petits enfants. Sire, vous n'est pas seulement le plus grand des souverains; Sire, vous est bon frère, bon fils; Vous ne serez pas sourd aux prières d'une mère, Vous ne serez pas insensible à sa douleur. Votre Majesté Impériale, au milieu de ses victoires, ne dédaignera pas la douceur de diminuer les maux d'une famille déjà si malheureuse. Je me rendrai caution pour ma fille, Sire, que Votre Majesté Impériale n'aura pas le plus léger sujet de regretter la grâce qu'elle aura faite, tant d'adversités, des pertes cruelles en répondant également, et le bien que ma fille devra à Votre Majesté n'en est pas un garant moins sûr. Retirée dans le château de son père à Rheinsberg, à 20 lieues de Berlin, elle ne pourrait même être exposée à blesser la reconnaissance. Père et Mère béniront à jamais Votre Majesté Impériale dont la Bonté adoucit les infortunes dont leurs vieux jours étaient accablés.

Je suis avec respect

Sire

de Votre Majesté Impériale

la très humble et dévouée servante

Louise Pr. FERDINAND.

Berlin, ce 3 décembre 1806.

(1) Id., fol. 45. — Lettre autographe.

La princesse Louise avait épousé en 1796, à 26 ans, le prince Antoine Radziwill, sorti d'une des plus illustres familles polonaises, qui n'en avait que 21. L'aîné de leurs quatre enfants, Guillaume, avait 9 ans; il était tombé malade à Koenigsberg, et les parents et grands-parents, douloureusement impressionnés par des deuils qui venaient de frapper la famille royale, se tourmentaient fort à son sujet. Un gros paquet de lettres daté de Koenigsberg, 10 décembre, arrivé à Berlin le 21, délivra d'inquiétudes le prince et la princesse Ferdinand. Leur fille disait sa joie d'avoir enfin reçu des nouvelles de ses chers parents, et son espoir d'obtenir des passeports pour revenir à Berlin quand le petit malade serait assez rétabli pour pouvoir supporter le voyage.

Le 15 décembre, ce fut le prince Antoine Radziwill qui écrivit à sa belle-mère, la princesse Ferdinand :

« Guillaume se remet visiblement depuis les dernières nouvelles que Votre Altesse Royale a reçues de Louise; ce malheur de plus aurait été affreux; y échapper, c'est presque retrouver le bonheur. »

Deux jours plus tard, la princesse Radziwill écrit la lettre suivante :

« Koenigsberg, 17 décembre 1806.

J'ai, Dieu merci, de bonnes nouvelles à vous donner, mes bons parents. Guillaume continue d'aller bien, et les progrès, quoique lents, ne me laissent plus de doutes de son rétablissement. Je ferme les yeux sur le passé et sur l'avenir pour ne m'occuper que de la reconnaissance que je dois dans cet instant à la Providence, qui *peut sauver*, *qui sauve* quand tous les secours humains paraissent nous abandonner.

Vous, ma bonne mère, qui savez tout ce qu'on éprouve pour celui qui sauve votre enfant, devez concevoir tous les sentiments qui m'occupent ; tour à tour, je remercie Dieu et Stufeland (1). J'embrasse Auguste de tout mon cœur. Veuillez lui dire que j'ai vu Stagen, qu'il a dîné avec nous, qu'il est placé, et qu'il va demain au lieu de sa destination ; j'ai eu bien du plaisir à causer avec lui et à entendre tant de détails qui m'intéressaient. Nous sommes bien tristes de n'avoir aucune nouvelle de Mimi. » (2)

Mimi venait d'arriver à Berlin, et dans le même moment, Auguste en était parti. Mais, avant de rendre raison de cette arrivée et de ce départ sur lesquels le général Clarke, gouver-

(1) Le médecin, sans doute.
(2) Arch. nat. AF IV — 1692, fol. 100.

neur général, écrivit un long rapport à l'Empereur, disons tout de suite que la princesse Radziwill n'obtint pas les passeports sollicités par ses parents et par elle-même. Le 28 décembre, elle avait adressé cette supplique à l'Empereur :

« Sire,

Je joins mes instantes prières à celles que mes parents ont adressées à V. M. Impériale et Royale pour me réunir à eux. Leur âge et leur santé les ont dispensés du devoir imposé à toute ma famille de suivre Sa Majesté le Roi. Je crois y avoir satisfait en me rendant jusqu'ici ; la répugnance que j'ai à m'expatrier me fait recourir à la protection de Votre Majesté Impériale. Je remets à sa bonté l'intérêt si cher pour moi de rejoindre mes respectables parents ; ce sera de nouveaux titres qu'elle aura à notre reconnaissance après les marques de bienveillance et d'égards que Votre Majesté Impériale leur a déjà témoignées. Je la supplie de daigner me faire tenir les passeports nécessaires pour mon retour à Berlin.

Je suis avec respect
Sire
de Votre Majesté Impériale et Royale
la très humble et très obéissante servante
Louise de Prusse, Princesse Radziwill.

Koenigsberg, 28 décembre 1806. » (1)

(1) AF IV — 1690, fol 43. — Lettre autographe.

Pour des motifs qui nous échappent, l'Empereur ne se laissa pas fléchir. Il sut bien obliger le propre beau-frère de Frédéric-Guillaume à rejoindre le quartier général prussien : il ne permit pas que, de Koenigsberg ou de Mémel, on pût sortir pour rentrer dans les provinces conquises par nos armes.

III

Le prince Auguste, placé dans la position très délicate de prisonnier sur parole, avait affecté, suivant le rapport verbal fait à Clarke par le général Hulin, gouverneur de Berlin, de se promener à cheval dans les rues de la ville pendant deux jours de suite, qui furent justement ceux où il avait circulé des nouvelles de prétendues défaites de l'armée française. Il avait vu le général major, comte de Tauenzien, autre prisonnier sur parole, venu à Berlin sans permission, liberté que le prince Auguste prenait lui-même fréquemment : « ... il est venu presque chaque jour à Berlin la nuit, de Charlottenbourg, et il a dû même y revenir après le

refus formel que le gouverneur général lui a fait de le laisser séjourner à Berlin. »

Déjà, l'Empereur avait écrit à Clarke pour l'engager à l'éloigner de Berlin à la première occasion, de façon que le 24 décembre, à 5 heures du matin, le prince fut arrêté, avec tous les égards dus à son rang et à ses augustes parents, et dirigé sur Nancy, accompagné de l'adjudant commandant Lepreux.

Les Berlinois ne furent pas informés des véritables causes de ce départ que les sentiments anti-français du prince rendaient nécessaire, en raison de la prolongation de la guerre; ils les soupçonnèrent probablement, mais n'en tinrent aucun compte au prince qui les scandalisait par l'affichage public de ses faiblesses. Presque tous les jours, il s'était montré au spectacle avec sa maîtresse : c'était, pour lors, la fille d'un chapelier, une demoiselle Wichmann, et, bien entendu, il se répandit dans la ville certains détails que l'heure indiscrète de l'arrestation fit connaître. Clarke les transmit à l'Empereur, tout à trac, sans périphrases : « et dans la propre maison de son père, le prince Ferdinand ! » ajoute Clarke (1).

C'était là encore une délicatesse française que les bons parents, malgré leur grande hono-

(1) AF IV, 1692, fol. 103-107.

rabilité personnelle, n'étaient guère en état de comprendre, ainsi qu'on le verra plus tard, ni le public non plus, sans doute ; toutefois, il se montra très mécontent que la demoiselle, sur les instances du prince Auguste, fût partie de Berlin pour le suivre, une heure après qu'il en était parti lui-même.

Laissons-les sur le chemin de Nancy, et revenons à Mimi qui, bravant toutes les défenses, avait quitté sa résidence de Freyenwalde, et était arrivée en coup de vent à Berlin, le 23 décembre avec ses deux fils et MM. de Constant et de Bentinck, attachés à sa maison.

Freyenwalde était à la distance d'une poste de Berlin, une douzaine de lieues environ. Le prince et la princesse d'Orange, avec leurs enfants et leur suite, s'y étaient installés depuis un mois, après de longues pérégrinations qui avaient momentanément séparé les deux époux, et causé de mortelles alarmes à la douairière et à sa fille, demeurées longtemps sans nouvelles de ce qu'elles avaient de plus cher.

Le trait d'union entre les deux moitiés de la famille d'Orange fut la princesse électorale de Hesse, Augusta, sœur de Mimi, restée, l'on s'en souvient, à Berlin ; le petit enfant qu'elle y mit au monde en novembre, et qui fut un

garçon, ne vécut que quelques jours. Augusta et Mimi étaient nièces de la douairière d'Orange; Mimi, par son mariage, devint la belle-fille, et belle-fille très aimée, de sa tante. Des lettres passèrent entre Schleswig et Freyenwalde sous le couvert de la princesse électorale de Hesse, pour laquelle M. Bourrienne, ministre de France à Hambourg, avait une grande considération, car il chargeait ses propres courriers des lettres de Hambourg ou de Schleswig qui la pouvaient intéresser. Le prince Wittgenstein, écrivant de Hambourg à la princesse électorale de Hesse, recommande à S. A. R. de *couverter* les lettres qu'elle lui adresse à M. Bourrienne dont il lui donne l'adresse, et la prie de vouloir bien ajouter quelque chose d'obligeant pour M. le ministre.

A la fin de novembre, un courrier de Bourrienne apporta à la princesse Augusta un volumineux paquet dans lequel se trouvaient une lettre de son époux, purement amicale (1); une de Loulou, très aimable : « ... notre établissement céans est aussi confortable que possible pour les circonstances; la satisfaction d'être réunie à ma mère est pour moi un grand motif

(1) Le prince électoral de Hesse écrivait peu et s'en tenait aux banalités. Il était d'autant plus prudent qu'il cherchait à gagner les bonnes grâces de l'Empereur.

de consolation..... adieu, mon cœur », et une longue épître de la douairière d'Orange.

Schleswig, 25 novembre 1806.

La situation est de tout point si affreuse que l'on ne trouve réellement pas de termes pour s'exprimer; mais, croyez bien, ma chère nièce, qu'en particulier je sens vivement la part que vous y avez, et que j'ai bien partagé la position où vous vous trouviez au moment du départ de votre famille, devant attendre à Berlin les ennemis qui entraient en vainqueurs. Mais on m'assure qu'ils se sont montrés avantageusement à votre égard, et que l'Empereur a eu envers vous les procédés qu'il vous devait à tous égards. Je serai bien aise d'en apprendre la confirmation de vous-même et d'avoir des nouvelles de votre santé.

C'est au milieu de tout cela que ma fille et moi nous avons été poussées successivement par les événements malheureux de la guerre, depuis Brunswick jusqu'ici et, à mon grand étonnement, j'y ai trouvé votre époux et l'électeur, chassé de ses Etats comme nous, et plus maltraité qu'aucun de nous, malgré sa neutralité. Les bras m'en sont tombés, et c'est d'abord à vous que j'ai pensé, ma chère nièce.

Si vous avez quelque chose de consolant à m'apprendre, veuillez m'en faire part.

Je suis toujours sans nouvelles de mon fils et de Mimi, depuis le 28 octobre ; ils étaient alors ensemble, depuis la veille, à Cöslin ; ils avaient envoyé Sartoris à Berlin et voulaient attendre son retour pour se décider où ils iraient..... Pas de nouvelles des Russes, mais des données sûres qu'ils arrivent en foule. J'ignore encore combien de temps nous pourrons rester ici, puisque cela dépend des Français, s'ils veulent ou non respecter la neutralité danoise. On se flatte qu'il n'y a rien à craindre ; mais, d'un moment à l'autre, cela peut changer : alors, le vent décidera de notre sort ; car il ne nous reste plusqu'à passer le Belt ou à nous rendre en Angleterre.

Je vous embrasse, ma chère nièce, et suis avec le plus tendre attachement, votre toute dévouée tante.

WILHELMINE.

Votre mari est extrêmement amical à notre égard et je trouve qu'il se comporte très bien dans le malheur, ne montrant d'inquiétude que pour vous. » (1)

La lettre désirée de la nièce dut arriver sur

(1) Id., fol. 78.

ces entrefaites, car le 1er décembre, Loulou s'empresse de répondre à sa cousine Augusta de Hesse.

« Schleswig, 1er décembre 1806.

Votre lettre m'a bien réjouie, ma chère cousine, et je vous en rends mille grâces, ainsi que des vœux que vous m'adressez pour ma fête (1). Vous ne doutez pas non plus de la part que j'ai prise à la perte de votre nouveau-né. Je pense, au reste, comme vous, que les morts sont plus heureux que les vivants et, d'après cela, je ne m'afflige pas pour ce pauvre petit. C'est aussi la réflexion que j'ai fait faire à votre mari qui, maintenant, m'y paraît résigné.

Nous fîmes hier ensemble une partie de boston et nous fûmes voisins à souper. Vous pensez donc bien, mon ange, qu'il fut sans cesse question de notre aimable Augusta. Il vous écrivit hier par occasion et m'a chargée de vous dire mille tendresses de sa part, ainsi que de celle de toute sa famille, qui eut la politesse de passer chez moi le 28, jour auquel *j'espérais* que personne ne songerait, puisqu'il me rendait bien triste. Vous comprenez cela, ma toute chère, et cependant, la bonté et l'amitié qu'on

(1) Loulou était née le 28 novembre.

me témoigne de tout côté à cette occasion ne peuvent que me toucher.

Veuillez, cher ange, remercier la tante Ferdinand (1) de sa gracieuse lettre du 21 octobre que je ne reçus que samedi et, si vous le pouvez, faites savoir à Mme de Sartoris que la sienne de la même date est, depuis deux jours, en ma possession en lui en faisant mille remercîments. Je n'ai rien appris de sa princesse (2) depuis le 18 octobre ; je m'inquiète pour sa santé qui est si délicate.

Adieu, chère Augusta ; Maman vous embrasse ; j'envoie une tendre accolade à votre petite famille.

Votre Loulou. » (3)

Dans le même moment, la mère et la fille eurent une grande joie ; elles reçurent une lettre du prince d'Orange dont elles n'avaient pas eu de nouvelles depuis quatre semaines. Lorsque le prince l'avait écrite, il était de nouveau séparé de sa femme, de façon que Loulou, ignorant que tous deux s'étaient rejoints ensuite à

(1) Le prince Ferdinand était oncle du feu roi Frédéric-Guillaume II et de la douairière d'Orange ; grand-oncle du roi régnant Frédéric-Guillaume III, de ses frères, de ses sœurs : Mimi et Augusta, ainsi que du prince d'Orange et de sa sœur Loulou.

(2) La princesse Louise Radziwill, fille du prince Ferdinand.

(3) Id., fol. 79.

Freyenwalde, répond à son frère, le 7 décembre, sous le couvert de Mme de Sartoris.

« Je n'essayerai pas de vous dépeindre, mon bon Guillaume, la joie que j'ai ressentie samedi en revoyant de votre écriture. Il faut avoir été privé des nouvelles de ceux qu'on chérit pour comprendre cela. Je bénis Dieu de votre bonne santé, de celle de Mimi et des choux à l'époque où vous les quittâtes, me flattant que tous ces voyages continuels ne leur auront pas fait plus de mal qu'à nous qui, malgré la mauvaise saison et tout ce qui s'en suit, sommes à merveille.

Toujours insatiable, depuis que j'ai de vos nouvelles, mon bon ami, j'en voudrais encore; car, en digne fille d'Eve, ma curiosité n'est rien moins que satisfaite, et je suis impatiente du parti définitif que vous prendrez, me flattant quelquefois qu'il nous réunira en temps et lieu, seule joie que je demande au Ciel.

Je vous rends mille grâces, mon très cher frère, de tout ce que vous me dites de tendre et d'amical sur mon anniversaire de naissance, qui n'est plus une fête pour moi, mais m'accable de tristesse par tous les souvenirs qu'il me présente. Votre amitié pourtant est un baume pour mon cœur affligé, et j'y compte comme sur un appui inébranlable. Vous pouvez vous imaginer

ce que notre maman fut pour moi en ce triste jour du 28 novembre; j'en fus bien touchée, et j'ai fait l'impossible pour surmonter mon chagrin et répondre comme je le devais aux attentions et bontés qu'on me marquait de tous côtés; et le lendemain j'en fus récompensée par la surprise et le moment de bonheur que me procura votre lettre du 24 novembre. Nous n'avions rien reçu de vous depuis celle du 20 octobre; j'espère qu'il ne faudra pas derechef attendre quatre semaines,

Hier, 6 décembre, nous bûmes à la santé de *monsieur votre fils;* je désire qu'il profite de la leçon que lui donne l'adversité pour croître ses vertus et se rendre digne du nom qu'il porte. Embrassez-le pour moi, et Fritz et Pauline quand vous les reverrez, ainsi que leur charmante maman. Tous mes vœux montent au Ciel en votre faveur, mon aimable ami. Mon Dieu! que je suis occupée de vous tous et comme je voudrais que nous puissions être réunis! Je me flatte cependant que cela arrivera tôt ou tard. Je vous serre contre mon cœur. » (1)

Monsieur votre fils, le cher neveu de la tante Loulou, venait de prendre ses quatorze ans. Fritz, le cadet, avait dix ans, et Pauline, la plus

(1) Id., fol. 81.

jeune de la famille, un peu moins de sept. Ce jour-là même, 7 décembre, la petite Pauline avait ressenti les premières atteintes d'un mal auquel on n'attribua d'abord aucune gravité. C'est le père qui en donna la nouvelle à sa sœur.

« Freyenwalde, 9 décembre 1806.

... Notre établissement provisoire est assez tranquille ; nous sommes toujours dans l'attente des passeports pour pouvoir retourner à Berlin. Pauline est un peu incommodée depuis deux jours ; mais ce n'est qu'un peu de froid et de dérangement d'estomac ; je me flatte que dans un ou deux jours elle sera entièrement remise. »

Le 12, le prince écrit à sa mère :

« J'ai reçu hier votre lettre du 1er décembre ; je me flatte que nous pourrons avoir régulièrement de vos nouvelles. Comme nos lettres ne contiennent que des signes de vie et des assurances au sujet de l'état de nos santés respectives, je pense que le meilleur sera d'écrire alternativement à vous et à ma sœur, et d'expédier en conséquence par semaine une lettre à chacune.

Mon épouse et la petite famille sont à vos pieds ; avec la santé, cela va assez bien ; cependant, Pauline n'est pas encore entièrement remise.

L'empereur de France, ceux qui sont attachés à sa personne et le ministre des Relations extérieures (1) ont quitté Berlin et sont à Posen, à ce que l'on m'a dit. Cet éloignement retarde l'espoir que j'avais d'obtenir quelques déterminations au sujet du sort de ma maison.

Agreéz... G. F. prince d'Orange. » (2)

Enfin, l'on apprend, le 15 décembre, à Schleswig, par l'intermédiaire de la princesse électorale de Hesse, des nouvelles sûres et récentes du prince et de la princesse d'Orange. Aussitôt, Loulou écrit à sa cousine :

« Vous dire, ma bien chère Augusta, le plaisir que m'a fait votre lettre, n'est pas en mon pouvoir. Je vous remercie mille et mille fois de m'avoir donné des nouvelles de notre Mimi pour laquelle, ainsi que pour tout ce qui lui appartient, j'étais fort inquiète. Voici un mot que je vous supplie, mon cœur, de lui remettre de ma part.

Pauvre Marianne ! que je la plains ! (3) Elle

(1) Le prince de Bénévent.

(2) Id., fol. 83.

(3) Marianne, la princesse Guillaume, belle-sœur du Roi, de Mimi et d'Augusta, venait d'être éprouvée par un affreux malheur ; elle-même l'a raconté dans une admirable lettre qui sera rapportée plus loin.

aimait cette enfant avec tant de passion, et le Ciel lui ravit cette douce consolation ! — Marie va et vient continuellement, et je pense que, finalement, elle viendra encore me dire bonjour en passant, ainsi que ses marmots, qu'elle est allée chercher, apprenant que, vu l'absence de son *fratello*, elle en avait encore le temps (1).

J'embrasse votre petite famille et salue votre cour, ainsi que tout ce qui pense à mon existence dans cette grande ville. Adieu, mon ange, une autrefois davantage. Je vous chéris pour la vie.

Votre mari m'envoie une lettre dont Maman a voulu se charger, et je lui ai cédé ce plaisir en fille bien élevée. »

(1) Marie-Paulowna, l'une des sœurs du czar Alexandre, avait épousé à 18 ans, en 1804, le prince héréditaire, de Saxe-Weimar, lieutenant-général au service de Russie. Il était en voyage, et Marie avait dû se rapprocher de son beau-frère, le prince héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, alors fixé à Altona près de Hambourg, car ce dernier écrivait le 23 janvier 1807 : « Ma belle-sœur Marie est encore dans ces environs ; elle est inquiète pour son mari qui court le monde. » — Le prince héréditaire de Mecklembourg-Schwerin était veuf d'Hélène Paulowna, sœur aînée de Marie ; il avait deux enfants, de 6 ans et de 4 ans ; ce sont assurément les marmots, neveux de Marie, dont parle Loulou, que leur tante avait pris durant une absence de son beau-frère. Marie n'avait pas d'enfants. Un mot que l'on trouvera plus loin indique qu'elle en avait perdu un ou deux ; il fallait qu'ils fussent morts dans l'année de leur naissance, car le Gotha n'en fait aucune mention. — Le *fratello* ne peut être que le beau-frère de Marie ; les grands ducs : ses frères et ceux du czar, n'étaient point en Allemagne à une telle époque.

Et voici l'heureuse lettre incluse dans la précédente.

« Enfin, chère et bonne Mimi, j'apprends où vous êtes (1) et où je puis vous adresser quelques lignes ; je le fais avec d'autant plus d'empressement qu'il y a bien longtemps que je n'ai eu le bonheur de correspondre avec toi ni savoir de tes nouvelles directes. Juge, *angesse*, que ta dernière lettre était du 28 octobre, et que, depuis lors, je ne savais rien de tes faits et gestes, jusqu'à ce que, par deux mots de ton bien-aimé en date du 24 novembre, j'appris qu'au lieu de pousser vers le Nord (2) tu te rapprochais de nos climats, et j'en éprouvais une vraie joie, me flattant que par là, tôt ou tard, nous parviendrons à nous réunir.

Dis-moi comment tu te portes, et comment ta santé a résisté à ces voyages continuels ainsi que celle de tout ce qui t'entoure. Je suis bien impatiente de revoir de ton écriture, bonheur dont je suis privée depuis six semaines. J'embrasse tes choux et salue ta société. Voici deux mots pour Guillaume (le prince d'Orange). Je t'ai écrit bien souvent depuis le 30 octobre, dernière lettre que je sais que tu as reçue; mais j'ignore si ces épîtres te sont parvenues, puis-

(1) A Freyenwalde.
(2) Vers Koenigsberg où se trouvait la famille royale de Prusse.

qu'elles te cherchent sans doute où tu n'es pas, et ceux qui s'en sont chargés me les restitueront apparemment en temps et lieu. Ma santé se soutient ainsi que celle de Maman, et nous passons notre temps tout tranquillement pensant et parlant sans cesse des absents pour lesquels nos vœux se réunissent.

Le 18 et le 6, nous bûmes les santés du jour; mais, toutes les occasions, et particulièrement celle du 21, m'ont rendue bien triste (1). Adio, cara mia, c'est par Augusta que j'ai su où tu étais, et je la prie de te faire parvenir ceci. Je te serre dans mes bras en idée et suis à toi à toute éternité. »

Les « deux mots pour Guillaume » ne sont pas moins tendres.

« Schleswig, 15 décembre 1806.

Avant-hier, j'eus une grande et fausse joie, mon bien-aimé Guillaume, ayant reçu une lettre de votre part, qui, dans le temps, m'eût rendue fort heureuse et qui, maintenant, ne me causait plus que des regrets : elle était du 8 octobre ; elle me revient par Posen. Grâce à Augusta, nous

(1) 18 novembre et 6 décembre, jours de naissance de Mimi et de son fils aîné. Au lieu de 21, il faudrait lire 28 ; le 21 novembre ne correspond à aucun anniversaire pouvant intéresser Loulou. le 28 est son jour de naissance à propos duquel on retrouve exactement la même phrase dans sa lettre à Augusta du 1er décembre.

vous savons réuni à Mimi et aux enfants, et nous sommes persuadées que nos lettres du 1er envoyées en Basse-Silésie, n'ont pas pu vous parvenir, et voilà pourquoi vous ne nous écriviez plus, incertains si même nous étions encore ici. J'espère donc que ma lettre du 7, envoyée pour plus de sûreté par estafette à Mme de Sartoris, vous aura été remise et que nous y recevrons promptement réponse. En tout cas, ces lignes-ci ne vous manqueront pas, à moins que vous n'ayez encore changé de domicile, et alors, j'espère que si vous ne pouvez vous-même nous en instruire, Augusta aura du moins cette bonté.

Le sort de la pauvre Marianne m'affecte infiniment. Une Marie qui l'aime beaucoup et qui est ici, en a été bien affligée, d'autant que cela lui rappelle ses propres malheurs. Cette charmante et intéressante jeune personne vous fait ses compliments, dit mille tendresses à Mimi qu'elle chérit. Elle va nous quitter, ce dont je suis bien fâchée.

Adieu, mon aimable ami, je vous serre dans mes bras en idée et suis à jamais votre

LOULOU. »

V

Cependant, la maladie de la petite Pauline n'était pas encore connue à Schleswig. La lettre détaillée que le prince d'Orange écrivit sur ce sujet à sa sœur, étant du 19 décembre, ne lui parvint qu'à la fin du mois : elle donnait à la fois lieu de craindre et d'espérer.

« Freyenwalde, 19 décembre 1806.

D'après ma précédente, je n'ai reçu aucune nouvelle de vous, ma très chère sœur, et les lettres du 7 sont, par continuation, les plus fraîches qui soient en notre possession. D'ici, je peux vous marquer que nous sommes bien portants, à l'exception de Pauline, qui continue à être malade et ne promet pas de guérison de quelques jours. Elle a une fièvre de nerfs, ce qui nous a engagés à consulter le médecin de Berlin, Grappengieser, tant pour avoir une idée exacte de la maladie, que pour juger du degré de confiance que mérite le médecin d'ici. Il a été très content de lui et de la manière dont il a traité l'enfant, et nous a tranquillisés sur le compte de Pauline, vu qu'il a assuré qu'il n'y a

aucun danger et que la maladie étant absolument déclarée, il n'est pas à craindre qu'il puisse exister quelque doute à cet égard, de sorte que les remèdes les plus efficaces peuvent être employés sans crainte de se tromper sur le genre de la maladie.

Veuillez informer ma mère de cet état de maladie de l'enfant, et lui présenter en même temps mes hommages et ceux de Mimi. Du reste, rien de nouveau ; nous sommes dans l'attente des futurs événements et désirons surtout obtenir quelques renseignements qui décident notre sort.

Mimi vous fait mille compliments ; les enfants vous baisent les mains et moi, je vous embrasse avec un attachement inviolable.

Votre très dévoué frère et ami
GUILLAUME FRÉDÉRIC. (1)

Les médecins étaient pleins de confiance — en eux-mêmes — mais la maladie était inquiétante et elle mit les médecins dans leur tort : c'est une triste et banale histoire. L'enfant mourut le 22 décembre. La mère quitta sur l'heure Freyenwalde avec ses deux fils et courut à Berlin auprès de sa sœur, faisant dire au gouverneur général Clarke qu'elle avait craint la malignité

(1) Id. fol. 92-98 pour cette lettre et les trois qui la précèdent.

de la fièvre dont sa fille était morte pour ses autres enfants ; que, d'ailleurs, on pouvait la charger de chaînes... C'est à quoi le général Clarke ne songeait guère. Il prit sur lui d'autoriser provisoirement la princesse à demeurer à Berlin pour y soigner sa santé délabrée; mais il rendit le prince responsable du coup de tête de sa femme, et le fit aussitôt partir de Freyenwalde et conduire en Poméranie, au delà des postes français.

Le prince d'Orange s'en alla rejoindre le quartier général prussien avec une répugnance manifeste. Signataire, avec les deux frères du Roi et les deux fils du prince Ferdinand, de la déclaration qui, en faisant tomber le ministère Haugwitz, avait déchaîné la guerre, il s'était, après les revers, fort détaché des destinées de la Prusse; de plus, bon époux et bon père, cette nouvelle séparation d'avec sa famille au lendemain d'un deuil cruel lui était particulièrement pénible.

Ce prince qui, le premier de sa race, devait porter le titre de roi, ce futur Guillaume I^er^, souverain des Pays-Bas et de la Belgique, semble avoir été plus enclin à se laisser conduire qu'à user d'autorité dans les conjonctures politiques aussi bien que dans les affaires de son ménage. Souhaitant l'amitié de l'Empereur, il

ne réussit qu'à se l'aliéner, sans même conserver les sympathies du parti patriote prussien. Il tolère la folle bravade de sa femme et gémit sur la rigueur d'une mesure qui en était l'inévitable conséquence.

Ses lettres à la princesse, écrites sur la route de Koenigsberg, d'ailleurs touchantes, sont d'un homme désemparé : Mimi était sa boussole ! Et certes, Mimi est une excellente épouse ; mais c'est une nerveuse, une exaltée, une malade : la valeur de ses conseils devait s'en ressentir.

M. d'Ivoÿ, écuyer du défunt stathouder, et chargé des affaires de la douairière, était très attaché au prince et à la princesse d'Orange, mais les connaissait bien l'un et l'autre, ainsi que le prouve cette curieuse lettre qu'il écrit de Berlin au baron de Heerdt, à Oranienstein, proche Diest sur la Lahne.

« Berlin, 3 février 1807.

Je suis venu à Berlin non par curiosité, mais pour porter au général Clarke une lettre de Mme la princesse douairière d'Orange, inquiète de son fils et de sa belle-fille. J'ai trouvé la princesse d'Orange très changée ; pourtant, on la dit mieux qu'elle n'a été. Je suis tombé de mon haut en apprenant qu'elle était venue à Berlin avec ses deux fils sans permission : tout

est réparé par la bonté de l'Empereur ; mais cela fait tort à son mari, qui a des ennemis : ils prétendent qu'il est millionnaire, au moins sa mère, la douairière. C'est faux. Le feu prince d'Orange (1) avait quitté la Hollande avec 20.000 livres qui furent perdues dans la faillite d'une banque anglaise en 1796 ou 1797. Ils n'ont que ce que l'Angleterre s'est engagée, par le traité d'Amiens, à leur payer : 60.000 livres à la princesse et 16.000 à la maison. Ils n'ont rien d'autre ; les domaines de Nassau et de Fulde ont été pris par le grand-duc de Berg et le duc de Nassau.

Ceux-là mêmes qui ont poussé le prince d'Orange à aller le premier faire sa cour à Napoléon lui jettent la pierre... Nous n'avons jamais songé à aller en Angleterre. En quittant Brunswick, nous sommes allés à Schwerin ; l'approche de Blucher (2) nous a fait prendre le chemin du Holstein et, quoique S. A. R., en qualité de douairière, n'est pour rien dans les affaires politiques, cela eût contrarié son fils qu'elle partît pour l'Angleterre, et elle n'aurait plus eu de communications avec ses enfants.

On dépense trop ; je l'ai écrit au Prince, à Cöslin, très franchement. Arnoldi, qui est ici

(1) Le stathouder Guillaume V, mort en avril 1806.

(2) Après la déroute d'Iéna, Blucher s'était rejeté vers le nord ; il entra par force dans la ville libre de Lubeck et capitula le 7 novembre.

et a eu de ses nouvelles, dit que la pénurie d'argent est à l'ordre du jour; je plains les serviteurs, d'autant qu'ils devaient espérer être payés par l'ordre et l'économie établis par le Prince (1).

Je ne puis m'empêcher de gémir sur cet état de choses. Il y a six mois, tout le monde était content et heureux : Quel changement! Vous vous souviendrez de notre dernier séjour à Dillenbourg en juin; si encore, alors seulement, le Prince avait suivi son propre mouvement et ne s'était pas fait rassurer par ces maudites lettres de Lucchesini, nous n'en serions pas là ! (2)

Ces assurances et avis contradictoires ont été cause que l'Empereur a retiré au Prince son amitié que personne ne méritait autant que lui; et le Prince recherchait l'amitié de Bonaparte surtout parce qu'il était poussé par l'intérêt indéfinissable qu'inspire la grandeur et la supériorité du génie : sentiment que je conserve, soit que l'objet qui l'a inspiré éprouve

(1) L'excès de dépense devait donc être imputé à Mimi. Son mari qui amassa, lorsqu'il fut devenu roi des Pays-Bas, une fortune considérable, a laissé une réputation de parcimonie.

(2) Le marquis de Lucchesini, ministre de Prusse en France, aurait détourné le prince d'Orange d'envoyer quelqu'un de sa part à l'Empereur dans le courant de l'été 1806, tandis qu'à Paris, Lucchesini affectait de s'étonner que le prince n'eût envoyé personne.

des revers ou qu'on en éprouve de sa part. Espérons que l'Empereur rendra un jour justice au Prince.

On dit le baron de Gagern (1) à Varsovie et qu'il nous veut du bien ; mais je désire que quiconque se mêle de ces affaires le fasse franchement et sans s'écarter de la seule politique qui convient aux petits princes. Je n'aime pas voir des princillons se croire des Louis XIV et leurs ministres des Richelieu. Le corbeau aux plumes de paon restait toujours corbeau. » (2)

La douairière et Loulou furent averties par une lettre de Mimi et une lettre du prince d'Orange, incluse dans celle de sa femme, que leur cher Guillaume, conduit, bon gré, mal gré, aux avant-postes prussiens, allait se trouver de nouveau exposé aux hasards de la guerre.

« A S. A. R. Mme la princesse douairière d'Orange-Nassau, née princesse de Prusse, à Schleswig.

« Berlin, 27 décembre 1806.

Ma chère Mère,

La lettre que mon mari vous écrivit le 22, vous aura déjà informée, ma chère Maman, du

(1) Le baron de Gagern, ministre de la maison ducale de Nassau entrée dans la confédération du Rhin dont Napoléon était Protecteur, avait suivi Talleyrand à Varsovie.

(2) Id., fol. 172.

malheur que nous avons eu de perdre Pauline. Vous peindre ma douleur est impossible; mais mon cœur est profondément affligé. Je n'ai pas quitté ma pauvre enfant et j'ai recueilli son dernier soupir; la pauvre petite a beaucoup souffert, et avec une patience angélique, lorsqu'elle sentait son état; mais, les derniers jours, elle était presque la plupart du temps en délire; dans les intervalles, elle était si bonne et si douce que cela déchirait le cœur, et si reconnaissante des soins qu'on lui rendait!

Quelques heures après que la petite eut cessé d'exister, je partis pour Berlin avec mes fils; je craignais beaucoup pour leur santé, surtout pour celle de Guillaume; heureusement, ils sont bien portants, mais fort tristes, ce que vous comprendrez aisément sachant combien ils aimaient leur sœur. Pour moi, je suis faible, et mes nerfs surtout ont souffert de tant de chagrins; mais la bonté divine me soutient et me donne plus de forces que je croyais en avoir.

Les peines de tout genre se succèdent si rapidement depuis quelques mois qu'on ne sait plus desquelles on doit le plus s'affliger. Voici une lettre de mon mari pour vous, ma chère Maman; elle vous apprendra sans doute qu'il a été obligé de quitter Freyenwalde pour se rendre du côté de l'armée du Roi; le savoir éloigné à

ce point me désole, et si j'avais pu me douter de ce qui lui est arrivé, je ne l'aurais jamais quitté, ou je serais partie pour le rejoindre, au risque de ma santé ; mais je ne fus informée de la chose que lorsqu'elle était faite ; il ne me reste donc qu'à supporter mon sort avec patience.

Mon mari me charge de vous accuser la réception de vos lettres du 8 ; celles du 15 et du 22 sont en ma possession, mais je n'ai pu les lui faire parvenir, et j'ai pris lecture de celle qui lui était destinée. Mes fils vous présentent leurs respectueux hommages. Veuillez embrasser Loulou bien tendrement de ma part ; je lui écrirai par la poste prochaine. Si Marie est encore des vôtres, veuillez lui faire mes tendres compliments et lui dire que je n'ai pas encore reçu sa lettre ; cette excellente jeune personne partagera sûrement mon chagrin.

Ma sœur est toute ma consolation ; dans ce moment, les circonstances, ni mon choix, ni ma santé, ne me permettent de recevoir qui que ce soit. Je vous baise les mains, ma chère Maman, et vous supplie de me continuer toujours vos bonnes grâces, et de ne jamais douter du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis...

WILHELMINE. »

« Freyenwalde, 23 décembre 1806.

En vous annonçant hier la perte que nous avons faite de Pauline, je croyais, ma très chère Mère, être, pour le moment, au terme de ma souffrance, et je me réjouissais que la chère Mimi fût allée à Berlin avec les enfants pour y jouir de quelque tranquillité et pouvoir soigner sa santé. Effectivement, ces personnes si chères sont heureusement arrivées à leur destination et, d'après ce que Mimi m'écrit, leur santé est assez bonne. Mais cette arrivée m'attire l'ordre foudroyant de passer l'Oder et de me rendre à l'armée prussienne.

Le général Clarke a envoyé des officiers pour me conduire vers les avant-postes, et j'ignore le sort que Mimi éprouve, j'ignore si elle restera à Berlin ou me rejoindra, j'ignore les moyens pour pouvoir correspondre avec elle. Ce coup m'est aussi des plus cruels, et l'idée d'être ainsi éloigné de ma famille, et peut-être longtemps sans avoir de ses nouvelles, me rend entièrement malheureux.

Je regrette aussi, ma très chère Mère, d'être privé de cette manière de vos lettres; du moins, faudra-t-il y renoncer pour quelque temps, et ensuite écrire, ou par des occasions, ou par Koenigsberg et Copenhague. Il m'est impossible de marquer encore où je me rends : vrai-

semblablement, au quartier général du Roi; mais j'ignore où Sa Majesté se trouve en ce moment; aussi, ce ne sera qu'à Dantzig qu'il me sera possible d'avoir des nouvelles sûres à cet égard.

Si, seulement, j'étais avec Mimi! que, du moins, elle fût à portée ou que nous puissions être en correspondance, tout serait supportable; tandis que maintenant..... mais je me tais, et tâcherai de me soumettre, considérant ce nouvel événement comme une nouvelle épreuve que le ciel m'envoie.

Veuillez, ma très chère Mère, faire mille amitiés à ma sœur et lui communiquer celle-ci (cette lettre). Agréez les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être...

G. F. prince d'Orange. » (1)

La lettre du prince (22 décembre) annonçant le décès de Pauline, était arrivée en moins d'une semaine — les mauvaises nouvelles vont toujours vite — à Schleswig; mais ce ne fut que le 13 janvier que la réponse de Loulou parvint à sa belle-sœur, à Berlin.

(1) Id., fol. 106.

« 13 janvier 1807.

J'ai reçu ce matin ta lettre du 29 décembre, ma Loulou. Ah! je ne doutais pas de la part que tu prendrais à mon malheur; je connais ton cœur et l'amitié que tu me portes, et j'étais très sûre que tu pleurerais ma Pauline (1). Cette perte ne peut s'oublier si vite et mon chagrin durera longtemps; mais le Ciel me donne des forces pour supporter mes peines; ma santé se remet, celle des enfants est bonne; je suis tranquillement ici, c'est tout ce que je peux désirer dans le moment présent.

Ton frère était bien le 3; j'ai eu de ses nouvelles ce jour-là, de Cöslin (2). Me trouver séparée de lui dans ce moment est bien dur; mais il faut subir son sort; l'Empereur permettra peut-être qu'il revienne quand il saura combien il a été exact à la parole qu'il avait donnée comme prisonnier de guerre.

Dans cet instant, je reçois une lettre de Marianne, du 20 décembre : comment elle est arrivée, je l'ignore. Elle est bien malheureuse de la perte d'Annette. Sa douleur a rouvert toutes mes plaies; elle ignorait alors mon

(1) La lettre de Loulou du 29 décembre ne figure pas au rapport des postes. Elle dut être envoyée par une occasion particulière, et détournée, car elle serait arrivée bien plus promptement par la poste.

(2) Cöslin est près de la Baltique, au nord de la Poméranie.

malheur, qui n'eut lieu que quelques jours plus tard. Ah ! Loulou, le moindre souvenir me fait perdre tout mon courage ; quand je me croyais bien forte, une bagatelle me fait sentir toute ma faiblesse et fait couler mes larmes. Chère Pauline ! Elle est heureuse, je sens que j'ai tort de la pleurer, mais je ne puis m'en empêcher. Augusta me témoigne une amitié bien tendre ; ses enfants me font société ; Caroline surtout m'est chère ; son âge et sa taille me rappellent ma Pauline ; en la serrant dans mes bras, je tâche quelquefois de me faire illusion (1).

Mille et mille tendresses à Marie ; j'étais sûre de la part qu'elle prenait à mes douleurs. Elle est un ange et je l'aime bien du fond du cœur. Dis-lui que sa lettre m'est parvenue ; dès que j'aurai un peu plus de courage, je lui écrirai. Embrasse-la tendrement, oui, bien tendrement de ma part. Augusta te fait ses amitiés. J'ai reçu aujourd'hui la permission d'oser rester à Berlin (2) ; j'en bénis le Ciel ; l'idée de recommencer ma vie errante était un supplice pour moi. Adieu, ma Loulou, aime-moi toujours, et

(1) La princesse électorale de Hesse avait trois enfants. Caroline, née en 1799 avait quelques mois de plus que Pauline ; après Caroline, venaient un fils et une fille nés en 1802 et 1804.

(2) L'empereur avait approuvé les décisions du général Clarke, et transformé la permission provisoire de résider à Berlin en autorisation définitive.

surtout ne doute jamais de la tendre amitié de ta Mimi. »

Voici la lettre du prince d'Orange que Mimi annonçait avoir reçue.

« A. S. A. R. Mme la princesse d'Orange-Nassau, née princesse de Prusse, à Berlin (1).

Cöslin, 3 janvier 1807.

Depuis quelques jours je me trouve ici, ma très chère Mimi, et j'y suis par continuation (2) dans l'espoir de recevoir de ta part un signe de vie et une direction, n'ayant pas encore eu le bonheur d'obtenir la plus petite nouvelle de ta part. Je crains, par conséquent, ma chère bonne amie, que tu n'aies pas trouvé encore de moyens de correspondre et m'en afflige très sincèrement puisque, dans ma position actuelle, je désire, au-dessus de toutes choses, avoir la certitude que tu es bien portante ainsi que les chers enfants, et connaître tes projets pour me régler en conséquence.

Au risque que celle-ci se perde ou ne te par-

(1) Sauf le mot : douairière, la suscription est la même pour la belle-fille que pour la belle-mère, toutes deux étant nées princesses de Prusse.

(2) Expression particulière au prince d'Orange. — Le mot direction semble être pris au sens d'adresse, qu'il a en anglais.

vienne point, je t'écris pour te donner, autant qu'il est en moi, signe de vie, et te marquer que ma santé est, grâce à Dieu, bonne; mais, du reste, je sens tout le vide de ma situation et ne peux pas songer au parti qu'il faudra prendre dans la suite. Mon séjour se prolongera encore ici où je reste jusqu'à ce que j'aie perdu tout espoir d'avoir de tes lettres. Demain, j'écris au Roi pour lui annoncer mon arrivée ici, et lui marquer la manière dont j'ai dû voyager; également, je lui communiquerai la perte que nous avons faite de la très chère Pauline. J'aurais bien désiré le tranquilliser sur ton sort; mais, puisque moi-même je dois rester dans de cruelles inquiétudes, je ne puis que ne pas augmenter celles des autres.

Embrasse bien tendrement Guillaume et Fritz de ma part; bénis ces chers enfants en mon nom. Ah! puissé-je le faire bientôt en personne et me trouver de nouveau réuni avec toi, de manière à ne plus nous séparer. Bien des compliments à la famille, particulièrement à ta sœur, également aux dames et messieurs.

Adieu, ma très chère et très bonne Mimi; agréez mes vœux pour la nouvelle année. Que l'année 7 dédommage des maux de l'année 6, et puisses-tu être aussi heureuse que tu le mérites à tous égards. Conserve-moi les

sentiments que je me fais gloire de posséder et sois assurée, ma bien chère Mimi, que toute ma vie, l'attachement le plus inviolable t'était assuré, que celui-ci est encore augmenté, s'il est possible, par nos souffrances, et que le sentiment d'avoir essuyé une perte égale et commune a fait une bien profonde impression sur moi. Encore une fois, adieu, que le bon Dieu te bénisse et te conserve.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC. » (1)

V

La lettre de la princesse Marianne, datée du 20 décembre 1806, adressée à sa belle-sœur Mimi et « arrivée je ne sais comment », dit celle-ci, a, sans doute, échappé à la surveillance des agents, car elle ne figure pas dans les rapports des postes ; une autre lettre de la princesse Marianne, écrite six jours plus tard à son autre belle-sœur, Augusta, princesse électorale de Hesse, est insérée dans le rapport du 13 janvier. C'est ce jour-là même que Mimi avait

(1) Id., fol. 142 et 143.

reçu la sienne, celle que nous ne connaissons pas; mais nous pouvons bien supposer que Marianne avait pour ses deux belles-sœurs une égale affection puisque, de sa douleur, elle fait part égale à l'une et à l'autre.

La princesse Marianne, fille du landgrave de Hesse-Hombourg, avait épousé, le 12 janvier 1804, le plus jeune des frères du Roi, le prince Guillaume. Le 4 juillet 1805, il leur était né une fille : Annette ; une autre naquit à Koenigsberg, un mois après Iéna. Les deux enfants moururent à la fin de novembre 1806. M. de Binder, diplomate autrichien en résidence à Berlin, dans une lettre qu'il écrivit le 10 décembre au comte Stadion, ministre d'Etat de l'empereur d'Autriche, lui annonce que « la pauvre princesse Guillaume de Prusse, accouchée depuis son départ de Berlin, a eu le malheur de perdre ses deux enfants presque à la fois. Cette perte est d'autant plus cruelle, ajoute-t-il, qu'elle et son époux ne trouvaient de bonheur que dans l'intérieur de leur famille. »

Remercions l'employé des postes qui a pris consciencieusement copie de la lettre de Marianne à la princesse électorale de Hesse, car on n'en peut guère imaginer de plus belle.

« Koenigsberg, 26 décembre 1806.

Ma chère Augusta,

Quelle séparation ! et comment nous reverrons-nous ? Tu auras bien appris de mes nouvelles par d'autres. Hélas ! que ces temps sont tristes pour ton Annette ! (1) Les chers enfants ! la terre les couvre tous les deux ! Je les aimais si tendrement ! Que ne voyais-je déjà à ma fille ? Elle m'était une si douce consolation quand Guillaume n'était pas avec moi et que je parlais de lui avec cet ange qui aimait tant son père. Tu aurais dû voir ses caresses quand elle le revoyait : oh ! je n'oublierai jamais ces moments ! Et sa tendresse pour cette petite sœur ; comme elle lui portait tout ce qui lui était le plus cher pour lui faire plaisir et comme elle la couvrait de ses baisers ! Hélas ! et cette reconnaissance envers moi ! elle baisait ma couverte quand elle ne pouvait trouver mes mains. Comme elle était douce et aimable ! Je ne vivais, je n'agissais qu'en pensant à mes enfants ; j'étais si fière lorsque je pouvais dire : *mes enfants*.

Me voilà sans but et sans destination, et mère sans enfants ; ma chère sœur, c'est un sort bien triste. Ne pense pas que je veux me plaindre ou que je ne m'y attendais pas. Je savais

(1) On voit par là que la princesse Marianne s'appelait aussi Annette dans l'intimité, comme l'aînée de ses filles.

depuis longtemps qu'un tel bonheur ne pouvait pas durer. De quel prix eût été le Ciel pour moi si j'avais continué à jouir de ces plaisirs sur la terre ? Il y a longtemps que je tremblais de ce changement : depuis vingt et un ans le bonheur m'accompagnait sans interruption et ne faisait qu'augmenter. Le parfait a fini, j'ai perdu le charme de ma vie ; mais je suis encore heureuse.

Ecris-moi bientôt, ma chère Augusta, comment tu te portes et tes enfants. Ah ! tu en seras bien heureuse ! Que le bon Dieu te bénisse !

Je te prie, si Léopold se trouve encore à Berlin (car je n'entends rien de lui), d'avoir un peu de soin de lui pour qu'il ne se perde pas. Invite-le quelquefois à dîner et dis-lui quelque chose de ma part. Je voudrais qu'il prît mon piano, car il n'en a pas et il l'aime tant. » (1)

Le prince d'Orange qui trouvait fort dur qu'un prisonnier sur parole fût contraint par le vainqueur d'aller reprendre du service auprès du vaincu, s'était flatté d'esquiver l'ordre impérial en gagnant Schleswig par Copenhague. Mais le 30 janvier 1807, de Dantzig, il écrit à sa femme

(1) Id., fol. 142. — N'est-ce point par erreur que le rapport des postes donne cette lettre comme traduite et non copiée ? — Le landgrave de Hesse-Hombourg avait onze enfants. Marianne, née en 1785, et Léopold, né en 1787, étaient les plus jeunes. Léopold, alors âgé de 19 ans, était au service danois ; c'est pourquoi il avait pu rester à Berlin.

pour lui dire que ce voyage n'aura plus lieu. «..... Les vents contraires m'ont arrêté et aussi de nouvelles circonstances. Fais savoir à Arnoldi, s'il est auprès de toi ou s'il a gagné Schleswig, qu'il me trouvera à Dantzig, ou bien, il y saura où je suis allé. Les nouvelles de Mémel sont bonnes. Le Roi a témoigné prendre beaucoup de part à la perte que nous avons faite et à tout ce qui te regarde. La princesse Radziwill, qui était restée à Koenigsberg (1), m'a écrit pour avoir de tes nouvelles. Quant à ce qui se passe de nos côtés, je m'abstiens de t'en entretenir; nous-mêmes ne savons que des nouvelles tardives, et, d'ailleurs, la prudence dicte le silence. Depuis quelques jours, le général Victor est à Dantzig; j'ignore s'il y restera, si on l'enverra à Koenigsberg ou s'il sera incessamment échangé (2).

Embrasse bien tendrement les chers enfants de ma part, et fais mes hommages et compliments à la ronde, et particulièrement à ta sœur et aux dames et messieurs. Je désire infiniment

(1) La princesse Radziwill, malgré sa répugnance à s'éloigner encore davantage de Berlin, où se trouvaient ses parents, le prince et la princesse Ferdinand, ne tarda pas à rejoindre la cour de Prusse à Mémel.

(2) Victor, inspectant les travaux des sièges de Colberg et de Dantzig, avait été surpris par un détachement ennemi. L'Empereur le fit bientôt échanger contre des officiers prussiens prisonniers.

que tu puisses trouver moyen de me faire passer de tes nouvelles; je regrette de ne pouvoir maintes fois discuter avec toi, et d'être obligé de me décider d'après mes seules lumières.

Adieu, très chère et bonne Mimi, dans l'éloignement comme près de toi, je suis toujours ton meilleur et dévoué ami et mari.

G.-F. prince d'Orange. » (1)

VI

Supposer que la douairière d'Orange et sa fille Loulou avaient pu concevoir quelque irritation contre Mimi dont la fugue inconsidérée avait eu de si fâcheuses conséquences, serait mal connaître leur cœur. Voici la lettre que la douairière, bien en peine pourtant de son fils, écrivit à sa belle-fille le 2 février 1807 :

« Votre lettre du 16 janvier, ma chère Mimi, est la dernière que j'ai reçue de vous; mais, par celle d'Augusta à Loulou, j'ai été rassurée sur votre santé. La dernière poste ne nous a rien apporté de Berlin et, comme vous pourrez bien le croire,

(1) Id., fol. 173.

je n'ai rien reçu non plus de mon fils, la correspondance étant interrompue du côté où il se trouve. Il ne nous reste qu'à prendre patience et à prier Dieu pour lui.

Dans une telle ignorance des personnes qui nous intéressent, je ne saurais vous rendre ma lettre intéressante, ma chère Mimi, n'ayant avec cela, ni réponse à vous faire, ni nouvelle à vous mander; aussi, aurais-je été tentée de passer cette poste sous silence, si Loulou ne vous avait marqué que nous vous écrirons alternativement, et cela me faisait craindre que vous auriez la bonté de vous inquiéter de ma santé, si vous ne receviez quelques lignes de ma main qui vous assurent que nous nous portons tous bien, comme je puis vous le certifier, ma très chère fille.

Nous avons été occupés ici à fêter les jours de naissance de la famille de Danemark : pas moins de trois, qui se sont suivis directement et, malgré nos deuils, on a voulu que nous y assistions, ma fille et moi (1).

(1) L'électeur de Hesse, père du mari d'Augusta, retiré pour le moment aux environs de Schleswig, avait épousé une fille du feu roi de Danemark, Frédéric V. L'un de ses frères, le landgrave Charles de Hesse, avait épousé une autre fille de Frédéric V; il résidait à Schleswig, étant gouverneur des duchés danois de Schleswig et de Holstein. La douairière avait perdu son mari, l'ex-stathouder Guillaume V, en avril 1806, et Loulou n'était veuve que depuis trois mois.

Aujourd'hui, la foire de Schleswig commence. ce qui animera la ville; mais vous pensez bien que je ne la fréquenterai pas, car il me convient moins à présent que jamais, de faire d'autres dépenses que celles du strict nécessaire. La bonne Loulou vous fait mille amitiés. J'embrasse vos chers fils et la bonne Augusta en vous assurant, ma toute chère Mimi, du constant et tendre attachement avec lequel je suis pour la vie, ma très chère fille, votre très dévouée mère.

P.-S. — J'attends tous les jours le retour de M. d'Yvoÿ, n'ayant reçu aucune nouvelle [de lui] ces dernières postes. M. de Heerdt est venu nous voir. » (1)

La lettre de la douairière à Mimi est du 2 février; le 5, Loulou adressa cette délicieuse épître à sa belle-sœur :

« Ta lettre du 31 janvier me parvint hier, angesse, et je t'en rends grâces. Je suis contente maintenant de l'exactitude et de la promptitude de notre correspondance. Que n'en puis-je dire autant de celle avec Guillaume! mais elle cloche toujours, et nous restons dans la même ignorance à son égard qu'il l'est sûrement au nôtre;

(1) Id., fol. 171. On a déjà vu par une lettre de M. d'Yvoÿ à M. de Heerdt que la douairière d'Orange avait envoyé M. d'Yvoÿ, son écuyer, au général Clarke.

mais, pour lui, c'est bien plus dur et inquiétant, tandis qu'au moins ses lettres du 3 janvier nous sont parvenues sans obstacle; mais il n'en a pas de toi depuis qu'il t'a dit adieu, et il a à trembler pour ta santé. Des bruits vagues qui nous sont parvenus le disent à Dantzig; mais nous n'en avons pas la certitude et nous l'attendons avec impatience.

Maman t'embrasse, ma Mimi, et écrit à Augusta. Elle ne répond pas à Yvoÿ dont elle reçut hier la lettre du 28 puisqu'elle se flatte toujours de le revoir bientôt. Simon (M. de Heerdt) est venu, en attendant, augmenter notre petit cercle qui se met à tes pieds. Marie te presse contre son cœur. Elle attend son *sposo* dans quelques jours (1). Je suis enchantée de tout ce qui prolonge son séjour auprès de nous; c'est, comme tu le dis, un vrai ange, et il est difficile d'être, plus jeune, douée de plus de sensibilité, d'instruction et de caractère. Elle nous témoigne en toute occasion un intérêt et une amitié dont nous sommes bien touchées.

J'ai eu des nouvelles très anciennes de Louise (2), d'environ six semaines. Elle parle de toi, mon ange adorable, comme tu le mérites

(1) Marie-Paulowna dont l'époux, prince héréditaire de Saxe-Weimar était en voyage. Voir la note de la page 57.
(2) La princesse Radziwill.

et avec la plus vive tendresse. Elle me rassure sur la santé de Marianne dont la douceur et la résignation dans son malheur d'avoir perdu ses choux est exemplaire. Quel affreux malheur que celui de Leyde (1), cela fait frémir !

Adieu, chouette agréable, je donne l'accolade à tes garçons, saluant du reste tout ce qui t'entoure. Comment peux-tu me parler de remercîments et de reconnaissance ? Ne connais-tu plus le cœur de ta Loulou, et ne sais-tu pas qu'il t'est dévoué à tout jamais, et que tout ce qui est à moi est à toi, étant trop heureuse de pouvoir te prouver par toutes mes actions combien je te chéris à toute éternité. » (2)

Elle avait toute les attentions et toutes les délicatesses, cette admirable Loulou. Qu'on en juge.

« Schleswig, 2 mars 1807.

Ma chère Augusta,

Marie m'a dit qu'elle m'enverrait un mot pour vous ce matin en réponse à celui que je lui ai remis de votre part ; je l'attends pour fermer

(1) Le 12 janvier 1807, la ville de Leyde en Hollande avait été en partie détruite par l'explosion d'un bateau chargé de 250 barils de poudre qui passait dans un des canaux. Le nombre des victimes fut évalué à un millier. Cette catastrophe devait particulièrement affecter la famille d'Orange.

(2) Id., fol. 173.

ma lettre. Votre oncle (1) est malade depuis quinze jours de rhumatisme et de goutte, ce qui est cause qu'il n'y a rien à faire au château, et nous vivons très solitairement. Nous ne sortons que pour nous promener et faire visite à Marie, qui est pour nous d'une bonté et d'un amical vraiment angéliques.

Votre beau-papa viendra ici demain en visite(2). Je crois que ni lui ni sa société ne se plaisent beaucoup où ils sont; on prétend qu'ils vont s'éloigner encore plus de nous. Votre mari se porte bien. Il y a spectacle trois fois par semaine : c'est une grande ressource pour les hommes, et le samedi, concert public qui, tous les quinze jours, se prolonge en bal. Le plaisir ne manque pas; mais j'en suis tellement déshabituée que je ne conçois plus comment on peut le goûter.

J'ai fait dire à Schröder d'envoyer à Mimi une copie de l'excellent portrait qu'il a fait de Pauline dont je veux lui faire hommage, et je crains qu'il(3) ne soit justement arrivé hier. Cela m'in-

(1) Le landgrave Charles de Hesse, gouverneur des duchés de Schleswig et de Holstein, qui habitait le château de la ville de Schleswig.

(2) L'Electeur de Hesse qui, chassé de son pays, avait pris domicile aux environs de Schleswig.

(3) Loulou dit « il » pour « elle », ayant en tête le portrait plutôt que la copie. Le portrait lui-même, pour un motif qui nous échappe, n'était évidemment pas en possession du prince et de la princesse d'Orange.

quiète ; mais j'espère que ceux auxquels je l'ai fait recommander auront usé de précautions et ne le remettront que dans un bon moment. S'il n'était pas encore arrivé, ne lui en parlez pas, mon ange, et seulement, ayez l'extrême bonté d'en conférer avec Mme de Munchk sur l'instant propice pour le lui offrir. Je désire qu'il lui procure une mélancolique satisfaction, qui ne peut que devenir plus vive avec le temps; mais le premier coup d'œil, peut-être, lui sera pénible ; c'est pourquoi il faut la préparer. Je sais que, pour moi, c'est une véritable consolation de contempler les traits chéris de ceux qui ne sont plus, et que, plus le portrait est ressemblant, et plus il me cause de satisfaction.

Adieu, belle et bonne, je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime de même. » (1)

Sur cette lettre, nous quitterons la famille d'Orange, si unie, et, par ses vertus privées, si sympathique. La douairière, qui ne vit que pour ses enfants; le prince, indécis dans sa vie publique comme un homme qui, étant hors de son pays, ne se trouve d'aplomb nulle part; l'impulsive Mimi dont le patriotisme s'est un peu émoussé dans les voyages inconfortables et les déménagements forcés. Loulou enfin, qui

(1) Id., folio 213.

mérite peut-être plus que sa belle-sœur d'être appelée *angesse*.

Louise d'Orange-Nassau, née en 1770, avait été mariée en 1790 au prince héréditaire de Brunswick, l'aîné des quatre fils du duc Ferdinand de Brunswick, feld-maréchal au service de Prusse, trop connu chez nous par l'insolent manifeste de 1792 qu'il rédigea — ou seulement endossa, disent quelques-uns — et dont la carrière militaire se termina à Auerstadt et la vie à Altona, trois semaines plus tard.

La pauvre Loulou avait fait un triste mariage. Son époux était affligé, dès l'enfance, d'infirmités incurables; il mourut quelques jours avant la bataille d'Iéna. Les deux frères qui le suivaient n'étaient pas plus solides: le vieux duc qui n'en attendait pas d'héritiers, non plus qu'il n'en avait espéré de l'aîné, eut tout juste le temps, avant de mourir, en suite de la blessure qu'il reçut à Auerstadt, d'instituer pour son successeur son quatrième fils (1).

Veuve, Loulou devint la princesse douairière de Brunswick-Lunebourg. Il est à remarquer que Loulou, dont le cœur était si fidèle et si tendre, ne fait pas une seule fois allusion à une

(1) Celui-là ne fut pas soumis au traitement « à la Spartiate » appliqué à ses frères dès leur naissance: ils avaient été plongés dans un bain d'eau froide, cause présumée de leur débilité, dont l'hygiène spartiate n'est certainement pas seule responsable.

union qui avait duré seize ans, ni à la mort, si récente, de son mari. Elle parle — et à peine, car Loulou ne s'attendrit à fond que sur les autres — d'une façon générale de ses malheurs, et cela peut s'entendre de sa vie d'épouse aussi bien que de son veuvage prématuré.

Pour toute autre que Loulou, le spectacle d'un si rare concours de félicités domestiques eût été un surcroît de disgrâces : tous les ménages étaient bénis dans cette famille royale de Prusse ; car, même Marianne, la princesse Guillaume, mère éprouvée, était une heureuse épouse. Et que dire de l'*oncle* et de la *tante* Ferdinand, ces amoureux septuagénaires, qui trouvaient dans leur tendresse conjugale le moyen de souffrir avec calme et d'espérer avec patience ?

VII

La première lettre que les vieux parents avaient reçue de leur fils Auguste, arrêté, comme l'on sait, le 24 décembre et dirigé sur la France, était écrite des environs d'Erfurt. Le jeune prince se louait beaucoup des officiers qui l'accompagnaient, et paraissait n'être pas mécontent de son voyage depuis que *sa société* et sa suite ordinaire l'avaient rejoint. Installé à Nancy, il écrivit avec détails le 15 janvier; signalons cette attention délicate : c'est le nom de sa mère, S. A. R. Mme la princesse Ferdinand de Prusse, qu'il mit sur le paquet.

« Depuis le 27 décembre, je n'ai pas eu de vos nouvelles, mes chers parents; mais je me flatte que les difficultés pour les communications en sont seules la cause. On me témoigne ici beaucoup de politesse. J'ai fait la connaissance de plusieurs personnes aimables chez lesquelles je pourrai passer mes soirées.

Hier, j'ai été à un grand bal où il y avait cinq à six cents personnes; on danse, en général, fort bien, et il y a des femmes qui dansent avec

plus de grâce que nos premières danseuses de l'Opéra. Je crois que je me plairai mieux ici que je ne l'avais cru d'abord.

J'ose vous réitérer ma prière, mes chers parents, de faire une collecte pour les prisonniers prussiens qui se trouvent en France, et je suis bien persuadé que vous y contribuerez avec toute la générosité que vous avez toujours pour les malheureux. Comme je n'ai pas encore reçu un sou de Berlin, il m'est impossible de faire beaucoup pour eux. D'ailleurs, tout est fort cher ici, excepté le vin, et je serai obligé d'augmenter les gages de mes gens parce qu'ils ne peuvent pas suffire.

Clausewitz n'est point encore arrivé. Nous n'apprenons ici d'autres nouvelles que par les gazettes françaises ; de Berlin, je n'ai eu que votre lettre du 27 décembre. Si vous pouviez contribuer à me faire obtenir la permission de faire *incognito* un voyage à Paris, j'en serais très charmé, parce qu'à la paix cela ne pourrait guère se faire ; il serait bien dommage d'être si près d'une ville aussi intéressante sans la voir.

Daignez, mes chers parents...

Votre dévoué fils,
AUGUSTE. » (1)

(1) Id., fol. 151-152. — Clausewitz, aide de camp du prince Auguste, avait été fait prisonnier avec lui à Prentzlow. — Les ouvrages militaires qu'il écrivit dans la suite lui ont acquis une grande réputation.

Cette missive arriva à Berlin le 26 janvier. La veille, la princesse Ferdinand avait commencé pour « son brave garçon » une lettre pleine de conseils très sensés et de recommandations oiseuses, mais bien maternelles.

« A S. A. R. Mgr le prince Auguste de Prusse à Nancy.

Berlin, 25 janvier 1807.

J'attends de vos nouvelles avec une impatience qui égale ma tendresse pour vous. Votre père a fait connaissance de messieurs français qui ne sont ici que depuis quatre jours ; ils sont honnêtes et bons, et la justice qu'ils rendent à votre honneur et caractère m'a portée à la plus sincère reconnaissance, et je serai empressée à leur faire politesse. Ils ont une conversation intéressante et le capitaine Lefèvre est instruit ; ils prouvent une grande sensibilité d'âme. Ils nous ont dit que vous aviez écrit au général Clarke pour obtenir l'agrément de l'Empereur d'aller à Paris ; je vous conjure de différer de le faire jusqu'à ce que l'espérance de la paix se réalise ; avec l'agrément du général Clarke, je vous en avertirai aussitôt, par estafette. Si vous le faisiez avant, vous perdriez cruellement dans l'estime, dans l'opinion

du public, de la famille ; vous seriez taxé de légèreté, d'insensibilité, de manque d'attachement pour votre famille, votre patrie. Je ne pourrais vous faire ni vous donner une idée claire des torts que tout cela vous ferait, tandis que si les négociations se renouent et amènent à la paix, avant la publication et l'échange, personne ne peut trouver à redire que vous alliez à Paris dans le plus grand incognito.

Je ne suis pas contraire à ce voyage ; je le trouve naturel et permis, et que j'en ferais de même ; mais il s'agit du moment. En outre, je vous conjure de ne pas le faire avec le comte de Tauenzien : déjà, cela augmenterait vos dépenses ; puis, il est si dérangé, que cela tomberait à votre charge, et pour une infinité d'autres raisons que je ne puis confier à la plume, trop connues, et sur lesquelles je ne puis m'expliquer (1).

J'ai reçu des nouvelles d'hasard de Louise : elle se portait bien avec tout ce qui l'entoure et vous fait mille amitiés ; elle a appris votre départ sans en savoir les circonstances et se flatte que j'ai la consolation d'avoir des nouvelles de

(1) Le comte de Tauenzien, général major, avait eu le même sort que le prince Auguste. D'abord prisonnier sur parole, il fut ensuite envoyé en France. A la veille d'Eylau, on croyait encore à la paix, en France comme en Prusse.

mon brave garçon. Nous avons entendu un beau sermon que M. Molière nous a tenu (1). On parle paix; on assure que Lucchesini et Zastrow se trouvent chez l'Empereur (2). Vos deux cousines (Mimi et Augusta) vous font mille amitiés; l'aînée jouit de la consolation d'être tranquille ici, mais sa santé n'est pas bien.

J'ai fait écrire à Léo qu'il vous fasse faire une couverte de peau; en la prenant avec vous, vous ne risquerez rien (3), car, malgré que les matelas soient mieux travaillés que chez nous, c'est toujours risquant de se coucher dessus dans des auberges. Je payerai cette couverte avec plaisir, car vous pouvez être empesté. Votre malheureux voyage est allé si vite qu'à peine on avait la faculté de penser au nécessaire. Vous pourriez devenir étique et prendre de mauvaises maladies, tandis qu'avec cette couverte vous ne risquerez jamais rien. »

La princesse revient à satiété sur cette couverte; la réception de la lettre de son fils lui changea heureusement les idées.

(1) Pasteur qui avait fait l'éducation des deux fils du prince Ferdinand. — Il descendait d'une famille française.

(2) Les négociations étaient rompues depuis longtemps.

(3) La princesse songe au voyage de Nancy à Paris, en cas que la paix se fasse. Léo était le valet de chambre de confiance qui avait accompagné le prince Auguste.

« Lundi 26 janvier.

Ma joie a été sans égale. Votre père a reçu votre lettre du 15. Nous sommes bien heureux que vous vous portez bien et êtes content des politesses qu'on vous fait. Je désire que Clausewitz vous ait joint, et aussi pour votre économie (1), car Uhden est un bon garçon, mais pour l'économie, il a été dans l'école du cher Louis (2), il ne s'y connaît point. *Ein wenig windig* (un peu évaporé), ne lui confiez ni lettre, ni cachet; ces sortes de choses ne doivent être confiées à personne.

Une femme qui est venue de Leipsig (3) a dit qu'elle vous avait vu — j'en saurai le nom — et qu'elle avait été tendrement embrassée de vous : cela est-il vrai ?

Il ne nous est pas possible de faire des collectes pour nos officiers; nous sommes trop à l'étroit; votre père perd trop ; il doit songer à ses enfants, à vous surtout, qu'il aime tant; vos lettres de crédit doivent vous être parvenues en ce moment. Je vous écris deux fois par

(1) Clausewitz devait peut-être faire ménage avec le prince et veiller sur sa dépense.

(2) Le prince Louis, frère aîné d'Auguste, tué à Saalfeld le 10 octobre 1806.— Il dépensait d'une façon extravagante. — Uhden avait été attaché à sa personne avant que de passer au service de son frère; Uhden était un subalterne; cependant, il avait avancé une grosse somme au prince Louis, que les parents n'étaient pas en mesure de rembourser.

(3) Auguste avait traversé Leipsig en se rendant à Nancy.

maine ; j'en suis à mon 12e numéro. Ne dansez ni ne valsez trop ; un milieu est bon. Molière et Wolf, qui ont dîné avec nous me chargent de mille respects. J'espère que vous mettez des bottes, et pas des escarpins, afin de ne pas prendre des rhumes et vous rendre malade.

Après-demain, il y aura cinq semaines de notre séparation ; du moins, vous sachant arrivé, je reprends du sommeil ; car, vous sachant seul qu'avec votre chasseur, j'étais inquiète, quoique Uhden soit bon enfant, mais un peu *windig;* je vous enverrai quatre francs d'or pour lui donner en présent (1). Il m'est impossible de lui payer les avances qu'il a faites pour Louis, car il n'est pas le seul ; avec le temps, je le payerai. Je ne paye plus rien pour Louis : j'en suis pour quarante et un mille écus ; cela ne m'est pas possible, quelque peine que cela me fasse pour sa mémoire. Je vous chéris jusqu'à la mort.

LOUISE. » (2)

Le copiste, auquel la princesse Ferdinand donnait bien de l'ouvrage avec ses deux lettres par semaine, a écrit au bas de la dernière feuille :

(1) Qu'est-ce que la princesse Ferdinand entend par quatre francs en or ?— Sans doute quatre louis.
(2) Id., fol. 158.

« Toutes les lettres de Mme la princesse Ferdinand sont de la longueur de celle-ci, et toujours du même ton. Le prince Ferdinand et M. Molière disent ordinairement les mêmes choses en peu de mots. »

(Rapport des postes du 27 janvier 1807.)

Les lettres du prince Ferdinand ne sont guère plus courtes que celles de sa femme; mais elles sont plus intéressantes et beaucoup mieux écrites. La bonne princesse apparaît comme une personne d'intelligence moyenne et de faible culture intellectuelle. Le prince Ferdinand a l'esprit très ouvert, s'occupe de toutes sortes de choses et en parle bien.

Le 7 février, il répond à deux lettres reçues de Nancy.

« A Mgr le prince Auguste de Prusse, lieutenant-colonel et commandant d'un bataillon de grenadiers au service de Prusse, à Nancy.

Berlin, 7 février 1807.

Vos lettres, mon cher et brave Auguste, du 22 et du 24 janvier nous sont parvenues; j'ai lu avec un contentement accompli le récit que vous faites d'un plaidoyer auquel vous avez assisté au tribunal souverain du département de la Meurthe. La cause qui a été jugée paraît du

plus grand intérêt ; le jugement que vous portez sur la manière dont, en France, se traitent les affaires criminelles et les procès civils fait honneur à votre pénétration. Bien des gens de loi sont de votre sentiment que, pour les parties en litige, il vaut mieux traiter les affaires par écrit que de bouche, vu qu'un avocat, doué d'esprit et d'éloquence, trouve moyen de tourner à l'avantage de son client un procès qui serait perdu, s'il n'avait des armes que son éloquence lui donne sur celui de la partie adverse, qui n'est pas doué des mêmes moyens. Quant à ce que vous dites des jurés, c'est un usage que les Français ont imité des Anglais qui, avant la Révolution, n'était pas connu. On lui trouve le défaut que peu de jurés ont une connaissance exacte des lois et que leur jugement ne porte que sur ce que le bon sens leur dicte.

Vous m'apprenez que S. M. l'Impératrice-Reine passera le 18 janvier par Nancy : mandez moi si vous vous êtes fait présenter, par qui, sur quoi a roulé la conversation, comment vous avez été habillé (1) et si vous avez eu occasion de faire connaissance avec les dames de S. M. I. et R. — Je crois que votre mère vous aura fait la même demande.

Il vous sera connu que dans les villes où les

(1) C'est-à-dire en uniforme ou non.

banquiers n'ont aucun commerce, ils ne tracent pas de lettres de change ; c'est le cas de Mrs les frères Schickler, qui n'ont en France que les villes de Strasbourg et Paris, et comme cette dernière est beaucoup plus éloignée de Nancy que Strasbourg, vous jugez bien que cela retarderait au lieu d'accélérer l'arrivée de l'argent. J'aurai soin que vous le receviez exactement au commencement du mois. Je suis fâché de vous dire que si vous faites des dettes, vous serez obligé d'en payer les intérêts; à la suite des contributions auxquelles mes terres sont imposées, de la perte d'une partie de mes revenus, je ne saurais augmenter le dérangement dans lequel tout ceci me plonge.

Si la lettre que vous avez reçue de Paris du général Dejean qui, pendant l'absence du prince de Neuchâtel, fait les fonctions de ministre de la guerre, ne renferme que l'invitation de vous rendre à Paris, les raisons que vous alléguez d'attendre des temps plus tranquilles pour entreprendre ce voyage font honneur à votre jugement (1). Mais, si le général riposte que c'est par ordre de l'Empereur et Roi qui veut que vous alliez à Paris, votre qualité de prisonnier de guerre exige de vous y conformer ; mais, en ce cas, faites en sorte de garder un strict in-

(1) et aux conseils de sa mère.

cognito et ne vous y arrêtez que quinze jours. La prudence de votre conduite dans les circonstances épineuses dans lesquelles vous êtes, vous comblera d'éloges.

J'ignore d'où vient que mes lettres parviennent si peu exactement, vu qu'aucun jour de courrier ne se passe sans que j'écrive. Cela vous fait honneur d'avoir donné à vos prisonniers les cent francs d'appointements que vous recevez par mois comme lieutenant-colonel ; également d'avoir refusé que *** se rende dans les sociétés où vous vous trouvez ; je vous en remercie et vous embrasse tendrement à ce sujet (1).

Vos lettres arrivées en même temps ont causé une joie sans égale à la plus tendre des mères ; elle, et tous ceux qui vous sont sincèrement attachés, font l'éloge de votre conduite ; vous jugez bien que je fais chorus avec eux. Adieu, mon cher et brave Auguste, conservez-vous pour faire encore longtemps la consolation de vos parents.

FERDINAND.

P.-S. — J'ai reçu une lettre de ma fille du 10 janvier. Guillaume fait des progrès de convalescence ; elle et les trois autres enfants sont en bonne santé. » (2)

(1) Il s'agit sans aucun doute de la demoiselle Wichmann, mais dans quelle société pouvait-elle bien être invitée ?
(2) Id., fol. 171.

Le rapport des postes daté de Berlin, 11 février 1807, signale un gros paquet de lettres arrivant de Nancy de la part du prince Auguste. Le copiste n'en a pris que la substance : « Le prince se plaît tellement à Nancy qu'il ne désire plus d'aller à Paris. Il y trouve la société charmante, et y passe les heures très agréablement. Il y voit beaucoup de familles de l'ancienne noblesse qu'il préfère ; mais il ne témoigne nullement cette préférence, parce que cela choquerait les autres et qu'en général, il est facile de donner de la jalousie.

M. Léo, valet de chambre de confiance du prince, continue de rendre compte régulièrement, par tous les courriers, de la santé et de la conduite de son maître, à Mme la princesse Ferdinand. Il dit que la santé continue d'être la meilleure, et que le prince s'amuse toujours beaucoup ; mais, dans une autre lettre, il commence à se plaindre que son maître danse un peu trop et qu'il ne veut pas écouter ses représentations à cet égard ; il propose à la princesse Ferdinand d'écrire une lettre *un peu forte*, à lui (à Léo) dans laquelle elle lui fera des reproches de ce que le prince dansait tant et que Léo n'en a pas fait mention dans ses rapports. » (1)

(1) Id., fol. 179, 180.

Petite malice cousue de fil blanc qui, pourtant, ne doit pas être étrangère à la conclusion de la lettre écrite le 14 février par le prince Ferdinand à son fils.

« Mercredi, vos lettres du 29, 31 janvier et 2 février nous sont parvenues, mon cher et brave Auguste, ce qui nous cause un sensible plaisir. La lettre que vous me communiquez du général Dejean doit être considérée comme un ordre de vous rendre à Paris, ou autre ville de votre choix, à l'exception de celles où se trouvent des prisonniers de guerre ; attendez la réplique qu'il fera à votre réponse. S'il insiste, il faudra obéir ; si l'on vous laisse le choix, prenez Versailles, au lieu de Paris ; la proximité de la capitale vous permettra de voir ce qu'elle renferme d'intéressant et, à Versailles, il y a également spectacle.

Mais si, contre mon sentiment, vous optez pour Paris, je vous prie, vous conjure, d'y tenir la conduite la plus mesurée, de vous observer jusque dans les plus petites choses : ce serait remarqué tout de suite. Refusez de dîner ou souper chez les ministres étrangers. Si S. M. l'Impératrice et Reine désire vous voir, rendez-vous lui faire la cour, mais en uniforme ; et ne demandez pas à lui être présenté, sous le pré-

texte que vous jugez que votre présence ne lui serait pas agréable. Vous comprenez les motifs qui me portent à vous conseiller d'user de tous les ménagements. Comme je crains qu'en arrivant inconnu à Paris, on pourrait vous surfaire dans vos dépenses, je vous conseille de vous adresser à M. Tisenik, rue des Fossoyeurs, 12, fg St-Germain ; il vous trouvera un logement dans un hôtel.

Je serais fort embarrassé de vous envoyer des valses, parce que les hautbois des régiments du Maréchal et d'Orange sont allés chercher fortune ailleurs. Je vous conjure, mon cher Auguste, de ne pas recommencer à vous mettre à danser ; vous avez la poitrine faible, les médecins vous l'ont défendu.

Je ne m'attendais pas que dans un pays où il n'y a plus de noblesse, on ferait une grande différence entre ceux qui sont nés nobles et ceux qui ne sont pas tels. Je ne connais aucune société de Nancy ; mais je ferais choix, si j'étais là-bas, de ceux dont la société me conviendrait le mieux, n'importe la naissance..... (suit un détail un peu gaillard au sujet du général B*** « qui s'est marié le 10 de ce mois ayant passé les 70 ans »).

Il nous est venu une lettre de votre sœur, du 31 janvier : ils étaient tous en santé. — Je vous

mets encore en garde contre l'assistance aux bals et aux fêtes dans le temps que la monarchie prussienne est plongée dans le plus grand malheur ; en évitant les fêtes, en ne dansant pas, les Français mêmes ne pourront s'empêcher de faire votre éloge. Ce n'est pas pour vous engager à ne plus aller en société, mais ne dansez pas aux bals. Adieu, mon brave garçon, suivez les conseils que l'amitié dicte. » (1)

Sans doute, il eût été préférable qu'Auguste, colonel d'un régiment prussien et prince du sang royal, se fût abstenu de paraître dans les bals, et surtout d'y danser, au moment que sur la frontière russe se jouait une partie dont le sort définitif de sa malheureuse patrie était l'enjeu. Mais il fallait bien passer ses soirées, et de regarder les danses sans y prendre part, c'était demander l'impossible à un jeune homme de vingt-sept ans, incliné naturellement à cet exercice par une aptitude nationale. Le prince Auguste, en dépit de sa danse inopportune, était demeuré excellent patriote : il avait cette vertu qui ne fut point si commune après Iéna, et il aimait beaucoup ses vieux parents : cela suffit peut-être à lui mériter l'indulgence pour le reste.

(1) Id., fol. 184.

VIII

Le prince Auguste n'allait pas demeurer longtemps à Nancy. Pour des motifs mal connus un changement de résidence lui fut imposé. Entre plusieurs villes dont on lui laissait le choix, mais où Paris n'était point nommé, il se décida pour Soissons. Les parents ignoraient encore le 21 février que leur fils dût sitôt quitter Nancy; le 2 mars, ils le croyaient destiné à aller à Bruxelles ou à Lyon.

« Berlin, 21 février 1807.

Je suis charmé que vous nous donniez l'assurance, mon cher et brave Auguste, de suivre les conseils que votre mère et moi nous vous avons donnés sur la conduite à tenir dans les circonstances actuelles. Comme je vous aime, que je suis intéressé qu'en France, comme dans votre pays, vous soyez estimé, et acquerriez dans l'étranger la même considération que vous avez ici, j'ai cru devoir vous indiquer les moyens les plus propres d'y parvenir.

Vous dites qu'on pourrait, dans la suite des

temps, acquitter les dettes criardes du défunt : soin que je vous laisse quand je ne serai plus ; quant à moi, je me borne à faire élever les enfants naturels (1).

Vous avez raison, mon cher enfant, de témoigner la plus grande reconnaissance, avec l'attachement le plus inviolable, à votre tendre et bonne mère pour ce qu'elle fait pour vous. Il y a peu de femmes si charitables et si bienfaisantes ; pour que d'autres, et surtout Auguste, ne manquent de rien, elle préfère se priver de tout.

Le journal de l'Empire a fait mention de votre visite au lycée de Nancy, de la réponse que vous avez faite au compliment d'un jeune élève ; les gazettes allemandes l'ont répété ; je ne doute pas, qu'au premier jour, on ne parle de la séance de la cour souveraine à laquelle vous avez assisté. Ces visites vous font honneur. Mandez-moi si, dans les maisons où vous avez dîné et soupé, on fait bonne chère, et si vous trouvez les tables mieux servies qu'à Berlin.

Votre mère continue d'être bien portante, mais ne peut se faire au grand éloignement où elle se trouve de vous et de votre sœur. Je n'ai

(1) Il s'agit du prince Louis. Ses deux enfants : un fils et une fille, furent confiés au pasteur Molière et à sa femme. « Votre mère, écrira, deux mois plus tard, le prince Ferdinand, a donné une collation aux enfants de Molière pour leur faire faire connaissance avec les enfants naturels de votre frère ; ils ont joué ensemble. »

rien appris d'elle, mais je me flatte qu'elle est bien portante. Ne croyez pas que je sois indifférent à ce sujet, il me cause une peine sensible; il n'y a que la paix qui nous rejoindra; je prie Dieu journellement de nous la donner; mais, vieux comme je le suis, comment s'attendre à vivre pour voir arriver cette époque?

Voici pour votre entretien du mois de mars, une lettre de change de 3.260 francs faisant 946 écus courant de Prusse dont vous nous accuserez réception. Adieu, brave Auguste, je vous embrasse tendrement.

FERDINAND. » (1)

« Berlin, 2 mars 1807.

J'ai reçu hier, mon cher ami, votre lettre du 19. Dieu veuille que vous puissiez aller à Bruxelles où vous seriez au mieux; vous y trouverez le comte de Mérode, beau-frère de Caraman, qui a eu beaucoup de politesse dans ma maison. A Lyon, vous n'y seriez pas bien; la ville n'est plus ce qu'elle était avant la Révolution. Ne pourriez-vous aller à Genève qui ferait un séjour bien agréable pour vous? A genoux, je vous conjure de penser à votre conservation. Je me suis fait donner les noms des meilleurs médecins de Genève et de Lyon que j'ai envoyés à Léo.

(1) Id., fol. 201.

Comment ferez-vous avec la W. C. à cette heure, mon cher ami ?

Les vers sont fort jolis, et je suppose que mon cher Auguste a eu une petite amourette qui lui donne, en outre, quelques regrets de quitter Nancy. Personne ne vous accuse d'avoir causé votre départ de Nancy par une conduite imprudente ; les secours que vous avez pu donner à ces pauvres gens vous font honneur. Votre père et moi nous faisons tout ce que nous pouvons pour le secours des pauvres et des femmes de soldats ; vos femmes de grenadiers ne sont pas oubliées, cher ange, car tout ce qui vous appartient est cher à mon cœur.

Dieu veuille que j'apprenne ce mercredi (1) où vous serez allé : à Lyon, vous ne seriez pas d'une manière agréable, et puis encore si loin de vos vieux père et mère, ainsi qu'à Genève ; car vous êtes déjà si... si loin de nous. L'idée de revoir le calme général me transporte de joie, car papa et moi avons si peu de jours à vivre qu'il serait bien à désirer qu'ils fussent sereins, si c'est possible. Adieu, si tendre et brave enfant, vous êtes l'enfant chéri de votre tendre mère.

LOUISE. » (2)

(1) Le courrier de France arrivait le mercredi à Berlin.
(2) Id., fol. 221.

Le « comment ferez-vous à cette heure, avec la W. C. », déjà assez transparent, nous est tout à fait expliqué par une lettre d'Auguste, datée de Nancy, 21 février.

« J'ai été fâché d'apprendre, mes chers parents, que vous n'aviez pas eu de mes nouvelles depuis le 17 janvier, mais je puis vous assurer que ce n'est pas ma faute, car j'écris régulièrement deux fois par semaine, ainsi que Léo et Uhden. Je n'ai point encore de réponse du ministre de la guerre et, très probablement, je n'en aurai que dans six à huit jours. La cause de mon départ fait honneur à mon cœur, du moins, je suis sûr que vous en jugerez ainsi. On croit ici que ce sont les secours que j'ai donnés à mes malheureux compatriotes, et les sentiments d'honneur et d'attachement à leur patrie que j'ai tâché d'entretenir chez eux, qui ont occasionné l'ordre du ministre.

Je m'afflige de quitter Nancy; il y a beaucoup de personnes qui pensent bien, et qui m'ont donné des preuves bien touchantes de leur attachement dans un moment bien triste pour moi. Agréez, mes chers parents, l'hommage de mon tendre et respectueux attachement.

P.-S.— Le médecin et l'accoucheur permettent

à Mlle W. (Wichmann) de me suivre, les chemins étant ici fort bons. » (1)

Telle était la délicatesse allemande au début du XIXe siècle ! Ni la mère ne compromettait la dignité du foyer, ni le fils ne manquait au respect de sa mère, en parlant librement de semblables détails.

Auguste arriva le 6 mars à Soissons — avec la demoiselle Wichmann, probablement. — Le 2 mars, il avait écrit à ses parents « qu'entre Meaux, Soissons, Beauvais et Senlis qu'on lui proposait, il avait choisi le séjour de Soissons ; qu'il ne désirait aller à Paris que sous le plus strict incognito ; qu'il aimerait mieux s'ennuyer une année à Soissons que de s'exposer à des choses désagréables ou dangereuses pour sa réputation, et qu'il souhaitait beaucoup d'être échangé, trouvant bien cruel d'être prisonnier au moment où le sort de la Prusse et celui de l'Europe vont peut-être se décider, et surtout, lorsque l'on pourrait rendre des services à sa patrie » (2).

A cette lettre, le père répondit le 17 mars :

« ..... Vous avez donné la préférence à Soissons ; personne ici ne connaît cet endroit ; je

(1) Id., fol. 220.
(2) Id., fol 241.

souhaite, mais je doute, que vous y serez aussi agréablement qu'à Nancy. Vous m'apprenez que l'usage subsiste toujours en France qu'à table chacun sert du plat qui se trouve devant lui, à mesure qu'on envoie en faire demander, ce qui interrompt les conversations. — Voici un billet de votre mère avec une lettre à un auditeur du gouvernement à Soissons qui pourra vous indiquer comment vous procurer ce dont vous pourrez avoir besoin, en quel genre cela puisse être : vous voyez par là combien cette tendre mère s'occupe de vous.

J'apprends qu'à Soissons vous y serez au moins aussi agréablement qu'à Nancy, la société y étant également bonne et nombreuse. » (1)

En effet, Auguste ne devait pas s'ennuyer à Soissons ; il y trouva d'aimables gens, entre autres Mme de Valence, la fille de Mme de Genlis, « laide plutôt que jolie, mais d'esprit cultivé et douée d'un vrai talent de dessinateur », qui fit son portrait. Il eut même des invitations à la campagne, et rencontra à Vic-sur-Aisne, Mlle de Fromont, la fiancée du chef d'escadrons de Reiset auquel le prince s'était rendu, le 26 octobre, à Prenzlow.

Reiset, pour lors à Potsdam, écrivit le 25 mars à Mlle de Fromont : « Je savais que le Prince

(1) Id., fol. 246.

Auguste de Prusse devait être envoyé à Soissons; vous pouvez lui parler de moi, ma bonne Amélie; je suis certain qu'il a gardé de moi le moins mauvais souvenir que pût lui laisser ma personne en une circonstance si fâcheuse pour lui.

Rappelez-lui donc l'officier parlant allemand qui le fit prisonnier, au moment où il se dégagea du marais où je l'avais acculé, et où il restait embourbé avec ses officiers par une température glaciale. Il n'a sûrement pas oublié mon nom, et doit se souvenir que je le restaurai d'une goutte d'eau-de-vie, et que je fis arrêter en sa présence un soldat français qui l'avait insulté. Je le crois un peu fat et plein d'orgueil; on le dit instruit; mais, s'il n'est pas toujours aimable, cela ne l'empêche pas, paraît-il, d'être fort entreprenant avec le beau sexe. J'ai entendu ici, et à Berlin, quelques femmes de la société dire des choses de lui qui sont peu flatteuses, sans parler de la fille d'un chapelier, qui l'a, dit-on, suivi en France. » (1)

L'internement, à Soissons, fut coupé par un voyage à Paris, depuis longtemps désiré par le « brave Auguste », quoi qu'il en ait pu dire. Les parents apprirent par une lettre de leur fils du 21 mars, qu'il s'occupait de voir tout ce que Paris renferme d'intéressant.

(1) Vicomte de Reiset, *Souvenirs*, I, 253 et suiv.

« Je suis persuadé, lui écrit le prince Ferdinand, le 4 avril, que vous aurez été surpris des différentes beautés en architecture, statues, tableaux, antiquités et médailles, qu'on vous aura fait voir, et vous serez occupé les soirs à faire un journal de ce que vous aurez trouvé de plus intéressant. Je m'attends que vous n'aurez pas perdu de vue d'assurer de mes devoirs Mmes de Souza et de Boufflers (1).

Le jugement que vous portez des différents spectacles auxquels vous avez assisté est conforme à ce que j'ai entendu dire à plusieurs personnes qui ont été à Paris, et qui prétendent qu'à l'Opéra, les décorations, costumes, ballets sont uniques en leurs espèces; mais que la beauté du chant n'y répond pas.

Si je me trouvais à Paris, ce serait à la Comédie française que je passerais mes soirées, parce que je crois que c'est ce qu'il y a de plus accompli dans ce genre.

Quand vous reviendrez à Berlin, vous trouverez tout mesquin et misérable en comparaison de ce que vous aurez vu à Paris. » (2)

(1) Mme de Souza, veuve de M. de Flahaut, avait épousé en 1802 M. de Souza, diplomate portugais, homme très distingué, avec qui le prince Ferdinand s'était lié pendant un séjour que M. de Souza fit à Berlin. — Mme de Souza a écrit des romans assez estimés.

(2) Id., fol. 376.

Quelques jours plus tard, le prince Ferdinand, qui aime le théâtre, parle à son fils de Talma et de Fleury dont Auguste l'a entretenu, et il ajoute : « un grand avantage pour les artistes français doués de grand talent, c'est qu'étant admis dans la société, ils ont besoin de se former, ce qui n'est pas le cas des comédiens allemands dont les hommes, excepté Iffland, sont de la lie du peuple, et les femmes des p... dont le joli minois fait grâce à leur détestable jeu. Depuis hier, la gelée est revenue; il est tombé deux pieds de neige. » (1)

Au milieu de mai, le temps est humide et à la pluie, et le vieux prince s'en prend « aux deux coquins Salvatius et Pancratius qui tombent sur le 12 et le 13 de mai ; ce sont eux qui occasionnent ce que, depuis longues années, on a observé être arrivé. Berlin est très triste et très ennuyeux ; si l'on n'avait pas la ressource de s'occuper, on périrait d'ennui ; mais il y règne une grande tranquillité, et la police est d'une grande vigilance, au point que les denrées sont, à quelques égards, moins chères qu'avant le commencement de la guerre. » (2)

(1) Id., fol. 310. Iffland, acteur de premier ordre, auteur de talent, sorti d'une bonne famille hanovrienne, était infiniment estimable. Pendant l'occupation française, il se conduisit à Berlin avec plus de dignité que la plupart des Prussiens.

(2) Id., fol. 314.

Sur la tristesse de la ville, aussi bien que sur le bon ordre que les Français y maintenaient, M. de Binder, le diplomate autrichien, parle exactement comme le prince Ferdinand, mais avec plus de détails et de liberté. « ... Depuis que le quartier impérial est parti en avant, nous sommes ici comme dans une ville de province. La société est nulle, comme de raison; les brèches faites aux fortunes peu considérables du pays, les dépenses extraordinaires amenées par l'occupation militaire, ont forcé tout le monde à se ratatiner; à peine trois maisons du pays reçoivent encore. Le corps diplomatique est très réduit, de sorte qu'il ne supplée pas à la stagnation générale (1). On a la ressource de quelques amis et du spectacle. Cette monotonie est d'autant plus pénible que, pendant la première époque de l'occupation de cette capitale, la variété, la nouveauté des objets et les connaissances très intéressantes qu'on était à portée de faire, dédommageaient du renversement de l'état de choses auquel on était accoutumé.

Mais nous vivons dans une tranquillité parfaite; c'est, je crois, le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'administration établie ici qui, par l'ordre exemplaire qu'elle fait régner et par

(1) En plus de Binder, il n'y avait plus à Berlin que les ministres d'Espagne, de Portugal et de Turquie.

les formes dont elle adoucit la rigueur des devoirs qui lui sont imposés, a acquis des droits légitimes à la reconnaissance des habitants de cette ville. » (1)

Les rapports des postes nous ont conservé une lettre de la princesse Ferdinand à son fils, tendre comme toujours, et renfermant — cas unique — une idée qui passe de beaucoup les conceptions ordinaires de l'excellente femme.

« Berlin, le 9 mai 1807.

J'ai prié notre ami commun (2) de se charger de ce peu de lignes qu'il vous adressera avant mon réveil, pour vous dire que vos lettres arrivent si tard par les détours qu'elles prennent, que ce ne sera rien de changé que d'écrire à M. de la Valette, à Paris (3), pour le prier de vouloir permettre que vous adressiez vos lettres pour les faire parvenir, à M. le général *de* Clarke. Elles nous parviendront plus vite. Votre lettre du 22 avril n'est arrivée que le 8 mai; quelle terrible longueur! Il est nécessaire de ne parler que de choses qui intéressent l'amitié, rien de plus, car ce serait abuser de la politesse de ceux qui nous obligent. » Et, tout de

(1) Id., fol. 85 et 138. Lettres au comte Zichy et au comte Stadion.
(2) Le prince Ferdinand.
(3) M. de la Valette était directeur général des postes.

suite, la princesse, se démentant avec une inconséquence qu'on ne peut qu'admirer, ajoute :

« *Le grand Electeur et la statue du grand Frédéric vous saluent amicalement et se portent bien.*

Je vous embrasse, mon bien-aimé et cher enfant; mes yeux se ferment et les infirmités arrivent à grands pas, car ces sept mois m'ont coûté cher. Si Dieu nous accorde une bonne paix et que je vous voie arriver, je pleurerai de joie de vous tenir dans mes bras, et votre vieux père, à cette pensée seule, en est aux anges, car vous êtes notre cher Benjamin. Bonsoir, veuille le Ciel que j'apprenne que rien ne trouble votre repos, mon cher et digne ami.

LOUISE. » (1)

(1) Id., fol. 307. Le prince et la princesse Ferdinand avaient perdu au moins deux enfants, nés avant leur fille Louise. Le prince avait presque 50 ans et sa femme 42 ans, lorsque Auguste « leur Benjamin » vint au monde.

IX

Le prince et la princesse Ferdinand avaient eu fréquemment des nouvelles de leur fille, la princesse Radziwill, aussi longtemps qu'elle résida à Koenigsberg. Les rapports des postes font maintes fois mention de gros paquets de lettres dont « certaines — non pas celles de la princesse Radziwill, assurément — auraient mérité d'être supprimées, malgré les choses insignifiantes qui les remplissent, par le soin qu'on prend de ne pas nommer les personnes par leur nom; mais le prince Ferdinand a pris la sage mesure de répondre à toutes les lettres de Koenigsberg par la gazette de Hambourg, en faisant annoncer tout simplement qu'il les avait reçues ».

La princesse Radziwill en était donc réduite aux nouvelles de la gazette, bien sèches et bien rares. Le 18 janvier, elle écrivit à ses parents :

« Quelqu'un qui est parti pour le quartier général français, s'est chargé de remettre une lettre pour vous, mes bien-aimés parents, au

général Colbert, qui a eu la bonté de me faire promettre de vous la faire parvenir. J'ignore si ces lignes auront le même sort ; mais j'essaye, au moins, mon respectable Père, ma bonne Maman, de vous faire parvenir l'hommage de mon bien tendre respect. Ma santé, et celle de tous les miens, est bonne; que ne puis-je en savoir autant de vous, avoir la certitude que les peines et les inquiétudes du moment n'influent pas sur votre santé, que vous avez des nouvelles de notre bon Auguste, qu'il ne vous donne point d'alarmes.

Depuis la gazette du 24 décembre, je ne sais rien, rien absolument, et vous concevez ce que cette ignorance a d'affligeant et de douloureux pour moi, mes bien-aimés parents. Peut-être qu'en m'écrivant par le quartier général français, ces messieurs auraient la complaisance de me faire parvenir des nouvelles de votre santé.

On dit ici que Mimi, la pauvre Mimi, a eu le malheur de perdre Pauline ; cette nouvelle m'avait atterrée ; cependant, je la tiens d'une si mauvaise autorité, — d'ailleurs, aucune lettre ne passe, — ainsi, je me flatte que le Ciel aura préservé cette excellente femme d'une si grande douleur.

Guillaume marche à l'aide d'une canne et d'un bras ; mais il jouit de son bonheur et de

la vie avec une joie qui fait plaisir à voir. Lui, Antoine, Ferdinand, Loulou, Eliza, sont à vos pieds, mes bons parents(1). Eliza me disait ce matin : « Je suis bien loin de la pauvre grand' maman. » Hélas ! je le sens tous les jours de ma vie ! Daignez me rappeler au souvenir de tous ceux qui sont auprès de vous, mes bons, mes chers parents. Puisse le Ciel vous bénir, vous conserver et m'accorder le bonheur de mettre à vos pieds l'hommage du respect, de la tendresse et de la reconnaissance de votre

LOUISE.

P.-S. — Le 23 janvier. — Cette lettre me revient à l'instant et, au même moment, une autre occasion se présente qui ne me permet que d'ajouter quelques lignes pour vous assurer que nous nous portons tous bien. J'ai vu enfin quelqu'un qui avait des nouvelles de vous, d'Auguste, de la pauvre Mimi. Je sais tout ce que vous avez souffert, ma pauvre Maman, et je suis loin de vous, et je n'ai point de réponse ! J'espère qu'Auguste ose vous écrire. Notre pauvre Mimi ! ses peines me déchirent le cœur aussi. Veuille le Ciel soutenir son courage, le vôtre,

(1) Antoine est le prince Radziwill. — Guillaume, l'aîné des enfants, qu'on avait craint de perdre, avait 9 ans; Ferdinand, 8 ans; Louise et Eliza, 7 ans et 3 ans.

mes chers parents, vous bénir et vous conserver. » (1)

Lorsque la famille royale eut quitté Koenigsberg pour Mémel, les moyens de correspondance avec Berlin se firent bien plus rares. Dans ce pays perdu, plus d'avant-postes français, plus d'aimables officiers pour faire passer les missives.

« Je ne puis rien vous mander de votre sœur, écrivait le prince Ferdinand à son fils Auguste, le 9 mai ; cette interruption de toute nouvelle est bien désagréable ; il faut s'y soumettre comme à bien d'autres choses dans la vie. »

Mais le 12, il lui dit : « J'ai des nouvelles de ma fille ; elle est à Mémel depuis trois mois. »

A la fin de mai, il en avait encore, de façon indirecte, et son anniversaire de naissance en avait été un peu égayé.

« Samedi, 23 mai 1807.

Mon cher et brave Auguste, la meilleure des mères, à peine éveillée, m'est venue féliciter sur mon vieux jour de naissance; j'en ai été d'autant plus touché que vous savez que votre mère quand elle s'éveille de meilleure heure que d'habitude, est lasse et abattue toute la journée.» Le prince en vient ensuite au sujet de *Corinne*, le fameux ouvrage de Mme de Staël, qui venait

(1) Id., fol. 180.

de paraître, mais dont on parlait à Berlin sans le connaître encore.

« Le roman de Mme de Staël sur l'Italie sera d'un grand intérêt, comme tous les ouvrages qu'elle publie; je me flatte qu'il sera moins immoral que le dernier sorti de sa plume (1). Je ne connais pas de femme plus instruite que Mme de Staël, qui ait plus le talent de se mettre à la portée de ceux avec lesquels elle converse, et qui évite plus soigneusement de cacher les connaissances profondes qu'elle possède. Dans ma position, ce serait une femme dont je rechercherais la société; mais, si j'étais chef d'un Etat, je l'éviterais, parce que je pense qu'elle aimerait à se mêler des affaires du gouvernement, à *chipoter*, à intriguer, ce que les femmes ne doivent pas se permettre. » (2)

Auguste, à Soissons, lisait *Corinne* et en entretenait son père qui lui répondit :

« D'après ce que vous me dites de *Corinne* ou l'*Italie*, il me paraît que Mme de Staël a voulu combiner deux choses ensemble : écrire un roman intéressant, et faire une définition détaillée de ce qu'en tout genre l'Italie ren-

(1) *Delphine* qui parut en 1802. Mme de Staël n'a rien publié entre *Delphine* et *Corinne*.
(2) Id., fol. 365 et 377.

ferme, ce qui doit de beaucoup interrompre l'intérêt de l'ouvrage. Je pense que l'auteur eût mieux fait de faire deux ouvrages ; savoir : la description de l'Italie et le roman (1).

Voilà, tant sur l'œuvre que sur l'auteur, des appréciations qui ne manquent pas de justesse. Mme de Staël aurait certainement mieux fait de séparer la description de l'Italie de la fiction romanesque, voire de supprimer tout à fait cette dernière ; et sur les prétentions politiques de la dame, son goût du *chipotage* et de l'intrigue, le débonnaire Ferdinand n'est pas d'un autre avis que l'autocrate impérial.

C'est dans le *Publiciste* du 16 mai que parurent d'abord quelques extraits de *Corinne*. Le numéro du 19 contenait une pièce officielle qui affecta douloureusement le prince Ferdinand.

« Berlin, 29 mai 1807.

J'ai lu hier dans le *Publiciste* le discours prononcé par M. de Fontanes, président du Corps Législatif, en remettant dans l'église des Invalides l'épée de Frédéric II avec les drapeaux pris sur nos troupes dans cette guerre. Le contenu m'en a tellement affecté que j'en ai versé des larmes. Tout ce que renferme ce discours n'était que trop vrai ; quand je pense à

(1) Id., fol. 367.

la position dans laquelle nous étions le jour où les troupes partirent pour la Saxe, et ce que tout cela est devenu, j'ai peine à me consoler des maux qu'en grande partie nos fautes nous ont attirés. Les passages du discours où il est fait mention de vous et de votre frère m'ont fort touché. » (1)

Le prince Ferdinand, peu belliqueux pour son compte, — « j'ai rempli, dit-il, mes devoirs dans trois campagnes, mais je ne veux pas qu'il en soit parlé » — était très jaloux de la gloire militaire de ses fils. Les critiques dont Auguste, particulièrement, avait été l'objet de la part d'officiers prussiens, auteurs présumés de relations sur la malheureuse campagne de 1806, le font sortir de son caractère.

« Je n'ai pas encore pu, mon cher Auguste, me procurer la relation de la campagne de 1806, attribuée au colonel Massenbach; mais je sais qu'il glisse très légèrement sur la capitulation de Prenzlow, qui était la chose principale : démarche où le prince de Hohenlohe a perdu sa gloire et son honneur. Pour ce qui concerne l'arrière-garde que vous avez commandée, avec laquelle vous avez été fait prisonnier, l'ami et l'ennemi ont rendu justice à la valeur que vous

(1) Id., fol. 385.

avez témoignée. Si donc un b... comme Massenbach a voulu dénigrer votre conduite, il faut s'en moquer.

Votre frère a eu le malheur de n'avoir pour aides de camp que des éventés, braves à la vérité, comme Mollendorf, Nostitz et Kleist, tous trois dépourvus de connaissances militaires, bons, tout au plus, à porter un ordre ; mais il a manqué d'un premier aide de camp qui, ayant fait la guerre, aurait pu lui être d'un grand secours.

Votre belle défense est si bien connue que la méchanceté la plus noire ne parviendra pas à diminuer votre gloire. Sa Majesté Impériale et Royale, je le sais, en a parlé avec éloges. »(1)

La dernière partie venait de se jouer à Friedland, le 14 juin ; mais, bien entendu, l'on ne savait rien à Berlin le 15. Ce jour-là, le prince Ferdinand écrivit à son fils :

« Cher et brave Auguste, avant-hier, votre mère a reçu votre lettre du 7 courant (2). La comparaison que vous faites des femmes françaises avec les nôtres me paraît très juste : vous avez bien approfondi en quoi consiste la différence. Les Françaises ont l'esprit orné,

(1) Id., fol. 477 et 509.

(2) Les lettres de Soissons arrivaient maintenant à Berlin en une semaine.

s'appliquent à la lecture, écrivent bien, ont des connaissances des arts et la parole à leur disposition; tandis que les nôtres sont, la plupart, dépourvues d'instruction, ne s'occupent que de leur parure, se bornent à la lecture de quelques romans. Celles de nos femmes que l'on pourrait, par l'éducation et les connaissances, comparer aux femmes françaises, sont en petit nombre; savoir : votre sœur, Mesdames..... enfin, la comtesse Neal dont j'aurais dû faire mention plus tôt.

Ce qui, du temps passé, avait opéré un grand bien, c'était l'éducation que donnaient les femmes de la colonie française dont les mères, à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, avaient quitté la France; mais toutes sont décédées, et dans la colonie française, autant que je le sais, il se trouve peu ou point de dames propres à élever de jeunes demoiselles. » (1)

Le 19 juin, la nouvelle n'était pas encore arrivée à Berlin. Le prince accuse réception à son fils de sa lettre du 9. « Je suis de votre avis sur la conscription (2); telle qu'elle se trouve

(1) Id., fol. 403. Il paraît que les Françaises transplantées en Prusse y avaient vivement perdu les qualités qui les avaient fait d'abord si fort estimer.

(2) Le prince Auguste avait entrepris un travail sur les conditions de la conscription en France et en Prusse. — Le père et le fils désapprouvaient le service militaire obligatoire et étaient loin de prévoir qu'il serait bientôt appliqué en Prusse.

chez nous, c'est la meilleure, parce que décrétant que tout homme, indistinctement, doit porter les armes, cela cause une perte aux arts, aux sciences, au commerce, aux différents métiers, et ceux qui voulaient s'y adonner, étant obligés à vingt ans d'être soldats, sont rendus impropres à toute occupation sédentaire au bout de six ans de service.

Je ne suis nullement surpris que vous ayez trouvé l'éducation des jeunes gens très négligée, qui ont été élevés pendant la Révolution ; c'était une suite naturelle de ce que ceux qui étaient à la tête du gouvernement révolutionnaire avaient banni la religion et les mœurs.

Vous ne m'avez pas donné connaissance qu'à Nancy il y a une église protestante, ce qui me fait juger que vous n'y avez pas été, ce qui me causerait de la peine, également à M. Molière ; car, quand on professe une religion, il faut se faire un honneur d'en suivre exactement le culte.

J'ai reçu une lettre de votre sœur du 20 avril (deux mois de date : pauvres parents !) ; elle se plaint de la rigueur du climat ; ce même jour, il tombait à Mémel beaucoup de neige. Mercredi 17, j'ai dîné, pour la première fois, à Bellevue, ce qui m'a affligé, n'ayant pas revu mes chambres depuis le 11 octobre que j'ai quitté la campagne, me rappelant les événements

survenus depuis, songeant à nos pertes, ce que nous étions, et à quoi tout se trouve réduit actuellement. Ce sont de tristes souvenirs ; mais, quand on a l'âme sensible, ils se présentent souvent.

Adieu, mon brave Auguste, le jour que je vous reverrai avec votre sœur sera un des plus heureux de ma vie. » (1)

Le prince et la princesse Ferdinand, vraiment pieux, ne négligeaient aucune des prescriptions religieuses. Le 6 juin, le prince écrivait à son fils :

« Votre mère et moi avons aujourd'hui nos dévotions ; mais, hélas! sans que le brave Auguste et ma fille en soient, ce qui renouvelle la peine que votre absence me cause. »

Le brave Auguste était tiède sur les pratiques, et son père le savait, puisqu'il lui dit, le 2 juin, croyant à ce moment que son fils allait obtenir l'autorisation de retourner à Paris : « comme vous comptez passer trois semaines à Paris, je vous demanderai d'aller un dimanche à l'église réformée, car je serais au désespoir si on pouvait vous soupçonner d'être imbu de la

(1) Id., fol. 406. — Dans l'été de 1807, le prince et la princesse Ferdinand ne voulurent pas quitter Berlin, et ne firent que de courtes visites à leur propriété de Bellevue, peu éloignée de la ville.

nouvelle philosophie dont les principes sont opposés à ceux de la religion et de la vertu. Je vous remercie d'avoir donné un dîner pour célébrer mon jour de naissance et d'avoir bu à ma santé. » (1)

La nouvelle de la victoire du 14 juin parvint à Soissons en moins de douze jours, et fut d'autant plus amère au prince Auguste qu'il était témoin de la joie qu'elle causait en France. Il en écrivit aussitôt à son père, qui lui répondit le 6 juillet :

« J'ai reçu votre lettre du 27 juin ; vous avez raison, cher et brave Auguste, de vous être affligé de la perte de la bataille de Friedland ; moi, je trouve que c'est un bonheur (2) ; le contraire aurait prolongé la guerre et le pays aurait été tout à fait ruiné. On ne sait rien des conditions auxquelles se fera la paix, non plus qui sera le plénipotentiaire du Roi ; il faut attendre tout cela avant de décider le parti qu'on prendra.

Je bénis Dieu qui nous donne la paix, et que l'on voie fin aux malheurs que cette guerre a causés. La Prusse orientale en a été la victime ;

(1) Id., fol. 367.
(2) Le prince Ferdinand fit porter ses compliments au général Clarke, à l'adresse de l'Empereur.

il faut vingt ans pour qu'elle se rétablisse. Les Russes, nos alliés, ont fait plus de mal que les Français; ce sont les premiers qui, en se retirant par Koenigsberg, ont mis le feu aux faubourgs.

... 7 juillet. — Le comte Kalkreuth est nommé plénipotentiaire pour traiter de la paix avec le prince de Bénévent. Les trois souverains demeurent à Tilsit; le 30 juin, l'Empereur des Français a fait régaler sa garde, celle de Russie et celle de Prusse; le plus grand ordre a régné à cette fête ; les soldats étaient très gais et, au sortir du repas, ils ont échangé leurs uniformes et se sont promenés de la sorte en ville. » (1)

La dernière lettre du prince Ferdinand, est du 18 juillet.

« On ne sait encore rien sur les conditions des deux traités de paix. Le 12, les souverains ont encore été à Koenigsberg d'où l'Empereur et roi d'Italie a voulu partir pour Dresde et Paris. Votre lettre me fait juger que vous avez cru que les négociations traîneraient en longueur, et que vous auriez le temps d'aller voir la partie méridionale de la France avec une partie de l'Italie ; mais, comme la paix est conclue,

(1) Id., fol. 477.

que, probablement, vous ne tarderez pas d'apprendre que vous n'êtes plus prisonnier de guerre, je pense que vous ferez bien de remettre votre projet de voyage à d'autres temps, et de retourner ici quand vous en aurez obtenu l'agrément.

Votre mère se porte bien ; sa joie est grande et sans égale de l'espoir que, dans quelque temps d'ici, le brave et cher Auguste sera dans nos bras ; il vous sera aisé de juger que je suis dans les mêmes sentiments. Si le comte de Souza père est à Paris, où vous vous serez probablement rendu, faites-lui mes amitiés.

Adieu, cher Auguste, amusez-vous, portez-vous bien et n'oubliez pas votre bon ami de Père

FERDINAND. » (1)

(1) Id., fol. 509. M. de Souza avait un fils de son premier mariage.

X

Les vieux parents attendirent encore quatre longs mois le bonheur de posséder leur cher Auguste ; non que l'Empereur eût prolongé son internement après la conclusion de la paix, mais à Paris, où il s'était effectivement rendu, il avait fait la connaissance de Mme Récamier, et l'avait retrouvée, ou suivie, à Coppet, chez Mme de Staël. Là, entre eux, un roman s'ébaucha, et même quelque chose de plus, puisque Mme Récamier, fort mal conseillée par sa géniale amie, et le prince, qui ne l'était pas mieux par Benjamin Constant, échangèrent de solennelles promesses de mariage dont le divorce de la belle Juliette était la condition initiale.

Prise entre deux serments, Mme Récamier sacrifia son amour à son devoir en reprenant la parole imprudemment donnée au prince Auguste, et celui-ci de lui écrire : « Vous m'avez souvent parlé de vos sentiments religieux ; je sais que votre religion n'a point une morale aussi sévère que la mienne ; mais il n'en existe point qui autorise une perfidie aussi cruelle. »

Holà ! brave Auguste ! est-ce de M. Molière que vous tenez ces beaux principes ? Qu'un pasteur mette le protestantisme au-dessus du catholicisme, rien de plus naturel ; mais qu'il entre si mal dans l'esprit du deuxième commandement, c'est chose invraisemblable. Gageons plutôt qu'à Berlin, où vous êtes maintenant rentré, M. Molière vous a représenté que Mme Récamier ayant commis une faute en faisant un serment inconsidéré, en aurait commis une nouvelle en l'accomplissant.

« Etourneau qui n'a rien d'intéressant ; les malheurs de son pays et la mort de son frère ne l'ont pas rendu plus sérieux. » Tel est le jugement porté sur le prince Auguste par Rosalie de Constant, qui avait dû, à cause de Mme de Staël et de la société de Coppet, « lui faire quelques honnêtetés » (1). Singulière rencontre : à peu près en même temps, Napoléon écrivait à Maret : « Ce jeune homme n'a ni esprit ni générosité ; c'est un fanfaron que les événements n'ont pas corrigé. »

Si l'Empereur et Mlle de Constant avaient connu

(1) Herriot, *Mme Récamier*, I, 169 à 196. — M. Herriot dit que le prince avait 24 ans et 6 ans de moins que Mme Récamier, d'où l'on pourrait croire qu'elle s'est effrayée pour l'avenir, connaissant la dissipation du prince, de la supériorité d'âge qu'elle avait sur lui. — Une telle considération n'a pu influencer la décision de Mme Récamier, car il n'y avait entre eux que 21 mois. — Le prince Auguste, né le 19 septembre 1779, avait 28 ans et non pas 24. — Mme Récamier est du 4 décembre 1777.

les lettres échangées entre le prince Auguste et ses parents, ils auraient tempéré leurs critiques de quelques louanges. Il demeure cependant que, de tous les membres de la famille royale que ces correspondances nous font connaître, le prince Auguste est le moins sympathique et, de beaucoup, le moins respectable.

Notre vénération va à sa simple et digne mère, à son excellent père, auxquels leurs concitoyens auraient le droit de reprocher une acceptation trop facile des humiliations de la défaite, mais dont nous savons que, tout au fond d'eux-mêmes, le sens national avait parfois des éveils et des révoltes. Il faut tenir compte à la princesse Ferdinand du « *grand Electeur et de la statue du grand Frédéric qui se portent bien* » et, au prince, des larmes versées à la lecture du discours de M. de Fontanes aux Invalides.

De même, leur fille, la princesse Louise Radziwill, femme de tout point supérieure, s'était faite bien humble, après Iéna, devant l'Empereur dans son épouvante d'une émigration probable en Russie, et par excès de tendresse pour les chers vieillards restés à Berlin. Mais, à la paix, la princesse Louise se retrouvera bonne patriote, soutien déclaré de Stein, le ministre du relèvement. A elle aussi vont la sympathie et le respect, comme l'estime et une

tendre pitié à la princesse Guillaume, la douce Marianne, pleurant dans les tristes casernements de Koenigsberg et de Mémel ses enfants « que la terre recouvre ».

C'est à Berlin que les deux sœurs du Roi, Augusta, princesse électorale de Hesse, et Mimi, princesse d'Orange, apprirent la conclusion de la paix. Augusta, attachée par inclination ou raison à la fortune de son mari, qui en attendait le rétablissement du triomphe définitif de l'Empereur (1), s'était appliquée à ne causer aucun embarras aux autorités françaises. Sensée, très calme, serviable aux siens, telle nous apparaît la princesse électorale de Hesse; mais sa réserve politique n'était pas si complète qu'elle ait pu se tenir un jour d'écrire à son oncle, le landgrave Frédéric de Hesse, résidant à Francfort (2), une lettre, sous forme de conte,

(1) Extrait d'une lettre du prince électoral de Hesse à S. A. R. la princesse, son épouse, à Berlin.

Schleswig, 22 janvier 1807.

« Et moi aussi, j'ai une confiance particulière en la générosité de l'Empereur et j'en attends tout. Je prie seulement que tout se fasse de ce qui pourrait contribuer à être agréable à l'Empereur. Plût à Dieu que nous puissions réussir à regagner sa bienveillance! » Id., fol. 153-155.

Le prince électoral était d'autant plus disposé à se tourner vers l'Empereur qu'il avait beaucoup à souffrir de l'avarice de son père. L'Electrice de Hesse avait pris le parti de se retirer chez sa fille, la duchesse de Gotha, et c'était l'Empereur lui-même qui faisait vivre à Berlin la princesse électorale Augusta et ses enfants. (Lettre de M. l'intendant Bignon.) Id., fol. 209.

(2) Frère de l'Electeur de Hesse et du landgrave Charles le gouverneur des duchés de Schleswig et de Holstein.

extravagante à dessein, et qui, sûrement, transmettait des nouvelles désavantageuses pour l'Empereur (1). Ces nouvelles étaient erronées ou sans importance : cela ne fait pas question ; mais la princesse y avait ajouté foi, s'en était réjouie, et on ne le lui reproche pas, au contraire.

Mimi n'a rien laissé surprendre de ses préoccupations patriotiques. Des diverses conséquences d'Iéna, celles qui atteignirent son foyer lui ont paru certainement les plus dures. Ne cherchons pas Mimi autre part que dans son ménage : mais là, comme elle aime, et comme elle est aimée et gâtée ! — On se la représente à la paix, consolée par l'affection de ses deux fils de la perte de Pauline, réunie à son bien-aimé Guillaume, pressée dans les bras de la douairière et jouissant avec délices de la touchante adoration de sa Loulou.

(1) Berlin, 13 avril 1807. « Celui qui vous fit cadeau d'un bout de ruban pourrait bien devenir notre libérateur (le czar ?). Il n'est point encore arrivé ; mais 17 de ses enfants, pour faire la cour aux parents de la belle délaissée de leur papa, ont trouvé moyen de chasser de leur champ les sauterelles qui rongeaient la semence. Une partie des enfants s'est rendue vers certain château fort ou la belle Elise languit depuis 40 ans ; on se flatte qu'ils parviendront bientôt à enlever cette intéressante victime des mains de ses ravisseurs... Vous croirez, mon oncle, que c'est un conte de fées, mais je vous réponds de la vérité... » Id., fol. 308-309.

Il est peu probable que les agents des postes aient transmis cette lettre au destinataire.

Francs et Bulgares

au début du treizième siècle

Francs et Bulgares
au début du treizième siècle

I

Lorsque Baudouin, comte de Flandre, et son frère Henri prirent la croix à Bruges le 23 février de l'an 1200 ; l'année suivante, lorsque Boniface, marquis de Montferrat, la reçut à Soissons du saint homme Foulques, curé de Neuilly, ces trois valeureux seigneurs ignoraient sans doute jusqu'au nom même des Bulgares, et pourtant, Baudouin, devenu l'empereur franc de Constantinople, Boniface, devenu le roi franc de Salonique, étaient destinés à périr de la main de ces *Boulgres* qui usèrent encore la vie du grand Henri, successeur de son admirable et infortuné frère.

En 1096, les Bulgares avaient massacré dix ou quinze mille croisés des pauvres bandes conduites par Gautier-sans-Avoir et Pierre l'Ermite ; mais, trois mois plus tard, l'armée disciplinée de Godefroy de Bouillon traversait sans incident la Bulgarie, région inorganisée, repaire de tribus grossières, aussi barbares que braves,

dont l'autonomie avait été ruinée une première fois, au dixième siècle, par l'empereur grec Jean Zimiscès, une seconde fois, en 1018, par Basile II, qui punit une résurrection nationale de trente-huit années en faisant aveugler seize mille Bulgares (1).

Le grand réveil de la Bulgarie se produisit à la fin du douzième siècle avec les trois frères Asen descendants des anciens czars, qui régnèrent successivement. Le troisième, Johannis, ou Kalo-Jean (l'illustre Jean) comme il se nommait lui-même, souverain des Bulgares et des Valaques, allié des Komans habitant au delà du Danube la région arrosée par le Pruth, Johannis, féroce et sans foi, mais respecté de ses sujets, courageux et prudent, habile à préparer une guerre et à la conduire, conscient de ses forces, l'ambition tendue vers la possession de la Ville que son ancêtre Siméon a cinq fois assiégée, Johannis fait une autre figure dans l'histoire que ses adversaires, les princes grecs, dont les compétitions, l'imbécillité ou les turpitudes obligèrent les chefs de la quatrième croisade à s'emparer de Constantinople.

(1) Le titre de Czar pris récemment par le prince Ferdinand et dont on a paru s'étonner, n'est pourtant que la restauration — en bref — du titre porté par tous les chefs bulgares, depuis le long et glorieux règne de Siméon (888-927), jusqu'à la conquête ottomane. Le titre complet était « Czar et autocrate de tous les Bulgares et Grecs ».

En six mois, au cours de l'année 1204, Constantinople avait vu cinq empereurs : Isaac, Alexis III, Alexis IV, Alexis-Murzuphle, Michel Canabe. Trois avaient été assassinés par Alexis Murzuphle : tous, victimes ou bourreaux, étaient des fourbes et des lâches. Avec le Franc Baudouin, comte de Flandre, toutes les vertus publiques et privées prenaient possession du trône impérial, le gratifiant d'un prestige qui lui manquait depuis longtemps. Baudouin avait trente-deux ans ; sa personne physique : taille imposante, noble allure, force, beauté du visage, a frappé ses contemporains, moins encore que les qualités de son esprit et celles de son cœur. « Aucun des princes croisés ne le surpassait en valeur guerrière, aucun ne l'égalait en vertus civiles. » Instruit, même lettré, il était généreux, merveilleusement fidèle à sa parole, simple, « prenait volontiers conseil » et, de bonne grâce, reconnaissait ses fautes. Il n'en commit jamais que de politiques, cet irréprochable chrétien sur lequel le démon du plaisir n'avait pas plus de prise que le démon de l'orgueil ; mais il en fit une lourde le jour qu'il rejeta les propositions d'amitié que lui avait fait solennellement porter Johannis, czar et autocrate des Bulgares

II

La décomposition de l'Empire grec servait admirablement les desseins de Johannis. Il avait conquis une partie de la Thrace et de la Macédoine sur l'incapable Isaac, puis sur l'usurpateur Alexis III, « alternativement occupé à se guérir de la goutte et à la mériter ». Les préparatifs d'une nouvelle croisade n'étaient point pour inquiéter l'entreprenant Bulgare non plus que le cruel débauché qui avait « tiré les yeux de la tête » à son frère Isaac et s'était fait empereur par ce crime, car les croisés, assemblés à Venise dans le courant de l'été 1202, avaient décidé d'aller « en la terre de Babylone d'où l'on pourrait mieux détruire les Turcs que par tout autre pays » (1), et ni la Bulgarie, ni Constantinople ne se trouvent sur le chemin qui mène en la terre de Babylone. Mais voici que les pèlerins, attardés bien malgré eux à Zara en Dalmatie, se laissèrent séduire par les

(1) Babylone d'Egypte, aujourd'hui le Caire. Saint Louis, quarante-cinq ans plus tard, reprit le plan que les chefs de la quatrième croisade avaient d'abord adopté.

belles paroles dont un Grec n'est jamais avare et s'engagèrent envers le jeune Alexis, fils d'Isaac, échappé aux prisons de son oncle l'usurpateur, à replacer Isaac sur le trône, sous la condition que l'empire schismatique serait remis en l'obéissance de Rome et qu'un notable secours d'argent, d'hommes et de vivres aiderait les croisés à gagner — après ce long détour — la terre de Babylone. Le jeune Alexis s'offrait même à y aller de sa personne, ce qui n'eût pas beaucoup avancé les affaires.

Les croisés, remettant à plus tard la conquête de la Basse-Egypte, traversèrent l'Archipel, pénétrèrent sans combat dans le Bras Saint-Georges (mer de Marmara) et ancrèrent leurs vaisseaux, le 23 juin 1203, à Saint-Etienne, si près de Constantinople qu'on « la pouvait voir tout en plein ».

L'assaut fut donné le 17 juillet. L'empereur Alexis fit mine de présenter la bataille et, furtivement, sortit de Constantinople avec tout ce qu'il put emporter de son trésor. Isaac, tiré de sa prison, confirma les conventions que son fils avait faites avec les croisés et, tandis que le comte Baudouin de Flandre demeurait pour garder le camp, son frère Henri, le marquis de Montferrat et nombre d'autres barons accompagnèrent le jeune Alexis qui voulait se montrer dans l'em-

pire pour y recueillir « l'hommage et féauté des Grecs ». Tous vinrent à son commandement de l'un et de l'autre côté du « Bras » hors, seulement, Johannis, roi des Bulgares : « Et sachez bien, dit Villehardouin, héros et historien de la quatrième croisade, que celui-ci ne vint pas à la volonté ni à la merci du jeune empereur. »

III

Le moment ne tarda guère que les croisés reconnurent qu'ils avaient été joués. Les Grecs ne tenaient rien de ce qu'ils avaient promis et la guerre entre les anciens alliés s'engagea sur terre et sur mer. Elle s'acheva le 12 avril 1204 par la prise de Constantinople. Isaac et son fils n'étaient plus : Murzuphle, leur parent, les avait assassinés, s'était fait couronner empereur, puis s'était enfui, comme Alexis l'usurpateur, le jour même que les Francs entraient dans la ville. « Vingt mille hommes avaient eu raison de quatre cent mille et plus dans la plus grande ville qui fût en tout le monde et la mieux fortifiée. » Alors, le « commun de l'armée » (simples hommes

d'armes) dit qu'il fallait faire un empereur; douze délégués furent choisis auxquels on remit le soin de l'élection : ils s'accordèrent pour proclamer empereur Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut. Quant au marquis de Montferrat, qui avait été le chef de la quatrième croisade, le nouvel empereur lui octroya le royaume de Salonique.

Les Francs s'assirent dans leur conquête avec une rapidité qui tient du prodige. Le noble comte de Flandre et de Hainaut s'était mué en empereur avec une parfaite aisance. Aussi bien que les princes grecs, dont c'était l'unique mérite, il paradait aux processions et aux fêtes, tenait fastueuse cour dans le splendide palais de Bouchelion, se retrouvant spontanément chef de guerre pour abattre les deux empereurs fuyards, Alexis III et Murzuphle, pour lutter sur la côte asiatique contre le parti grec qui s'était rallié à Théodore Lascaris, gendre d'Alexis III.

Baudouin s'en alla lui-même jusqu'à Salonique, et en rendit la route si sûre que, de Constantinople, « chacun y pouvait aller qui le voulait ». Il mit une solide garnison à Andrinople, bonne et riche cité qui la reçut très volontiers, car Johannis, roi des Bulgares, avait, sous les précédents empereurs, maintes fois exercé jusque-là ses ravages ; et, bien au delà d'Andrinople,

Baudouin installa dans le duché de Philippopoli, Renier de Trit, l'un de ses plus braves compagnons.

Philippopoli, qui a conservé le nom de son fondateur, Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, est située à deux cents kilomètres au nord-ouest d'Andrinople et à quatre cents kilomètres de Constantinople. Le duché franc de Philippopoli est actuellement la Roumélie bulgare et la ville du roi Philippe est devenue la seconde capitale de la Bulgarie moderne. De Tirnovo, au delà des Balkans, où Johannis résidait quand il n'était pas en guerre, l'ambitieux chef dut voir avec déplaisir les approches des Francs. Le duché de Philippopoli s'appuyait aux Balkans, et le col de la Chipka conduit tout droit à Tirnovo. C'était là, tout au moins, un obstacle aux continuelles descentes des Bulgares en attendant une expédition en règle que le marquis Boniface, roi de Salonique, avait déjà proposée à l'empereur Baudouin.

Johannis, barbare dans l'action, mais avisé dans le conseil, apprécia certainement la différence qu'il y avait des Francs aux Grecs, de l'empereur Baudouin aux Alexis. Il apprit — des premiers, car il entretenait des espions dans l'empire — le dénouement du conflit entre les restes de l'ancien pouvoir et le nouveau, et fit là-dessus ses

réflexions. Alexis III l'usurpateur, et Murzuphle l'assassin, sortis l'un et l'autre de Constantinople comme des voleurs, s'étaient rejoints à Messinople, non loin de la côte, à mi-chemin de Constantinople et de Salonique, où ils scellèrent solennellement un pacte d'alliance. Murzuphle — pour une fois — jouait franc jeu, à ce qu'il semble; mais Alexis, recourant à une aimable pratique dont il était coutumier, traita son gendre Murzuphle ainsi qu'il avait traité son propre frère Isaac : « il l'appela en une chambre et lui fit tirer les oels de la teste ».

Murzuphle, saisi par l'empereur Baudouin, fut ramené à Constantinople, qu'il avait épouvantée de ses crimes, et mis à mort. Un peu plus tard, Alexis tomba aux mains de Boniface qui l'emprisonna en Salonique.

Baudouin n'avait plus de concurrent sur la rive européenne du « Bras »; mais, sur la rive asiatique, Théodore Lascaris et son frère Constantin avaient réuni un grand nombre de partisans. Théodore, par modestie et en attendant mieux, avait pris le simple titre de despote; d'ailleurs, les deux Lascaris étaient très braves; l'on a pu dire, à leur honneur et à la honte de leurs compatriotes, qu'il ne leur avait manqué que de commander à des Français.

Théodore et Constantin étaient régulière-

ment « déconfits » chaque fois qu'avec une innombrable armée ils tentaient de résister à une poignée de Francs. Le frère de l'empereur, Henri de Flandre, vrai héros, actif et merveilleux batailleur, se couvrit de gloire à Abydos, à l'Andremite, à Nicomédie, à Nicée. De son côté, Boniface était en train de joindre à son royaume de Salonique, la Thessalie, la Grèce septentrionale et la Morée. Il avait fait son entrée à Thèbes et à Athènes « comme un souverain naturel ». Les Francs triomphaient de toutes parts : c'est le moment que choisit Johannis pour envoyer une ambassade à l'empereur Baudouin.

Le Bulgare, traitant l'empereur de pair à compagnon, offrait son amitié. Le Franc parla de sa bienveillance comme d'une grâce qu'il fallait mériter : on ne pouvait s'entendre. Baudouin, en revêtant la pourpre, avait fait siens tous les griefs de ses prédécesseurs contre les Bulgares ; il réclamait les territoires conquis sur le domaine impérial et, mal instruit, ce qui est excusable, de la longue suite d'ancêtres dont se glorifiait Johannis, le qualifia de parvenu. En conclusion, Baudouin avertissait Johannis « qu'il eût à prendre le ton d'un vassal envers son seigneur ; qu'autrement, il aurait incessamment affaire aux armées françaises ».

Le barbare, humilié, sut fort bien se garder

d'un coup de tête, et il combina sournoisement sa vengeance. Il avait déjà recueilli nombre de Grecs dont les services peu sûrs avaient été dédaignés par les vainqueurs; utilisant leurs aptitudes pour l'intrigue, il les renvoya dans l'empire et s'en fit des émissaires qui préparèrent les villes de Thrace à recevoir Johannis le pillard comme un libérateur. Alors seulement, le Bulgare descendit de ses montagnes, et se dirigea vers Andrinople.

A cette nouvelle, les chevaliers établis à Philippopoli avec le duc Renier, pris d'une terreur panique, abandonnèrent leur chef qui, demeuré presque seul, se retira bientôt à trois lieues de la ville dans une forteresse, où il se défendit treize mois, jusqu'au jour de la délivrance.

L'empereur rappela en hâte d'Asie son frère Henri et toutes ses troupes. Le premier corps lui arriva de Nicomédie; sans attendre les autres, Baudouin se précipita sur Andrinople. Le vieux doge de Venise, Dandolo, le suivait de près. On arriva le 29 mars: les ennemis étaient devancés. Quinze jours se passèrent; tout à coup, Johannis déboucha dans la plaine avec ses Bulgares, ses Valaques et quatorze mille Komans auxiliaires. Il fallait s'en tenir à la défensive sous les murs de la ville: ainsi l'avaient décidé Baudouin lui-même

et le comte de Blois; mais, cédant à leur vaillance, ils s'élancent, entraînent l'armée et provoquent un affreux désastre. Les Bulgares, légèrement chargés, montés sur des chevaux fort vites, se jouaient à travers la pesante masse des chevaliers qu'ils harcelaient de flèches. Le comte de Blois et quantité de nobles hommes demeurèrent sur le champ de bataille. Baudouin fut au nombre des prisonniers. Le reste de l'armée, rallié par Geoffroy de Villehardouin et le vieux doge, se replia sur Rodosto et croisa en route le prince Henri qui, à grandes journées, avec ses renforts asiatiques, se hâtait vers Andrinople.

IV

A Rodosto même, et tout d'une voix, les chevaliers investirent Henri de la régence. Jamais fardeau plus lourd ne tomba sur les épaules d'un homme. La journée d'Andrinople avait ruiné le prestige des Latins : une seule défaite mettait à néant toutes leurs victoires. Les pertes matérielles étaient irréparables; au nombre des manquants, tant prisonniers que tués,

il fallait ajouter celui des gens qui, saisis d'épouvante, se jetaient dans les galères vénitiennes pour fuir cette terre de malheur. En dépit des objurgations du légat, Pierre de Capoue, sept mille personnes quittèrent ainsi Constantinople, le jour que l'on y apprit la sinistre nouvelle.

Les Grecs qui, réunis par centaines de mille, n'avaient jamais su que fuir devant les chétifs escadrons des croisés, triomphaient comme s'ils eussent eux-mêmes gagné la bataille, et ne laissaient pas d'égorger les Francs partout où ils le pouvaient faire sans risque. Si le régent eût hésité un instant sur son devoir, l'histoire de l'empire latin de Constantinople aurait pris fin en l'année 1205; mais Henri était digne de sa race, et s'il désespéra de la fortune, il n'en laissa rien voir.

Pour rétablir l'empire et délivrer l'empereur, il devait tirer tout de lui-même: heureusement que le fonds était riche. A trente-deux ans, ce héros se trouvait être un sage. On le craignait moins que Baudouin, on lui obéissait peut-être davantage. Il était plus prudent, plus souple, meilleur administrateur que son frère. Son premier soin fut d'envoyer partout des affidés pour obtenir quelque nouvelle de ce frère tendrement aimé; puis, il rentra à Constantinople

juste à temps pour y voir mourir le vieux doge, Dandolo, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Ce prodigieux vieillard s'était croisé, aveugle, à quatre-vingt-quatorze ans et, s'il est vrai que les Vénitiens se souciaient du lucre plutôt que du bien de la Chrétienté, leurs vaisseaux, leur argent, leur loyauté et leur bravoure étaient une assez bonne justification de leur politique. Baudouin avait résisté aux empiétements des Vénitiens autant qu'il l'avait pu sans rompre une entente indispensable ; Henri, qui possédait un rare esprit d'organisation, revisa et régla de façon plus précise les conventions conclues avec les alliés, et il en appela hardiment au Pape chaque fois que l'ingérence maladroite et par trop dominatrice des Vénitiens exaspérait les passions religieuses d'un peuple entêté de ses traditions schismatiques.

Fort heureusement, l'été, précoce en cette région, était arrivé avec le mois de mai, et les Komans, ces auxiliaires de Johannis, remontèrent dans leur pays. C'était réglé. Aux premiers jours de la saison chaude, les Komans pliaient bagage ; rien ne les pouvait retenir sur la brûlante terre de Thrace : appât de la solde ou espoir de butin. Johannis n'osa pas se risquer avec une troupe fort réduite sous les murs de Constantinople ; il se rejeta vers l'Ouest, entra

en Macédoine et s'empara de l'importante place de Serres, à vingt lieues, tout au plus, de Salonique.

Le plan de Johannis, fort bien combiné, était d'en finir avec le royaume de Boniface, d'anéantir tous les secours que Constantinople en pouvait attendre, avant de se rabattre sur la Thrace. Boniface, que nous avions laissé en Grèce faisant une entrée triomphale dans la cité de Périclès, avait été rappelé par sa femme, Marguerite de Hongrie, la jeune veuve de l'empereur Isaac. Le désastre d'Andrinople, la perte de Baudouin et de tant de barons, la prise de Serres avaient tellement contristé Boniface qu'il semblait « que vie et mort lui fussent indifférentes ». Une seule chose avait-il à cœur : venger ses offenses et celles de son seigneur. Il fit si fière contenance que Johannis évacua la Macédoine, traversa la chaîne du Rhodope et s'en vint passer sa colère sur la ville de Philippopoli. Renier s'étant retiré au château de Sténimac, Johannis entra dans Philippopoli sans combat, en vertu de la folle confiance que les Grecs, par haine des Francs, avaient tout subitement manifestée au roi bulgare, et cette noble cité, la troisième de l'empire, fut livrée aux flammes. Ses notables habitants furent massacrés, les autres transportés en Valachie comme esclaves pour y défri-

cher les forêts. Ce n'était pas un fait isolé. Johannis avait agi de même à Serres et, généralement, sur tous les points où, grâce au peu de jugement des Grecs, il les avait amenés, pour se délivrer d'un demi-mal, à courir au-devant des pires calamités.

V

L'éloignement de Johannis avait permis au régent de reprendre plusieurs villes, ce qui l'enhardit à tenter un grand coup : il vint mettre le siège devant Andrinople. La réoccupation de cette ville était d'une extrême importance, tant pour l'effet moral qui en résulterait que pour la défense de Constantinople.

Les difficultés qu'Henri avait à vaincre rappellent celles que rencontra Jules César devant Alésia, et les travaux de fortification du camp, exécutés par les croisés, sont dignes de figurer à côté des célèbres ouvrages de l'armée romaine. Du haut de leurs tours, les assiégés envoyaient une grêle de flèches et de pierres et répandaient par le moyen de longues perches portant à leur

extrémité de larges vases, des matières inflammables avec le terrible feu grégeois. Au dehors, on devait se défendre contre la cavalerie bulgare qui harcelait les assiégeants et leur coupait les vivres.

La peste se mit dans l'armée des Francs. Il fallut se retirer. L'on n'avait été vaincu ni par les Grecs ni par les Bulgares : l'honneur était sauf ; mais Andrinople demeurait à la discrétion de Johannis. Le régent perdit encore Rodosto, et les Komans, revenus avec la saison froide, pillaient les faubourgs de Constantinople sous les yeux d'Henri pleurant de rage, mais à qui la sagesse faisait un devoir de refuser le combat.

Dans le même temps, c'est-à-dire au début de l'année 1206, une très curieuse correspondance s'échangea entre le czar de Bulgarie et le Pape Innocent III, auquel Henri s'était empressé d'écrire dès qu'il avait été proclamé régent. Si étonnant que cela paraisse, Johannis était en relations suivies avec la cour de Rome dont il s'enorgueillissait de tenir sa couronne, au même titre que son voisin, le roi de Hongrie, descendant de saint Etienne. A son avènement, il avait abjuré, pour lui et pour son peuple, les erreurs où les Bulgares avaient suivi les Grecs qui les avaient convertis au christianisme sous le règne de Boris, père

de Siméon le Grand. L'avilissement d'un clergé étroitement dépendant du plus misérable des pouvoirs politiques avait-il induit Johannis au mépris de l'Eglise grecque? Il est fort possible. En outre, la réunion de la Bulgarie à l'Eglise latine était un acte d'indépendance à l'égard du Bas-Empire et comme une dénonciation de cette vassalité dont, plus tard, le rappel si fier de Baudouin blessa profondément Johannis.

Innocent III écrivit donc à « son cher fils » pour l'exhorter à mettre l'empereur Baudouin en liberté et à se réconcilier avec les Francs. La réponse de Johannis est un chef-d'œuvre d'habileté. En voici les principaux passages :

« J'ai offert mon amitié aux Francs : ils m'ont répondu avec insolence en me traitant d'usurpateur. A quoi j'ai répliqué que je possédais mon royaume à meilleur droit qu'ils n'en ont sur ce qu'ils appellent leur empire. J'ai recouvré le pays qui fut le domaine de mes ancêtres : l'Etat qu'ils ont envahi ne leur a jamais appartenu. C'est de vos mains, Saint-Père, que je tiens la couronne : de qui le prétendu empereur la tient-il, sinon de lui-même ? J'ai reçu de Votre Sainteté l'étendard de Saint-Pierre : Dieu lui a donné la victoire, il ne lui refusera pas de nouvelles faveurs... » Johannis terminait

en protestant qu'il aurait volontiers accordé au Pape la délivrance de Baudouin, mais qu'il était déjà décédé en prison.

Quoi que le Pape, très averti des perfidies de « son cher fils » et du peu de sûreté de son zèle religieux, pût penser de cette apologie, les arguments en étaient si spécieux qu'il eût perdu son temps à les rétorquer. Il n'y avait rien à gagner sur le roi des Bulgares. Le salut des croisés sortit du revirement des Grecs, terrifiés des excès de Johannis, et bien marris d'avoir introduit eux-mêmes le loup dans la bergerie.

Ils se rapprochèrent des Francs et firent leur soumission au régent par l'intermédiaire de leur compatriote, Théodore Branas, le seul Grec loyalement entré dans le parti latin et qui lui fût demeuré constamment fidèle. Ce Grec avait épousé une Française qui n'était rien moins que la fille du roi Louis VII, la sœur du roi régnant Philippe-Auguste. Mariée très jeune à Alexis II Comnène, elle avait vu massacrer son époux; forcée ensuite d'épouser le meurtrier Andronic, la mort d'Andronic l'avait libérée de la plus odieuse chaîne et elle s'était profondément attachée à Théodore Branas. Partie enfant de son pays, s'en souvenait-elle encore lorsque les croisés entrèrent au palais de Bouchelion où

elle s'était réfugiée pendant l'assaut donné à la ville ? La réponse ne paraît pas douteuse. En admettant que Théodore Branas, écœuré des hontes où sombrait le Bas-Empire, fût allé de lui-même et par patriotisme vers des chefs dignes du pouvoir suprême, aux jours sombres ne se serait-il pas détaché d'une cause désespérée si sa femme, Agnès la Franque, compatriote, de Baudouin et d'Henri, n'eût gardé vivace au fond du cœur l'amour de sa première patrie ?

VI

Le pacte conclu par Branas avec le régent, vivement souhaité par les Grecs, fut accepté de tous sans qu'aucune marque extérieure de ce rapprochement vînt donner l'alarme à Johannis. Ayant ruiné tous les environs de Constantinople, il se retrouva sous les murs d'Andrinople et fut très surpris de se voir refuser l'entrée de la ville. Toujours beaux parleurs, les Grecs firent assurer Johannis de leur soumission et de leur respect; protestèrent qu'ils

voyaient en lui leur unique et glorieux maître ; mais que l'alternative du massacre ou du servage dans les forêts de Valachie dont un si grand nombre de leurs compatriotes avaient fait la cruelle expérience, les déterminait, provisoirement, à chercher derrière leurs murailles une protection contre leur vénéré seigneur.

En même temps, ils dépêchaient des émissaires au régent pour le supplier de venir promptement à leur secours.

Henri passa par les plus angoissantes perplexités. Devait-il risquer sa dernière ressource, quatre cents chevaliers avec leurs hommes d'armes, en tout, trois mille combattants environ, laisser Constantinople, vide de troupes, exposée à un coup de main, sans avoir même l'espoir d'entrer à Andrinople, investie par les quarante mille cavaliers qu'avait réunis Johannis sans compter tous les gens de pied. Et quelle confiance fallait-il accorder à ces Grecs, si coutumiers de traîtrise, capables de lâcher leurs défenseurs pour rentrer en grâce auprès du Bulgare ? Henri était prudent ; mais l'honneur et le devoir le poussaient vers Andrinople : il se recommanda à Dieu et il partit. Ce fut la plus belle action de sa noble vie.

Le moins prévu des dénouements épargna à ces héros une lutte trop inégale. Les Komans,

voyant venir l'été, étaient repartis pour leur pays et Johannis avait aussitôt décampé. « Quand ceux d'Andrinople virent venir les Francs, dit Villehardouin, qui commandait l'avant-garde, ils sortirent dehors avec toutes les Croix et montrèrent la plus grande joie qui oncques fut vue. Et certes ils le devaient bien faire. »

Pendant cinq jours la petite troupe poursuivit Johannis, lui offrant la bataille que celui-ci refusa toujours. Alors, Henri envoya délivrer le brave Renier, qui se défendait depuis treize mois dans le château de Sténimac, auprès de Philippopoli. Par lui, l'on acquit la certitude que l'empereur Baudouin était mort dans sa prison de Tirnovo.

Le décès de Baudouin avait été annoncé au Pape à la fin de l'année 1205. Rien ne prouve qu'à ce moment-là l'empereur eût cessé de vivre. Mais il se peut que Johannis ait alors expédié son prisonnier dans l'autre monde pour mettre la réalité en accord avec ses dires. Quoi qu'il en soit, Baudouin n'était plus en 1206, et sa fin demeure enveloppée d'un mystère romanesque et horrible où la part de la légende et celle de l'histoire se pénètrent sans qu'il soit possible de les démêler.

Les malheurs de l'empereur, l'impassible sérénité qu'il opposait à ses disgrâces, sa noble

prestance et sa remarquable beauté avaient fait — la chose n'est pas invraisemblable — une vive impression sur la reine, femme de Johannis, sortie de la nation des Komans. Elle visitait le prisonnier. « Vous pouvez, lui dit-elle un jour, délivrer, sans rançon, deux captifs. — Et qui? — Vous et moi. Prenez-moi pour épouse. Ne vous embarrassez plus de Johannis, et de ce misérable empire de Constantinople qui ne peut plus subsister, et retournez avec moi dans votre comté de Flandre; je vous en fournirai les moyens. » (1) Baudouin était veuf; sa femme, Marie de Champagne, était morte le 29 août 1204, à Saint-Jean-d'Acre d'où elle allait faire voile pour Constantinople. Son époux en « mena grand deuil, car elle était bien bonne dame et bien honorée ». La reine des Bulgares s'offrait donc à remplacer Marie de Champagne, très résolue, pour son compte, à ne point s'embarrasser de Johannis.

Baudouin repoussa cette proposition avec horreur. Scrupuleux observateur de tous les commandements, si la Queste du Saint-Graal eût encore recruté des compagnons, il aurait été jugé le plus digne d'entrevoir le mystérieux calice. Plutôt le martyre qu'un péché mortel, et c'est bien au martyre qu'il se condamnait.

(1) Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, vol. 21.

La reine — autre fait vraisemblable, l'histoire sacrée et profane en rapporte de célèbres exemples — se vengea de Baudouin en l'accusant de la faute qu'il avait refusé de commettre, et Johannis fit, dit-on, dépecer, membre par membre, la malheureuse victime qui n'expira qu'au bout de trois jours, déchirée par les oiseaux de proie. Selon la coutume des Scythes, le crâne, enchâssé dans l'or, servit de coupe au meurtrier (1).

Baudouin avait trente-cinq ans. Il laissait deux petites filles dont la dernière était née après son départ. L'une hérita de la Flandre, l'autre, du Hainaut.

(1) Ces détails auraient été rapportés par une pieuse Bourguignonne qui, revenant des Lieux-Saints, se trouvait à Tirnovo pendant les derniers jours que vécut Baudouin.

VII

Henri était parti régent de Constantinople, il y revenait empereur. Son couronnement fut célébré le 20 août 1206 avec autant de pompe que l'avait été celui de son frère Baudouin. Cet empereur qui pouvait, en vertu de ses services passés et de l'extrême besoin que l'on avait de lui, étendre sur ses sujets une autorité tyrannique, encore que bienfaisante, s'empressa de restreindre ses pouvoirs et de lier ses successeurs, comme il se liait lui-même, en soumettant les décisions impériales à l'avis d'un conseil. Puis, reprenant le harnais de guerre, il prévient une nouvelle descente de Johannis sur Andrinople, le poursuit jusqu'à Beroé (aujourd'hui Kasanlik, la cité des roses) et, au delà de la ville, a la joie d'arracher aux Bulgares qui le disputèrent vigoureusement, un convoi de vingt mille captifs : hommes, femmes et enfants, avec trente mille chariots chargés de leurs vêtements et de leurs richesses. Ces Grecs, destinés au plus dur esclavage, bénirent l'audace

et aussi la probité des Francs, car l'empereur ne voulut pas qu'ils perdissent « un denier vaillant de ce qu'ils possédaient ».

Les temps étaient bien changés. L'empereur Henri rentra en vainqueur, le 1^er novembre, dans sa capitale. Il avait poussé une pointe sur la mer Noire et pris la « plaisante » ville de Thermes (baie de Bourgas) d'où « sourdaient les bains chauds les plus beaux du monde ». Libre de craintes immédiates du côté bulgare, Henri se tourna du côté de l'Asie. Nicomédie fut enlevée à Lascaris; quant à Boniface, il s'employait à relever les villes de Macédoine détruites par Johannis. L'entente était complète entre l'empereur et le roi de Salonique, devenu le beau-père de son suzerain, Henri ayant épousé, le 4 février 1207, Agnès de Montferrat, fille de Boniface, que l'on « fit quérir » en Lombardie.

Tout semblait aller au mieux. L'alliance entre Johannis et Lascaris, habile de la part du Bulgare, inconsidérée de la part du Grec, car on ne voit pas ce que Lascaris eût gagné à ce que les Bulgares délogeassent les Francs de Constantinople, remit en question l'existence même de l'empire. Henri passait et repassait le « Bras » pour défendre ses places d'outre-mer, pour repousser les Komans qui couraient jusqu'aux

portes de Constantinople, cependant que Johannis avait, encore une fois, mis le siège devant Andrinople et dressé trente-trois pierriers qui tiraient aux murs et aux tours. « Et l'empereur était bien gêné, car, quand il voulait aller secourir ses gens d'Andrinople d'un côté, Lascaris le tenait si serré de l'autre qu'il lui fallait retourner. » Pourtant, les Komans, riches de butin, l'étant allé mettre en sûreté dans leur pays, Johannis n'osa rester sans eux devant Andrinople, et Lascaris, battu sur terre et sur mer, sollicita une trêve de deux ans (convertie en paix par la suite) que l'empereur s'empressa de lui accorder.

Revenu en Thrace, Henri poussa de nouveau jusqu'aux Balkans et tenta de les franchir. Les « détroits » étaient bien gardés; il y perdit du monde et ne s'obstina point dans son projet; mais, s'étant abouché avec Boniface, tous deux se donnèrent parole qu'ils se retrouveraient à l'issue de l'été, avec toutes leurs forces, en la plaine d'Andrinople pour, de là, s'en aller guerroyer contre le roi des Bulgares. « Ils se départirent moult joyeux et dispos. » Ils ne devaient plus se revoir. Quelques jours après, Boniface, s'en retournant à Salonique, tomba désarmé dans une embuscade de Bulgares; blessé mortellement d'une flèche, sa tête fut coupée et

envoyée à Johannis. « Ce fut une des plus grandes joies qu'il eut oncques. »

Villehardouin, vassal pour son fief de Messinople du roi Boniface, admirateur et ami de cet illustre chevalier dont le caractère égalait la vaillance, n'eut pas le courage, après sa disparition, de pousser plus avant son récit. Mais nous savons par d'autres, témoins comme lui de ces grandes aventures, quoique moins habiles à les conter, que Johannis se hâta d'investir Salonique, privée de son défenseur et agitée, en outre, par les intrigues qui se tramaient autour du berceau de l'héritier. Innocent III intervint encore; Johannis ne tint aucun compte de ses défenses; mal lui en prit : il fut assassiné dans son camp avant que d'avoir rien pu tenter contre la ville.

Les circonstances de cette mort sont aussi mystérieuses que celles de la mort de Baudouin. Du moins, est-il certain que les Francs n'eurent aucune part, même indirecte, dans un assassinat qui les servait si bien. L'on raconta que Johannis, en proie à une sorte d'hallucination, s'était écrié, au milieu de la nuit, qu'un cavalier, monté sur un cheval blanc, lui perçait le côté d'un coup de lance. Ses gardes accoururent et, en effet, trouvèrent le roi blessé au flanc, ayant cessé de vivre. Le fantastique cavalier

n'était pour rien dans le crime. Celui-là qui en profita : Burile (ou Vorilas), neveu de Johannis qui ne laissait pas de fils, en fut probablement l'auteur ou le complice.

La guerre ne se terminait pas par la mort de Johannis ; mais Burile n'avait pas hérité du génie de son oncle et il était combattu dans son propre pays par son cousin germain, Esclas (Wenceslas), qui tenait la forte place de Mélénique entre Philippopoli et Salonique. S'allier à Esclas pour combattre Burile plus sûrement, c'était le dessein de l'empereur Henri ; mais, ayant eu nouvelles que Burile était entré en sa terre et maltraitait fort ses gens, il rassemble son armée, se porte au delà de Philippopoli et se trouve en face des Bulgares, Valaques et Komans au nombre de plus de trente mille, fortement armés. Henri ne disposait que de trois mille hommes. On escarmoucha d'abord sans grands résultats ; puis, l'empereur et ses barons réglèrent leurs corps de bataille, défendirent toute folle prouesse : chacun se confessa et communia ; sur l'exhortation du bon empereur, offenses, haines ou colères furent mutuellement pardonnées, et l'armée s'ébranla dans la nuit du 1er au 2 août 1207.

Geoffroy de Villehardouin aperçut le premier les Bulgares qui venaient « huant et glapissant ». Ils portaient des lances vertes avec de longs fers

de Bohême. Les deux partis chevauchant en bon ordre arrivent si près l'un de l'autre « qu'ils se pouvaient pleinement dévisager ». Alors, les Francs se jettent sur les Bulgares, lances baissées, en criant : Saint-Sépulcre ! les culbutent et les tuent « bien furieusement ». Ceux-ci de fuir sans plus attendre, jetant leurs armes pour gagner plus vite un lieu sûr.

La déroute des Bulgares fut complète. Il y eut grande réjouissance au camp de l'empereur. La mort de Baudouin était vengée, l'empire de Constantinople affermi; tous biens et provisions, par la grâce de Dieu, arrivaient en abondance. « Or, dit le chroniqueur Henri de Valenciennes, témoin de la bataille, sachez, qu'en ce matin du 2 août, les oiselons chantaient clerement, chacun selon sa manière, et joyeusement. »

VIII

La « déconfiture » de Burile mit Esclas aux pieds de l'empereur. Il vint le trouver à Crucemont (aujourd'huí Tatar-Bazardjik), se déclara son « homme » et lui jura foi et loyauté comme à son légitime seigneur. Henri lui fit présent de son cheval qu'il aimait « merveilleusement » ; il fit plus : sur l'avis de ses barons, il lui donna « à femme » une fille qu'il avait eue en Flandre, « belle, sage, courtoise et débonnaire ». Elle avait rejoint son père en Orient. Esclas, « tout embrasé d'amour pour la damoiselle dès l'instant qu'il la vit », pressa le mariage qui fut célébré à Constantinople.

Au bout d'une semaine, Esclas, « bien fêté », prit congé de l'empereur. Celui-ci, tirant sa fille en particulier : « Belle fille, lui dit-il, vous avez un mari qui est un peu sauvage : gardez-vous pour cela de le dédaigner ; honorez tous les siens pour l'honneur de lui ; cependant, gardez, par-dessus toutes choses, que, pour leur amour et leur commerce, vous ne

désaccoutumiez votre cœur d'aimer notre nation d'où vous êtes issue. — Sire, répondit-elle, de moi, s'il plaît à Dieu, vous n'entendrez pas mauvaises nouvelles. » Alors, le père et la fille s'entre-baisèrent et se séparèrent l'un de l'autre.

En ces temps, cela paraissait tout simple. Personne ne songea à blâmer l'empereur ou à plaindre sa fille. Et, en effet, Henri, si bon pour tous ceux qui l'approchaient, n'était pas un tyran de famille non plus que sa fille une héroïne. Tous deux faisaient leur devoir, conscients de ce qu'il en coûtait, mais supérieurs aux vains regrets, l'âme en repos dans le sacrifice.

Un jour vint où Burile, après Esclas, connut l'honneur d'une alliance avec l'empereur. Burile avait perdu cent lieues de pays : il demanda la paix, l'obtint, et fit épouser à l'empereur Henri, la fille de son prédécesseur Johannis. Grecs et Francs, un peu étonnés sans doute, virent, assise sur le trône impérial, où la jeune Agnès de Montferrat n'avait fait que passer étant morte dans l'année de son mariage, la fille du terrible czar et autocrate de tous les Bulgares.

Il a été dit, mais assez légèrement, que la généreuse confiance dont Henri avait fait preuve en épousant la fille de son irréductible ennemi, fut payée de la plus odieuse des trahisons : sa

femme l'aurait empoisonné. Si l'impératrice, héritière trop fidèle de la haine de son père, était capable d'un tel forfait, il est bien étrange qu'elle ait tardé huit ans à l'accomplir.

L'empereur Henri mourut à Salonique, en paix avec les Bulgares, le 11 juin 1216, dans sa quarante-cinquième année. Il avait eu la foi qui fait tout oser, la vaillance qui fait tout plier, la modération qui fait tout accepter.

Les quatre Filles de Raymond-Béranger
Comte de Provence

Les quatre Filles de Raymond-Béranger

I

La Provence sur laquelle Clovis n'avait pu étendre sa domination fut enlevée par ses fils aux Ostrogoths d'Italie, et durant trois siècles son histoire fait corps avec celle du domaine mérovingien et carlovingien. Lors de la dislocation des états de Charlemagne, la Provence fut d'abord englobée dans le royaume d'Arles; elle retrouva bientôt une demi-autonomie avec des comtes particuliers dont le détail jusqu'à l'an 1100 est assez mal connu. A cette date, le mariage de Douce, fille aînée et héritière du comte Gilbert le Bon, avec Raymond-Béranger, onzième comte de Barcelone, fit passer la Provence dans cette illustre maison catalane déjà maîtresse du Roussillon et bientôt appelée à commander aussi dans le royaume d'Aragon. Toutefois, le roi et comte Ildefonse Ier ayant abandonné la Provence à l'un de ses fils, Ildefonse II, les Provençaux et les Aragonais n'eurent plus de souverains communs, mais seule-

ment des princes unis par des liens étroits de parenté, voire par une communauté de vicissitudes, car, entre 1207 et 1216, le jeune comte de Provence Raymond-Béranger V et son cousin le roi d'Aragon, passèrent ensemble de tristes années dans la forteresse de Monçon en Catalogne.

Raymond-Béranger V est le dernier prince et, certainement, le plus intéressant de la deuxième race comtale de Provence. Il vaut beaucoup par lui-même; il vaut autant par les nobles figures de femmes qui l'encadrent dans l'histoire et qui furent le soutien, la joie ou le légitime orgueil de sa vie: Garsende de Sabran, sa mère et tutrice, la charmante Béatrix de Savoie, sa femme, et ses quatre filles, toutes merveilleusement belles, instruites et pieuses, et toutes destinées à de si hautes alliances qu'à peine aurait-on pu citer au siècle suivant une maison souveraine qui n'eût dans les veines du sang de Provence.

II

Raymond-Béranger avait neuf ans lorsque son père, le comte Ildefonse II, frère du roi Pierre II d'Aragon, mourut l'an 1209, à Palerme où il avait conduit, escorté d'une brillante troupe de seigneurs provençaux et catalans, sa sœur Constance qui y allait épouser le roi de Sicile, Frédéric de Souabe, petit-fils du fameux Frédéric-Barberousse, empereur lui-même un peu plus tard.

Dès que le roi d'Aragon fut averti de la mort de son frère, il accourut en Provence, fit prêter serment de fidélité aux prélats, barons, seigneurs et communautés religieuses du pays en faveur de son jeune neveu, Raymond-Béranger V (1), puis retourna en Espagne ; mais il emmenait l'enfant comte avec lui et il l'interna au château fort de Monçon en Catalogne, sous le prétexte de le faire instruire de tout ce qu'il

(1) Il est dit Raymond-Béranger IV par ceux qui n'admettent pas dans la nomenclature un Raymond-Béranger du XII[e] siècle, lequel aurait été régent et non point comte.

convenait de savoir pour bien gouverner un jour le noble état de Provence. Et, de fait, Pierre d'Aragon donna à son neveu deux bons régents : l'un était Guillaume de Mont-Redon, grand maître des Templiers, et l'autre, Raymond Pennafort, Catalan renommé pour sa science et ses vertus, ultérieurement appelé à devenir une des gloires de l'ordre de saint Dominique.

Pierre II ayant été tué sur ces entrefaites en défendant la triste cause des Albigeois, on ne sut jamais si c'était à bonne intention, ou à mauvaise fin pour regagner la Provence, qu'il s'était assuré de la personne du jeune comte.

Une chose est certaine, c'est que la mort de Pierre II ne libéra pas Raymond-Béranger; mais elle lui donna un compagnon, le petit roi d'Aragon, Jacques, pour lequel ses fidèles partisans préféraient la garde du grand maître des Templiers à celle de ses oncles, les régents du royaume.

Une grande confiance s'établit entre les deux cousins. Jacques, averti des projets d'évasion de Raymond-Béranger, lui tint fidèlement le secret et celui-ci, servi par un Provençal, Augier, bien récompensé dans la suite, réussit à s'échapper de la forteresse, gagna le port de Tarragone où on lui tenait un vaisseau tout prêt et débarqua en Provence.

Il avait environ seize ans et, durant son absence, le pays était tombé dans les plus grands désordres. Les avis secrets qu'il en avait reçus à Monçon avaient dû lui être expédiés par sa mère, la comtesse Garsende, née Sabran, qui disputait péniblement à son propre cousin, Guillaume de Sabran, entreprenant et brouillon, le comté de Forcalquier dont elle était la légitime propriétaire : comté apporté par elle en dot à son mari, Ildefonse II, père de Raymond-Béranger. En outre, et c'était le plus grave, Arles, Avignon, Marseille et Nice s'étaient érigées plus ou moins en républiques, à l'imitation des cités italiennes, aidées dans leur révolte par Boniface IV, comte souverain de Castellane — la souveraineté était peu de chose, mais l'homme était redoutable —, par les barons des Baux, princes d'Orange, enfin par Raymond VII, comte de Toulouse, qui aurait bien voulu se dédommager en Provence des terres qu'il venait de perdre en Languedoc.

Le poète Saint-Rémy, contemporain de Raymond-Béranger, a laissé un pittoresque tableau de la situation politique, sociale et morale de la Provence à l'époque où le comte s'évada de Monçon en 1216. Il y peint « l'insolence des citoyens d'Arles, le caractère séditieux des Marseillais, l'ambition et le peu de justice des

officiers municipaux d'Aix, l'abomination de la ville d'Avignon, le caractère moqueur des habitants de Digne, la barbarie des Niçards, la fainéantise des habitants des Martigues, l'avarice et la fourberie des gens de la haute Provence ».

Atténuons un peu les couleurs, chargées peut-être pour mieux faire valoir les résultats multiples du glorieux règne de Raymond-Béranger, il en reste assez pour plaindre un adolescent sans autorité, sans argent, sans alliés, trahi par ses bonnes villes et contrecarré par les premiers Etats qu'il convoqua au point que ceux-ci se retournèrent vers l'empereur Frédéric II, lequel s'empressa d'annuler tout ce que le comte avait fait et de donner à Guillaume des Baux le titre de roi d'Arles.

Raymond-Béranger songea alors à se ménager par mariage une alliance avantageuse et, conseillé probablement par sa mère, la comtesse Garsende, car lui-même, séquestré pendant sept ans à Monçon, devait mal connaître les familles princières où son choix pouvait se poser, il demanda la main de Béatrix de Savoie, fille du comte régnant, Thomas Ier. Les souverains, en ce temps, se mariaient pour le bien de leurs états beaucoup plus que pour eux-mêmes : Raymond-Béranger fit coup double, si l'on peut ainsi

dire, en épousant Béatrix, car il devenait le gendre d'un grand prince, vaillant, pieux, très prudent, aimé de sa famille, redouté de ses voisins, maître de la Savoie et du Piémont, vicaire général de l'Empire en Lombardie, et dont les forces réunies aux siennes pouvaient en imposer aux rebelles. Le comte de Savoie donnait à sa fille deux mille marcs qui vaudraient actuellement quatre ou cinq cent mille francs : argent, protection, alliance, voilà pour la politique, et pour le privé, une épouse qui a été louée par tous les historiens qui l'ont nommée, à raison de sa beauté, de sa grâce, de son esprit, de sa piété et de sa sagesse.

Cette union, célébrée au mois de décembre 1220, fut extrêmement heureuse. Raymond-Béranger était aimable, libéral et magnifique ; il n'avait pas dégénéré de la piété de ses prédécesseurs, et mettait sa vie en conformité avec ses principes ; ajoutons qu'il était fort beau. La nature ayant comblé Raymond-Béranger et Béatrix, on pouvait s'attendre qu'elle se revancherait de sa générosité sur leurs enfants : cela se présente souvent ; il n'en fut rien. Le comte et la comtesse de Provence avaient encore en commun le goût de la « gaie science », c'est-à-dire des belles-lettres et particulièrement de la poésie. Raymond-Béranger a été même compté au

nombre des troubadours comme le roi Richard-cœur-de-Lion, Boniface de Castellane, Gérard des Baux ; mais, pour les grands, et surtout pour les souverains qui avaient mieux à faire que de limer des rimes, il convient peut-être de voir là une flatterie, et cela signifierait simplement qu'ils recherchaient la société des troubadours. Par exemple, nous savons que Raymond-Béranger avait d'ordinaire à sa suite quantité de « braves poètes provençaux ».

Ils étaient très nombreux au treizième siècle, les « braves poètes provençaux ». Pris à part, aucun d'eux n'a de réelle valeur et les fades « procès » des cours d'amour nous paraissent assez ridicules. Ils paraissaient tels déjà à la fin du quinzième siècle, car Martial d'Auvergne, dans un recueil « d'arrêts » qu'il publia en 1480, parle avec peu de révérence des nobles dames qui venaient prendre leur place à la cour d'amour en suite des seigneurs laïques et des conseillers d'église.

« Après y avait les déesses
En moult grant triomphe et honneur.
. . . . . .
Leurs habits sentaient le cyprès
Et le musc si abondamment,
Que l'on n'eût su être au plus près
Sans éternuer largement. »

Cependant, si la plupart des troubadours ne valent pas la peine que l'on parle d'eux, en corps, a dit un célèbre historien de la Provence, ils ont été les pères de la poésie française et de la poésie italienne : « les ouvrages de quelques-uns d'entre eux furent l'école où Pétrarque et Boccace s'instruisirent ». Et, de même, les cours d'amour en réunissant les deux sexes sous la surveillance ecclésiastique, faisaient une heureuse diversion aux habitudes du moyen âge qui rejetaient les femmes à la quenouille et ne permettaient aux hommes que l'épée. On y subtilisait sur des niaiseries, d'accord ; mais, en elle-même, cette gymnastique intellectuelle avait du bon : elle rendait l'esprit souple et la langue bien disante, et quand on songe à tout ce qui s'est fait de grand à cette époque, à la somme d'activité que les nobles devaient fournir sous peine de déchéance et de ruine, il faut convenir que si les cours d'amour étaient fort propres à affadir le goût, elles laissaient l'âme intacte et l'énergie entière.

Que des désordres moraux aient été parfois la conséquence de ces discussions sentimentales, il se peut. Néanmoins, nous savons qu'en Provence, terre d'élection des cours d'amour, la noble société devint bientôt sous l'influence de Béatrix, « l'héroïne » des troubadours, la plus

polie et la plus décente de toute l'Europe. *Lou gay saber* et la galanterie ne faisaient tort ni aux mœurs ni aux arts utiles. La comtesse Béatrix, vraie compagne de son mari, assistait avec la même intelligence et le même enjouement « à un conseil de guerre, de législation ou de politique, à une assemblée de chevaliers ou de poètes ».

Béatrix eut plus d'une fois l'occasion de siéger en un conseil de guerre, car les luttes soutenues par Raymond-Béranger contre les villes révoltées, les seigneurs rebelles et les ennemis du dehors ne durèrent pas moins de vingt années. Tout d'abord, il obligea Guillaume de Sabran, qui se disait comte de Forcalquier, à renoncer à ses prétentions. Ce comté appartenait à la comtesse douairière de Provence, Garsende de Sabran; elle l'avait hérité de son grand-père maternel Guillaume VI; mais celui-ci étant mort juste au moment que le comte de Provence, Ildefonse II, mourait à Palerme, la sœur de Guillaume VI, Sabran elle-même par son mariage, poussa son fils à prendre le titre de comte de Forcalquier et eut à ce sujet de violents démêlés avec sa nièce, la comtesse de Provence, tandis que le jeune Raymond-Béranger était enfermé à Monçon. Après Guillaume de Sabran, Boniface IV de Castellane

dont les ancêtres s'étaient rendus indépendants des anciens comtés de Provence, dut courber la tête et prêter hommage à Raymond-Béranger qui, prudemment, n'en demanda pas davantage et laissa Boniface fort libre sur son domaine. La guerre devait se rallumer plus tard, fatale à Boniface IV, mais alors, Raymond-Béranger n'existait plus.

Des quatre grandes villes dont on n'a pas oublié les tendances séparatistes, deux : Nice et Avignon, rentrèrent par force dans le devoir; Marseille se rendit en faisant ses conditions; Arles, la dernière, mais volontairement et sans réserves, se remit à la discrétion de son souverain.

C'est avec l'aide du roi de France Louis VIII, que Raymond-Béranger fit le siège d'Avignon. Les Vaudois y étaient fort nombreux, et Louis VIII, autant que le comte de Provence, détestait les hérétiques. La ville fut prise le 12 septembre 1226; deux mois plus tard Louis VIII mourut en Auvergne. Les deux princes avaient-ils devisé ensemble de leurs enfants sous les remparts d'Avignon? L'histoire n'en sait rien. L'héritier du trône de France, Louis, avait onze ans; l'aînée des filles de Raymond-Béranger, Marguerite, en avait cinq, et le défaut d'âge n'était pas un obstacle aux fiançailles prin-

cières. Quoi qu'il en soit, la petite comtesse provençale vécut encore sept heureuses années auprès de sa mère avant que d'entendre parler d'une recherche qui aurait honoré la fille d'un roi.

La soumission de Nice suivit d'assez près celle d'Avignon. « Nice, soutenue par les Génois, se repaissait de la vanité de se vouloir rendre république. » Elle fut contrainte pourtant d'accepter les officiers du comte de Provence, de rendre l'hommage accoutumé et de payer les redevances. Un homme auquel Raymond-Béranger devait déjà le rétablissement de ses finances, Romée de Villeneuve, connétable et grand sénéchal de Provence, s'employa fort habilement à la reddition de Nice, et négocia plus tard avec Gênes un arrangement tout à l'honneur de son maître. Les deux députés envoyés par la ville de Gênes traitèrent avec Romée et « emportèrent avec eux la paix sur la mer ».

Ce ministre, qui survécut à Raymond-Béranger, et dont il sera reparlé, fut le principal artisan de la réunion de la Provence à la France ou, si l'on veut, de sa remise aux mains d'un fils de France. D'invraisemblables fables se sont greffées sur la simple et noble histoire de sa vie, un peu par la faute du Dante qui les avait acceptées de son compatriote, l'historien Villani, mais que le sérieux Mézeray n'admit

point, ayant remarqué qu'à la fertile imagination des Méridionaux il avait pu suffire du seul nom de Romée (ou Romieu) alors synonyme de pèlerin, pour transformer le Provençal de vieille souche qu'était Romée de Villeneuve en un personnage providentiel, arrivé on ne savait d'où et parti sans laisser de traces, sa mission achevée.

La Provence devint riche sous « le bon ménage » de Romée : il la voulait encore riche de vertus et s'attacha à diminuer la corruption des mœurs signalée, on l'a vu, par le poète Saint-Rémy. Le couple souverain donnait le plus édifiant exemple : Romée y ajouta de sévères ordonnances contre la lâcheté et la débauche. Tout gentilhomme dont la conduite faisait scandale perdait ses prérogatives de noblesse ; tout fils de Chevalier arrivé jusqu'à l'âge de trente ans sans s'être signalé par quelque beau fait d'armes, était déclaré indigne des honneurs et franchises de la Chevalerie. « Désormais, on put mesurer l'accroissement de la vertu par l'avancement des hommes qui la possédaient, et la Provence y gagna si bon renom que des Chevaliers abandonnèrent le service du dauphin d'Auvergne et celui du comte de Toulouse, pour venir en la cour de Raymond-Béranger. » Pareillement, des poètes quittèrent leur pays

et se fixèrent en Provence : les deux Rambaud, honorés dans les vers de Pétrarque de glorieuses louanges, et Sordel de Mantoue que révérait le Dante.

La Provence n'arriva pas tout d'un coup à ce point de prospérité, et tant qu'il resta un territoire à recouvrer, une ville à ranger à l'obéissance, c'est là que se porta le principal effort du comte et de son ministre. Encouragé par la prise d'Avignon et la reddition de Nice, Raymond-Béranger s'attaqua à la grande cité de Marseille qui, s'étant rachetée de plusieurs petits seigneurs hommagers du comte de Provence, se prétendait libérée à l'égard du suzerain, et se voulait aussi mettre en république.

Malheureusement pour le comte de Provence, le Toulousain Raymond VII, irrité d'avoir été évincé de la ville d'Avignon sur laquelle les droits des deux comtes étaient assez enchevêtrés, se porta au secours des Marseillais, et Raymond-Béranger fut obligé de quitter la poursuite ; mais, peu d'années après, Marseille se rendit d'elle-même, ainsi qu'il a été dit, sous la condition de quelques libertés, par l'entremise et l'autorité du roi de France, devenu le gendre du comte de Provence.

Arles, isolée dans la résistance, cessa de s'y obstiner ; elle ouvrit ses portes en 1239, et rien

n'égala la satisfaction de Raymond-Béranger, si ce n'est le dépit de l'empereur Frédéric II. Comme ses prédécesseurs, Frédéric s'attribuait la possession — au moins virtuelle — de l'ancien royaume d'Arles et, particulièrement, de sa capitale. La soumission si complète des Arélattains lui déplut extrêmement, et aussitôt il déclara Raymond-Béranger — dont il était oncle par sa femme Constance qu'Ildefonse, le père de Raymond-Béranger, lui avait amenée à Palerme — « *proditeur* (traître) et ennemi public. En outre, il détacha de la Provence le comté de Forcalquier avec tous ses fiefs : en premier lieu, Sisteron, résidence affectionnée par Raymond-Béranger, et les donna à Raymond VII comte de Toulouse, son partisan et très cher allié, par une charte expédiée à Crémone en 1239. Mais ces menaces « n'étant que sur le papier ne causèrent que du vent aux oreilles du comte de Provence ».

La soumission d'Arles était pour lui le comble de la félicité. A son retour de Monçon, il avait trouvé la Provence presque toute soulevée et la voyait enfin entièrement réduite à l'obéissance; il ne comptait plus que des sujets fidèles, zélés pour son service et attachés à sa personne.

La période des guerres était finie pour Raymond-Béranger. Il ne lui restait plus qu'un

ennemi, celui-là qui, pendant vingt ans, avait compliqué toutes les difficultés par ses armes, ses intrigues ou ses complicités : Raymond VII, comte de Toulouse. Raymond-Béranger avait soif de paix : il se réconcilia avec son vieil adversaire à Montpellier ; le roi Jacques d'Aragon était présent ; les deux cousins ne s'étaient peut-être pas revus depuis le jour qu'à Monçon, Raymond-Béranger, avant de risquer l'évasion avait dit adieu à son compagnon de captivité. Jacques d'Aragon était grand ami du comte Raymond VII, comme son père, le roi Pierre II, l'avait été de Raymond VI ; il s'employa si bien pour lui auprès du comte de Provence que celui-ci accepta l'idée d'un mariage entre sa troisième fille — elle répondait au gracieux nom de Sancia et comptait au plus quinze printemps — et le comte de Toulouse, déjà marié deux fois, et si loin de la première jeunesse que sa fille Jeanne, épouse du comte de Poitiers, l'un des frères de Louis IX, avait pour lors vingt-deux ans. Chose plus grave, car la disconvenance des âges ne pèse guère dans les mariages princiers, l'époux prétendu avait, deux ans plus tôt, subi à Paris une cruelle humiliation, condition de sa paix avec le roi de France, qui le dégradait pour toujours.

Raymond-Béranger, endoctriné par son cou-

sin, chef, non de la Provence, mais de la maison de Catalogne, passa sur tout cela. Il rentra à Aix, sa capitale, accompagné du roi Jacques, et le 29 juillet 1241, le comte et la comtesse de Provence signèrent le contrat de fiançailles de leur fille. Sancia stipulait en son propre nom dans l'acte avec l'autorisation — par l'ordre aurait peut-être été plus exact — de ses parents, et le roi d'Aragon stipulait au nom du comte de Toulouse. Le tout d'ailleurs, devant être tenu pour nul et non avenu, si le seigneur pape n'accordait point avant la Septuagésime les dispenses nécessaires à la célébration du mariage, en raison de la parenté qui unissait les maisons d'Aragon et de Toulouse et de la seconde union de Raymond VII dont l'annulation, toute récente, passait pour avoir été obtenue grâce à de faux témoignages.

Le roi d'Aragon aurait pu tenir rigueur du procédé à son allié Raymond VII, la femme répudiée étant sa propre tante; mais les deux époux, très désunis, n'avaient pas fait souche, et le roi d'Aragon, ennemi de la politique française, souhaitait, tout autant que le comte de Toulouse lui-même, la naissance d'un héritier mâle, ce qui, sans aucun doute, et malgré les traités, aurait porté atteinte aux droits de la comtesse Jeanne de Poitiers, l'unique enfant

du premier mariage de Raymond VII. Le roi Jacques se fit fort d'obtenir les permissions pontificales, et d'Aix, une solennelle députation partit aussitôt pour Rome. Arrivés à Pise, les ambassadeurs y apprirent la mort du pape Grégoire IX, lequel se fût probablement refusé à accorder les dispenses en considération du roi de France, et son successeur, Innocent IV, ne les voulut point donner, de façon que la Septuagésime étant passée, les fiançailles se trouvèrent rompues.

L'année précédente, un jeune et beau pèlerin avait traversé la Provence, très bien traité par Raymond-Béranger qui l'était venu recevoir à Tarascon; il arrivait des pays d'outre-mer portant le deuil de sa femme, et allait s'embarquer à Marseille pour la Terre-Sainte. Lorsque le projet de mariage avec Raymond VII fut abandonné sans laisser, vraisemblablement, de regret qu'au comte de Toulouse, Sancia se vit recherchée par le prince qui avait été l'hôte de son père: Richard d'Angleterre dont le frère, Henri III, avait épousé la seconde fille de Raymond-Béranger.

L'aînée de toutes était reine de France : selon la prédiction de Romée de Villeneuve, la grandeur de cette alliance avait rendu facile l'établissement des cadettes.

III

Marguerite de Provence, que la plupart des généalogies vieillissent de deux ans, la faisant naître en 1219, alors que sa naissance, vu la date bien établie du mariage de ses parents, ne peut coïncider qu'avec la fin de l'année 1221, était, à douze ans, tenue pour la princesse la plus belle et la mieux élevée qui fût en Europe. Par le conseil de sa mère, la reine Blanche, et des plus sages de son royaume, Louis IX, qui approchait de sa vingtième année, jeta les yeux sur elle. Mais Raymond-Béranger n'était pas riche : en 1234, ni Marseille ni Arles n'avaient fait retour à la Provence, et dans la crainte que le mariage ne manquât, Romée de Villeneuve décida son maître à donner plus qu'il ne pouvait. « Ne mettez point en considération l'excès de la dépense, lui dit-il, car les princes chrétiens désireux de s'allier à la puissance de celui que vous acquerrez pour l'aînée, vous demanderont les autres à telle dot qu'il vous plaira. » Le comte de Provence promit donc dix mille

marcs, cinq fois la dot que Béatrix de Savoie lui avait apportée, mais n'en paya comptant que deux mille; le surplus fut gagé sur quelques places de Provence.

La première cérémonie des noces fut faite en l'église Notre-Dame des Tables, à Montpellier, par le ministère de l'évêque de la ville, Jean de Montlaur, le 1er novembre 1233. Au printemps, la jeune princesse fut remise aux ambassadeurs du roi de France et, accompagnée par son oncle, l'évêque élu de Valence, elle arriva à Sens, capitale de la province archiépiscopale dont dépendait Paris, y fut mariée le 27 mai 1234 et couronnée le lendemain.

Parmi les gens de sa suite, Marguerite avait un ménétrier et six troubadours provençaux qui figurent pour 112 livres (valeur du temps) sur les 2.526 livres montant de la dépense faite au festin et au reste de la solennité. L'évêque élu de Valence ne reçut pour lui et son escorte que 236 livres, juste le double de ce qui avait été attribué aux troubadours; mais, ayant suivi le roi et la jeune reine sa nièce à Montereau et à Fontainebleau, il toucha un supplément de 12 livres.

Guillaume de Savoie, l'élu de Valence, n'avait d'épiscopal que le titre. L'élection ne conférait pas le droit d'exercer les fonctions; fré-

quemment même, l'évêque *élu* n'était pas prêtre. Il bénéficiait des avantages temporels du siège, et demeurait libre de rentrer dans la vie laïque si Rome refusait définitivement les bulles d'investiture, ce qui n'était pas rare, ou si la mort d'un aîné le faisait chef de famille et lui laissait le soin de continuer sa race. C'était pour les cadets de grandes maisons un placement avantageux et qui n'engageait pas l'avenir. En général, la conduite des *élus* était équivoque comme leur situation; mais Guillaume de Savoie faisait exception à la règle. Le mandat dont l'investirent les vertueux souverains de Provence, et qu'ils lui renouvelèrent bientôt pour le mariage de leur seconde fille, est un garant de son bon renom ; nous avons encore en faveur de sa moralité le témoignage de Mathieu Pâris, l'historien anglo-normand, plus enclin à calomnier les étrangers qu'à leur rendre justice.

Les jeunes comtesses provençales n'avait point de proches parents, si ce n'est du côté de leur mère, Raymond-Béranger n'ayant eu qu'une sœur, mariée au loin en Béarn. Mais Béatrix de Savoie était la douzième d'une famille qui comptait neuf fils et six filles, nés des deux mariages du comte de Savoie, Thomas, premier du nom, ce sage prince dont Raymond-Béranger avait

recherché l'alliance. C'est Thomas Ier qui fit construire le château-fort de Pignerol, entre le col du Genèvre et Turin, et celui de Chambéry; il rendit cette ville capitale de ses états deçà les monts. Le comte Thomas fut heureux en toutes ses entreprises : plus heureux encore dans ses enfants, dit l'historien Nostradamus, ayant donné le jour à une si belle descendance. Béatrix fut la mieux établie de ses filles ; de ses fils, trois devinrent comtes de Savoie à leur rang ; un autre épousa la comtesse de Flandre; Guillaume, l'élu de Valence, était le cinquième, et le plus jeune, Boniface, fut archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre.

La famille savoyarde, plus riche de membres que de biens, essaimait volontiers au dehors, et l'élu de Valence, ainsi que quelques-uns de ses frères, aurait pris racine en France, si Louis IX eût été d'humeur à le souffrir. Mais le saint roi, beaucoup plus doux que la reine Blanche, était volontaire autant qu'elle ; il se garait des influences ; et, peut-être, parce qu'il avait souffert — sans en jamais rien témoigner — de l'autorité maternelle, il ne permit point à sa femme de s'ingérer dans ses affaires, la tint de fort court pour la dépense, lui défendit de recevoir aucun présent, de prendre personne à son service ou à celui de ses enfants sans le

congé marital, et le bon accueil qu'il faisait aux oncles de Marguerite se doublait d'une invitation polie d'abréger leurs visites.

En quoi son beau-frère Henri III, roi d'Angleterre, ne l'imitait point. On lui a reproché, non sans raison, son engouement pour les étrangers; mais ces étrangers, qu'ils fussent Savoyards ou Poitevins, étaient ses parents et Henri III avait le sens familial très développé. Soit dit sans aucun blâme à l'adresse de Louis IX — bien mieux qu'Henri III, il gouverna son royaume et sa maison — la reine d'Angleterre, destinée à connaître des moments encore plus cruels que les jours passés par Marguerite à Damiette, eut cependant plus de satisfactions privées que sa sœur. D'abord, elle ne trouva pas de belle-mère dans son pays d'adoption; ensuite, elle vécut entourée de ses propres parents, son mari lui donnait place en ses conseils et ne réglementait pas sa dépense.

Fils du roi Jean, de triste mémoire, Henri III fut un irréprochable mari, un excellent père, un bon frère et, pour le surplus, un pauvre homme. Il approchait de la trentaine, âge tardif quand il s'agit d'un roi pour convoler en justes noces, lorsqu'à la fin de 1235, il fit demander à Raymond-Béranger la main de sa seconde fille, Eléonore, qui n'avait que 13 ans. Marguerite

s'était mariée au même âge en 1234 : rapprochées par les années, les deux sœurs l'étaient par l'éducation et par l'affection. La mer les sépara beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire ; leurs rencontres étaient fréquentes et, si la reine Marguerite ne paraît pas s'être jamais rendue en Angleterre, la reine Eléonore vint souvent en France.

Le roi d'Angleterre avait déjà manqué quatre mariages. En 1227, il aurait souhaité épouser la fille du comte de Bretagne ; mais Blanche, régente de France, se mit en travers du projet, et sut retourner le comte, qui opposa un refus à la requête présentée par les ambassadeurs d'Henri III. Il songea ensuite à la sœur du roi d'Ecosse, Alexandre, son beau-frère, Alexandre ayant épousé Jeanne d'Angleterre, l'aînée des enfants du roi Jean. Alors, l'opposition vint des barons anglais. L'une des sœurs du roi d'Ecosse avait été donnée au grand justicier d'Angleterre, Hubert de Burgh, haï par tous les seigneurs anglais à cause de son dévoûment à la couronne, et tous s'écrièrent qu'il ne convenait point que le roi prît pour épouse la fille cadette, tandis que le justicier Hubert était uni par mariage à la fille aînée.

Henri renonça à contre-cœur à son dessein, et s'engagea avec la fille du comte de Ponthieu

dont le domaine tenait les rivages de la mer entre Montreuil et Dieppe. Blanche de Castille et le jeune Louis IX firent, par menaces, rompre un mariage qui aurait donné aux Anglais un nouveau point de débarquement en France. Enfin, le duc d'Autriche lui refusa sa fille (1). Mais, en avril 1235, Henri III eut une satisfaction d'amour-propre : il maria sa jeune sœur, Isabelle, à l'empereur Frédéric II, veuf de sa seconde femme, Yolande de Jérusalem, qu'il était d'ailleurs soupçonné d'avoir fait empoisonner.

Le roi fit bien les choses : la princesse eut de magnifiques bijoux, une vaisselle en or, une batterie de cuisine en argent et quatorze robes. Il y eut force larmes versées lorsque le frère se sépara de sa sœur.

A la fin de cette même année, Henri III tenait sa cour à Winchester, où il célébrait les fêtes de Noël, attendant avec une vive impatience l'arrivée des légats qu'il avait envoyés en Provence pour y chercher sa fiancée. Instruit par ses déconvenues, il avait, cette fois, pris ses précautions. Au moyen d'une première députation, mais secrète, il s'était assuré des

(1) Lorsque Hubert de Burgh fut tombé en disgrâce, on prétendit qu'il avait informé cette « noble dame » que le roi était louche, sot et mal bâti.

dispositions du comte de Provence, et le 23 novembre, le mariage par procuration avait été célébré à Tarascon. L'ampleur du cortège qui suivait Eléonore était la cause du retardement dont, à Winchester, s'impatientait Henri III. Il se composait de plus de trois cents personnes à cheval, à quoi s'ajoutait une foule nombreuse de curieux. Pendant cinq à six jours que l'on mit à traverser le territoire de la Champagne, le comte Thibaut, alors mal avec la France, s'empressa pour la fiancée du roi d'Angleterre, servit lui-même de guide, et fournit avec magnificence à toutes les dépenses faites tant pour les hommes que pour les chevaux.

En France, le roi prit aussi tous les frais à sa charge, sans verser toutefois dans l'ostentation de son vassal, car Mathieu Pâris note simplement qu'Eléonore de Provence, l'évêque élu de Valence qui l'amenait à son mari comme il avait fait pour Marguerite, et toute l'escorte, eurent de Louis IX libre et honorable passage. Mais, avec sa femme et sa mère, il accompagna à travers son royaume la jeune épousée ; ainsi, les deux sœurs chevauchèrent côte à côte sur les routes de France.

IV

L'on s'embarqua au port de Wissant, plus proche de la côte anglaise que Calais et, le vent étant favorable, on aborda heureusement à Douvres. Le roi s'était transporté à Cantorbéry ; c'est là qu'il rencontra la jeune fille : elle lui plut, dit Mathieu Pâris ; chose vraisemblable puisque au témoignage de cet historien qui vit Eléonore nombre de fois, elle était d'une beauté admirable. Il est moins sûr que le futur époux ait plu beaucoup à la fiancée. Henri III n'avait ni la haute stature, ni les traits réguliers, ni l'élégance de Louis IX ; sa taille était médiocre, son corps trapu, et l'un de ses yeux se trouvait en partie caché par la paupière.

La cérémonie du mariage fut célébrée à Cantorbéry par l'archevêque primat, Edmond, le 14 janvier 1236 ; mais le couronnement était réservé à la capitale, aussi bien que le festin des noces. L'un et l'autre eurent lieu le 20 janvier à Westminster : il y avait alors un palais auprès de la célèbre abbaye.

Les fêtes ordonnées à Sens pour le mariage de Louis IX et de Marguerite, d'ailleurs admirées par les contemporains, semblent assez maigres à côté des splendeurs que Mathieu Pâris a vues et minutieusement décrites. Le cadre anglais était aussi plus avantageux : au bord d'un fleuve magnifique, une grande et riche cité dont la vaste enceinte suffisait à peine à contenir les seigneurs, les gens d'église, les bourgeois, les histrions de tout genre qui affluaient à Londres. Les maisons étaient ornées de tentures de soie, de bannières, de tapis, de guirlandes. Le soir, la ville étincelait à la clarté des lampions et des torches, et dans toutes les rues on avait enlevé la boue, les immondices et les souches de bois qui obstruaient la route. Il est à remarquer que ces mêmes détails de voirie sont signalés dans toutes les solennités comportant un défilé, aussi bien en France qu'en Angleterre. Le nettoyage étant une exception, comme la circonstance qui le rendait obligatoire, il nécessitait un grand effort ; dans le cas présent, on y employa « des moyens qui tenaient du prodige ».

A travers les rues libres et propres, les bourgeois de Londres, couverts de manteaux tissus d'or, se rendirent à Westminster pour y exercer les fonctions d'échansons ; ils portaient 360 coupes d'or et d'argent. Le soin de la cuisine et le

service des mets regardaient les bourgeois de Winchester, ville natale du roi régnant. Glissons sur « l'abondance des victuailles, la grande quantité de plats de venaison, la variété des poissons; sur les copieuses libations »; mais remarquons les *jongleurs*, peut-être bien venus de Provence et, aux places d'honneur, les grands barons d'Angleterre avec qui le roi, autoritaire sans sagesse, miséricordieux sans prudence, avait eu déjà maintes querelles.

Le frère unique d'Henri III, le prince Richard, n'ayant pas cherché d'alliance dans une maison souveraine, s'était marié plus aisément que son aîné. Il avait épousé en 1231 la jeune veuve du comte de Glocester, fille de mylord Pembroke, en son vivant régent du royaume pendant la minorité d'Henri III. A mylord Pembroke et à Hubert de Burgh, l'enfant roi, âgé de neuf ans à la mort de son père, avait dû son royaume. Alors, le prince Louis de France, mari de Blanche de Castille, plus tard Louis VIII, appelé par les barons qu'avait soulevés la tyrannie presque démente de Jean-sans-Terre, était maître de Londres et assiégeait le château de Douvres. Hubert de Burgh le défendit victorieusement, tandis que Pembroke bloquait Louis dans Londres, par terre et par eau. L'exemple de ces deux hommes restés fidèles, malgré tout, à la

dynastie des Plantagenets, en fit rentrer d'autres dans le devoir, et Louis dut abandonner son entreprise et regagner la France.

Mylord Pembroke mourut trop tôt. Hubert de Burgh, créé grand justicier et comte de Kent, abusa peut-être de son crédit auprès du roi, se mit à dos tous les seigneurs, et finit dans une disgrâce dont l'excès même donne la mesure de l'inintelligence politique d'Henri III. A partir de ce moment, c'est-à-dire en 1232, quatre ans avant son mariage, le roi, lassé sans doute des heurts constants qu'il avait avec ses propres sujets, prit le parti de dépouiller de leurs offices tous les indigènes, officiers de sa cour, et il en investit des étrangers : Bretons et surtout Poitevins. Tout cela, par le conseil, dit-on, de Pierre des Roches, évêque de Winchester, le mortel ennemi d'Hubert de Burgh, et Poitevin lui-même.

Ces étrangers appelaient traîtres les nobles anglais qui, eux, les traitaient de voleurs : voleurs de places, de dignités, d'argent et d'influence. Le conflit entre Anglais et étrangers était donc bien établi longtemps avant l'arrivée d'Eléonore, et l'on ne sait pourquoi elle est devenue, de ce chef, aussi impopulaire en Angleterre. Elle a introduit de nouveaux étrangers dans le pays et fait les affaires de ses parents,

c'est un fait indiscutable ; mais nous verrons que les « Savoyards », outre qu'ils étaient la plupart gens de bien, affaiblirent, non sans profit pour l'Angleterre, le crédit qu'avaient sur le roi les « chers Poitevins ».

Henri III, un Plantagenet, était originaire du Poitou ; de plus, il avait par là une mère ; il y avait des frères et des sœurs : famille utérine dépourvue de tout droit sur la couronne d'Angleterre. Immédiatement après la mort du roi Jean, en 1216, Isabelle d'Angoulême, sa veuve, encore jeune et très belle, avait passé sur le continent, sans se soucier des enfants qu'elle laissait derrière elle dans un pays à demi conquis par un prince étranger, pour épouser Hugues le Brun, comte de la Marche, le fiancé de sa jeunesse, demeuré, très certainement, l'élu de son cœur. Elle en eut plusieurs enfants, et trouva tout simple de les envoyer chercher fortune auprès de leur frère, le roi d'Angleterre. Celui-ci, loin de garder rancune de l'abandon d'autrefois, entretenait les meilleures relations avec sa mère, et même avec son beau-père dont le fief, mouvant du Poitou, se trouvait rattaché aux possessions du roi de France, depuis que Philippe-Auguste avait confisqué la moitié des provinces que Jean-sans-Terre possédait sur le continent. Henri III qui, naturel-

lement, désirait recouvrer les territoires perdus, se servait du comte de la Marche pour fomenter des troubles dans le Poitou, manœuvre qui devait coûter cher à tous deux.

Mais nous n'en sommes encore qu'au lendemain des noces d'Henri et d'Eléonore ; et déjà, les seigneurs d'Angleterre, convoqués à Londres en avril pour y tenir une assemblée sur les affaires de l'état, s'agitaient fort au sujet de Guillaume de Savoie, l'élu de Valence, « auquel le roi témoignait plus de confiance qu'à ses hommes naturels (ses propres sujets), et ils se disaient les uns aux autres : « Pourquoi cet étranger ne va-t-il pas dans le royaume de France puisque le roi de France a épousé la sœur aînée de notre reine ? Pourquoi ne gouverne-t-il pas les affaires du royaume de France, à raison de sa nièce, qui y est reine aussi bien qu'ici ? » Guillaume de Savoie, plus sage que le roi qui voulait, à toute force, le retenir auprès de lui, partit en 1237 ; il mourut en Italie l'année suivante.

Autre sujet d'émoi : Henri sollicitait « par prières multipliées, tant par lettres que par fréquentes ambassades, le comte de Provence, père de la reine, de daigner entrer sur les terres de son gendre ; or, par là, il convenait d'entendre que le dit comte était bien humblement supplié d'emporter avec lui une partie du trésor

royal ». Les Anglais ne rendaient pas la vie douce à leurs souverains. Quel mal y avait-il à prier Raymond-Béranger de venir jusqu'à Londres ? Et pourquoi supposer que si le comte acceptait l'invitation, c'est qu'il « avait flairé la bonne odeur des *esterlings* » ?

Raymond-Béranger, avant d'être arrivé au bord de la mer, fut rappelé précipitamment en Provence dont les troubles n'étaient pas alors tous apaisés, de façon que le roi ne fit pas la connaissance si désirée de son beau-père ; mais il lui envoya mille marcs pour le dédommager des frais de son voyage, et lui permettre « d'acheter de belles parures dans le royaume de France où il ne fut arrêté à son passage par aucune caresse ni aucun présent de la part des Français ».

Le témoignage est suspect : Louis IX avait autant d'estime que d'affection pour le comte de Provence. Il ne se laissait pas mener par sa femme (1) ; mais il n'écartait pas, de parti pris, la famille de sa femme. Thomas de Savoie, troisième fils du comte Thomas I^er^, que Marguerite avait attiré en France, s'y rendit si considérable par ses services que Louis IX lui fit épou-

(1) Mathieu Pâris le loue assez crument de ne pas se laisser piétiner, comme Henri III, par sa femme, les parents et les compatriotes de sa femme (tergum calcandum non submittit).

ser la comtesse de Flandre, Jeanne, fille aînée du comte Baudouin, tué en 1204, étant empereur de Constantinople, par le cruel Johannis, roi des Bulgares. Jeanne, digne par ses vertus de son illustre père, était veuve du trop fameux Ferrand de Bragance, l'un des vaincus de Bouvines.

Ce cadet de Savoie, devenu comte de Flandre, s'en alla visiter sa nièce Eléonore, et arrêter en même temps quelques conventions relatives au commerce que ses nouveaux sujets faisaient avec l'Angleterre. Il arriva pendant les fêtes de l'Assomption; le pays était en liesse : la très jeune reine avait mis au monde, le 15 juin 1239, au palais de Westminster, trois ans et demi après son précoce mariage, un enfant mâle.

Le roi en fut transporté d'allégresse, et personne ne le félicita plus cordialement que les bourgeois de Londres, ravis que l'héritier du trône fût né dans leur ville. Il y eut des danses publiques au son des sistres et des tambours ; pendant plusieurs nuits les rues furent illuminées avec de gros lampions. L'évêque de Carlisle catéchisa l'enfant, c'est-à-dire en fit un catéchumène, cérémonie préparatoire au baptême ; le légat romain le baptisa et l'archevêque de Cantorbéry le confirma. Le roi, qui avait une grande dévotion pour Edouard le Confesseur,

dernier roi de la dynastie saxonne, en donna le nom, inusité chez les Normands-Angevins, à son premier-né. Combien, par la suite, ces pompes paraissent vaines lorsque la vie ou le caractère manquent à celui qu'elles ont prématurément glorifié ! Cette fois, elles s'accordaient avec l'avenir, Edouard étant destiné à vivre longuement et à faire un grand roi.

Une foule de messagers partirent pour répandre cette nouvelle, et revinrent chargés de présents magnifiques « que le roi s'adjugea »— mais, ne lui étaient-ils pas acquis? L'enfant royal n'en avait pas encore l'emploi —, de sorte qu'un railleur, natif de Normandie, fit cette plaisanterie : « Dieu nous a donné cet enfant,et le seigneur roi nous le vend. »

Edouard n'eut pas moins de dix parrains, parmi lesquels son oncle Richard, comte de Cornouailles, qui perdit à cette naissance son titre d'héritier présomptif du trône, et Simon de Montfort, fils du vainqueur des Albigeois, devenu comte de Leicester en Angleterre du chef de sa mère. Henri III, dont il avait épousé la plus jeune sœur, tantôt le comblait d'insignes faveurs, tantôt le traitait ignominieusement et, d'une façon comme de l'autre, préparait la crise où les Plantagenets, du fait de Simon de Montfort, auraient perdu leur couronne, si le

jeune Edouard, plus semblable à sa mère qu'à son père, ne se fût trouvé là.

Eléonore avait fait ses relevailles lorsque son oncle, le comte de Flandre, débarqua à Douvres. Le roi alla à sa rencontre, fit nettoyer les rues de Londres, qui n'avaient pas dû l'être depuis le mariage royal, et voulut qu'une députation de bourgeois fît honneur à son hôte ; ce qui déplut, mais moins que la gratification annuelle de 500 marcs, accordée au comte, en échange d'une façon d'hommage qu'il avait rendu au roi d'Angleterre.

Thomas repartit au bout de quelques jours. Pierre de Savoie, celui de ses frères pour qui l'Angleterre devait être une seconde patrie, très fidèlement servie, se fixa auprès du roi Henri III à la fin de 1240. Le 5 janvier suivant, fête de saint Edouard, le roi, pour en honorer la mémoire par une cérémonie plus magnifique encore qu'à l'ordinaire, ceignit le baudrier militaire à Pierre de Savoie dans l'église de Westminster. Le lendemain, il donna un festin copieux en l'honneur, non de saint Edouard, mais de Pierre de Savoie, auquel les bourgeois de Londres furent sommés d'assister — malgré qu'ils en eussent, sachant bien qu'ils payeraient la carte — sous peine de 100 sols d'amende par tête.

Et voilà comment Henri III, fanatique de ceux qu'il aimait, les faisait prendre en grippe par son peuple ! Ceci n'était rien. Pierre, chef de son conseil, eut le comté de Richmond, la seigneurie d'Essex, la garde du château de Douvres et le roi lui fit bâtir un hôtel sur le bord de la Tamise, en aval de Westminster, que l'on appela le palais de Savoie. Pierre en devint propriétaire contre la remise, faite annuellement à l'échiquier royal, de trois flèches *barbelées* (1).

Après cela, ne fallait-il pas que Pierre de Savoie eût vraiment en partage une exceptionnelle valeur, pour que Mathieu Pâris, le malveillant historien des étrangers, l'ait qualifié d'homme sage, prudent, circonspect et discret ?

(1) A la mort de Pierre de Savoie, ce palais fut occupé par une congrégation et bientôt racheté par la reine Eléonore. Plus tard, cette demeure, qui avait été reconstruite sur un plan plus vaste, servit de prison pendant quatre ans au roi Jean le Bon, fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers. Libéré au traité de Brétigny moyennant que son fils, le duc d'Anjou, prît sa place, il revint volontairement en Angleterre, après que le duc se fût échappé. Le roi Jean rentra au palais de Savoie, mais en qualité d'hôte et traité comme tel. Il y mourut le 8 avril 1364.

Le palais de Savoie, incendié sous Richard II par les bandes révolutionnaires de Wat Tyler, fut rebâti sous Henri VII ; il changea maintes fois de destination et de propriétaires, conservant toujours son nom, qui s'étendit même aux constructions : chapelle, école, théâtre, élevées sur les anciens jardins. Le « Savoy » moderne, connu pour être l'un des plus luxueux hôtels des deux mondes, a remplacé le palais de Savoie : mais l'établissement d'un quai l'a rejeté en arrière, et l'on n'en descend pas directement dans la Tamise, comme du vieux palais, au temps de Pierre et du roi Jean, par un escalier que la marée couvrait et découvrait alternativement.

Pierre de Savoie, comte de Richmond, tout à fait entré dans les intérêts anglais, accepta dans l'année même de son installation en Angleterre une très ingrate besogne : il s'agissait d'aller dans le Poitou préparer secrètement les voies pour l'expédition qu'Henri III se proposait d'y faire. Le comté de Poitou, confisqué par Philippe-Auguste, avait été conféré par Louis IX à son frère Alphonse, mari de Jeanne de Toulouse. De son côté, Henri III avait nommé son frère Richard de Cornouailles, comte de Poitou ; mais c'était un titre nu.

Les manœuvres du comte de Richmond furent bientôt découvertes et il ne regagna Londres qu'à grand'peine. Quant à son compagnon — encore un Savoyard, mais non point de race princière — Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Hereford, il se réfugia en Provence, et mit à profit son exil forcé pour négocier le mariage du comte Richard avec la belle Sancia.

V

Tout juste à ce moment, c'est-à-dire en février 1242, l'engagement de Sancia avec le comte de Toulouse avait pris fin, et le prince Richard, ayant passé une année en Palestine, était rentré en Angleterre le 7 janvier précédent. Lorsqu'il avait traversé la Provence, au mois de septembre 1240, il était tout récemment veuf de la très noble dame Isabelle Pembroke, comtesse de Glocester « qui, dans les sentiments d'une vive piété, ayant fait confession pleine et entière de ses péchés et fait couper par humilité ses longues tresses blondes, avait passé au royaume des cieux avec un petit enfant hâtivement baptisé ».

Richard aimait tendrement sa femme. Croisé depuis quatre ans, il est possible que le chagrin lui ait fait précipiter son départ : il s'en alla, laissant à la garde du roi ou plutôt de la reine Eléonore, son unique enfant, Henri, âgé de 5 ans. Richard se conduisit très honorablement en Palestine encore qu'il n'eût guère bougé

de Saint-Jean-d'Acre, ville demeurée au pouvoir des Chrétiens; mais il racheta des seigneurs prisonniers ainsi que des Chevaliers du Temple et de l'Hôpital, et fit ensevelir les morts; puis, il se rembarqua et passa quatre mois en Sicile auprès de sa sœur Isabelle et de l'empereur Frédéric II, lequel eut toujours pour son beau-frère Richard une considération toute particulière.

La visite du comte de Cornouailles fut la dernière joie de l'impératrice; elle mourut en couches le 1er décembre 1241, tandis que son frère s'acheminait vers l'Angleterre. Cette vertueuse princesse avait fini par prendre quelque ascendant sur un époux qui, d'abord, l'avait fait garder par des eunuques, à la mode musulmane.

Richard était aimé dans son pays; le pèlerinage de Terre-Sainte augmentait son prestige : Londres, pour le recevoir, prit sa parure des jours de fête; le roi, la reine se portèrent à la rencontre de leur frère et l'accueillirent avec des transports de joie. Le temps était loin où le comte de Cornouailles, selon l'usage courant des héritiers présomptifs, avait fait de l'opposition à Henri III. Les dissentiments entre les deux frères n'avaient plus ni gravité ni durée; l'idée de doubler les liens de famille en unis-

sant Richard à Sancia vint certainement de la reine Eléonore : le mariage se serait conclu plus vite si les affaires politiques n'avaient brusquement rejeté au second plan les affaires privées.

Henri III s'était décidé à venir sur le continent, pressé par son beau-père le comte de la Marche, qui l'assurait que « s'il apportait beaucoup d'argent, Poitevins et Gascons lui fourniraient assez de troupes pour reconquérir tout ce qu'il avait perdu en France ». L'expédition ne souriait ni aux grands, ni aux bourgeois ; les seigneurs estimaient que la trêve conclue en 1239 pour six années avec le roi de France devait être loyalement observée ; de plus, ils appréhendaient une défaite et, généralement, tous les Anglais étaient blessés « qu'on demandât de l'argent, non des soldats, comme si le roi d'Angleterre était un banquier, un changeur ou un courtier, plutôt qu'un noble conducteur de Chevaliers, et qu'il dût mettre plus de confiance dans ses écus que dans son armée ».

C'est qu'en effet, Henri III n'avait rien d'un chef de guerre, mais on le savait riche, grâce au peu de scrupule qu'il éprouvait à vider la bourse de ses sujets. Dix ans plus tôt, Henri avait dépensé, tant en Gascogne qu'en Bretagne dont le duc était son allié, des sommes considérables.

Nombre de seigneurs y ayant mangé tous leurs biens, laissé leurs chevaux et jusqu'à leurs armes, étaient revenus « avec leurs chausses ». Tels avaient été les résultats du voyage. Les Anglais avertis se méfiaient des Gascons et des Poitevins qui « n'en voulaient qu'aux *esterlings*, et étaient gens à épuiser le trésor du seigneur roi d'Angleterre ».

Mais Henri ne voulut rien écouter. Le jeudi 15 mai 1242, il s'embarqua à Portsmouth, accompagné de la reine qui avait quelque mérite à suivre son mari étant près de mettre au monde un troisième enfant, de Richard de Cornouailles, de sept comtes et de plus de trois cents chevaliers. Les *esterlings* tant désirés n'avaient pas été oubliés; ils remplissaient trente tonneaux.

L'on se dirigea sur Bordeaux dans l'impossibilité de débarquer à la Rochelle devant laquelle Louis IX faisait stationner 80 galères et, le vent « enflant les voiles », on arriva le mardi à Royan; encore avait-on fait escale le dimanche au cap Saint-Mathieu pour y entendre les offices divins. Isabelle, la comtesse reine, attendait son fils au débarquement et, tandis que la reine Eléonore alla s'établir à Bordeaux où sa mère, la comtesse de Provence, vint la rejoindre, Henri III et les Anglais montèrent en Saintonge.

On sait le reste : défaite à Taillebourg le 19 juillet; nouvelle défaite à Saintes le 22, et le roi, le comte Richard et les chevaliers ne s'arrêtant dans leur fuite qu'à Blaye. « On n'avait pas épargné les éperons, et force destriers se trouvèrent fourbus. » Au milieu de ces tristes circonstances, la reine Eléonore était accouchée d'une fille à Bordeaux; on la nomma Béatrix comme sa grand'mère, la comtesse de Provence dont la présence avait été un réconfort pour la reine d'Angleterre.

Au château de Windsor, Eléonore avait laissé deux enfants : son premier-né, Edouard, et une fille, d'un an plus jeune, qu'elle avait appelée Marguerite en l'honneur de sa sœur aînée et aimée, la reine de France. Le nom de Béatrix et celui de Marguerite étaient inconnus en Angleterre, et l'on a voulu voir dans ces choix un témoignage, d'ailleurs bien innocent, de la partialité d'Eléonore pour sa propre famille (1).

Les Français s'approchant de Blaye, Henri rétrograda jusqu'à Bordeaux, et il aurait perdu la Guyenne, dernière province qui lui restât sur le continent, si le roi Louis n'était tombé malade, fort à point pour les vaincus. Il était

(1) Si le nom de Marguerite n'était pas anglais, il était, du moins, écossais. Marguerite Atheling, femme du roi Malcolm IV, fut même canonisée. Sa fille Mathilde épousa Henri Ier, trisaïeul de Henri III et du comte Richard.

faible de santé, et l'on tremblait d'autant plus de le perdre qu'il n'avait point encore d'héritier; en outre, il se trouvait dans son armée des seigneurs grandement obligés envers le comte Richard dont le zèle et l'argent les avaient tirés des prisons sarrasines; ils pressèrent le roi de proposer une nouvelle trêve à Henri III qui s'empressa d'y souscrire.

Hugues de la Marche, ce vassal félon, cria miséricorde à son seigneur, et rejeta lâchement sur sa femme, éplorée aux pieds du roi de France, la responsabilité de sa trahison. Pour se tirer d'affaire, il abandonna la moitié de ses domaines. Sur cette humiliation se termina la vie politique d'Isabelle d'Angoulême, la comtesse sur laquelle il a été débité tant d'horreurs qu'on est disposé à lui accorder le bénéfice d'exagérations probables.

Louis rentra à Paris le 28 septembre; mais Henri séjourna encore un an à Bordeaux pour se laisser piller par les Gascons et par la comtesse veuve de Béarn, sœur de Raymond-Béranger, qui, avec son fils, était accourue à la provende. Les trente tonneaux d'esterlings y passèrent, et lorsque enfin Henri quitta le pays, en octobre 1243, il laissait derrière lui 350 mille marcs de dettes.

Richard était rentré en Angleterre depuis

longtemps; les deux frères s'étaient mal quittés, à cause que le roi avait enlevé au comte de Cornouailles les revenus de la Gascogne pour les donner à son fils Edouard, âgé de trois ans. Mais les choses s'arrangèrent lors du mariage, longtemps différé, de Richard avec Sancia de Provence.

VI

La fiancée fut amenée par sa mère. Avant de passer le détroit, la comtesse de Provence et sa fille s'arrêtèrent un long moment en France où elles reçurent le meilleur accueil qui se pouvait faire. C'était la première fois que la comtesse Béatrix venait en France; par conséquent, le roi ne connaissait pas sa belle-mère (1); il témoigna une extrême joie de cette visite, et voulut que la comtesse demeurât à la cour aussi longtemps qu'il lui plairait.

(1) Louis IX, après la victoire de Saintes, s'avança jusqu'à Blaye d'où Henri III s'était sauvé pour se réfugier à Bordeaux. La distance entre les deux villes n'est que de 8 à 10 lieues. Mais, outre qu'à ce moment, la comtesse de Provence pouvait avoir quitté la Gascogne, il lui était difficile, étant chez le roi d'Angleterre, de venir voir le roi de France victorieux.

Le roi et la reine d'Angleterre étant de retour depuis six semaines, le mariage fut fixé au 23 novembre (1). Le 14, les nobles voyageuses débarquèrent à Douvres ; le 18, elles firent leur entrée à Londres, en grand appareil et avec un faste très pompeux. Le roi prenait les dépenses à sa charge et entendait que les noces de son frère fussent célébrées avec autant d'éclat que les siennes propres : pensée délicate mal appréciée par les bourgeois de Londres obligés de payer les lampions et partie des victuailles, et qui, déjà, désapprouvaient le choix qu'avait fait le comte Richard : « Cette Sancia, sœur de la reine, deviendra comme une seconde reine, et toutes les affaires du royaume seront absolument réglées par l'influence d'Eléonore et de sa dite sœur. »

De mauvaise grâce, les bourgeois avaient nettoyé la ville, l'avaient décorée de courtines et de tapis depuis le pont de Londres jusqu'à Westminster, tandis que les grands seigneurs, contraints par un ordre du roi — et il en était venu des provinces les plus lointaines, même de celles qui touchaient l'Ecosse —, attendaient sur le rivage de la mer l'arrivée du bateau.

(1) C'était le jour anniversaire du mariage d'Eléonore célébré à Tarascon par procuration en 1235.

Toutes les préventions furent vaincues par la beauté de l'épousée et l'aimable sagesse de sa mère. « La comtesse de Provence est une femme aux dehors gracieux, d'une grande prudence et d'une grande civilité », écrit Mathieu Pâris, en décembre 1243; et c'est une chose visible qu'il raconte avec plaisir les détails de la fête. Il a bien changé d'humeur, car les fiançailles avaient remué sa bile ; dans l'un et l'autre cas, la généralité de la nation anglaise a dû penser comme lui.

« Le 23 novembre, jour de la Saint-Clément, le comte de Cornouailles prit pour femme, à Westminster, Sancia de Provence, sœur de la reine de France et de la reine d'Angleterre. Ces noces furent célébrées par un festin si splendide et par une si brillante réunion de tant de nobles convives que cet appareil incomparable exigerait des détails infinis. Pour dire beaucoup de choses en peu de mots, plus de trente mille plats étaient préparés dans les cuisines pour les convives. En présence du roi et du comte, le nouveau marié, de la reine et de sa sœur, la nouvelle mariée dont le nom fut changé et qui fut appelée *Scientia*, ainsi que de la comtesse de Provence, Béatrix, et d'une foule de seigneurs — parmi lesquels Pierre de Savoie — des réjouissances prodigieuses eurent lieu, qui ravirent les yeux et les

esprits de ceux qui en furent témoins et excitèrent une admiration extraordinaire. »

Le jeu de mots fait sur son nom était propre à flatter la jeune provençale demeurée un peu plus longtemps que ses aînées au pays du beau langage et, plus qu'elles encore, nourrie « aux lettres ». Les chroniqueurs ne disent rien de l'âge de Sancia ; mais, comme en pareille circonstance, ils avaient noté l'extrême jeunesse de Marguerite et d'Eléonore, il est permis de supposer que Sancia dont les premières fiançailles avec Raymond de Toulouse remontaient à près de trois ans, avait, au moment de son mariage, environ seize ans.

Elle était donc « savante », c'est-à-dire qu'elle aimait la poésie et, peut-être, la cultivait comme le comte Richard lui-même. Ce neveu du roi Cœur-de-Lion, appelé Richard en souvenir de lui, ne faillit pas, du moins, à l'une des obligations du nom ; il composait des vers en langue provençale et tenait à honneur d'être compté parmi les troubadours. Et c'était déjà une conformité de goûts entre les deux époux ; il y en avait aussi de sentiments, dont la principale : une même et solide estime des choses saintes. Sancia ne trouvait pas une couronne comme ses sœurs ; mais, titre à part, le comte Richard faisait plus grande figure que son frère ; il était plus respecté

en Angleterre et les princes étrangers le considéraient davantage. L'empereur Frédéric avait mille attentions pour Richard ; il aurait souhaité l'avoir auprès de sa personne et lui écrivait, plutôt qu'à Henri III, tant au sujet de la politique, qu'à propos des événements de famille. Lorsque Richard avait traversé la France pour aller en Palestine, Louis IX l'avait reçu comme un souverain et, après la déroute de Taillebourg, il avait suffi que le comte se présentât au roi pour en obtenir une trêve.

Avantage de secondaire importance, mais non point méprisable, Richard de Cornouailles avait un physique agréable ; Mathieu Pâris a particulièrement insisté sur l'extrême élégance de sa tournure. Avantage plus sérieux : il était riche, tellement riche, « qu'il n'y avait prince au monde qui le fût autant que lui ». Comment avait-il pu amasser tant d'argent, alors que le roi son frère était toujours à bout de ressources ? C'est, de prime abord, malaisé à comprendre, d'autant qu'il menait un train digne de son rang et, à l'occasion, ouvrait largement la main. Mais il se faisait honneur de ce qu'il donnait, a dit un de ses biographes : signe qu'il *entendait* la dépense et donc, qu'il était bon ménager. Avec de gros revenus et de l'ordre, les trésors grossissent vite. Il faut malheureusement ajouter

que Richard semble avoir taxé à haut prix les services que sa situation privilégiée lui permettait de rendre — spécialement aux Juifs assez nombreux en Angleterre et très enrichis par le négoce. Quoi qu'il en soit des origines de sa fortune, un jour viendra où le comte de Cornouailles, fort approuvé par la comtesse sa femme, distribuera sans compter son épargne.

La pompe des noces avait inspiré au chroniqueur, moine de Saint-Albans, une réflexion digne de son état. « Ces délices séculières prouvèrent bien, dit-il, la vanité du monde où tout n'est qu'ombre et prestige, puisque le jour du lendemain fit disparaître cet appareil si fastueux comme un souffle de vent dissipe un nuage au ciel. » Cependant, ces fêtes eurent une réplique à Wallingford, propriété du comte de Cornouailles, située au nord de Reading sur la Tamise, où le roi, la reine et toute leur cour passèrent les fêtes de Noël pour honorer les nouveaux époux, et contre l'usage suivi par Henri III de célébrer la naissance du Sauveur et le commencement de l'année, soit à Winchester, soit à Westminster (1).

Un festin splendide, où presque tous les sei-

(1) L'année commençait alors en Angleterre le jour même de Noël. En France, elle commençait à Pâques. Les dates ont été rétablies ici suivant la manière qui a prévalu de compter les années à partir du 1er janvier.

gneurs d'Angleterre avaient été priés, marqua la fin des réjouissances commencées à Londres. A ce festin, la comtesse de Provence était présente, glorieuse entre ses filles : Eléonore, la belle souveraine, et la comtesse Sancia, si agréable à voir, pour laquelle le roi mit tous ses soins à paraître aimable et gracieux.

Après la solennité de ce repas, le roi et la reine, accompagnés de Béatrix et de beaucoup de nobles personnes des deux sexes, tant d'Angleterre que de Provence, se rendirent à Londres, vers la Circoncision, pour y célébrer dans un somptueux appareil, en présence et à la vue des Provençaux, la fête de saint Edouard. Cette cérémonie terminée, la comtesse Béatrix prit ses dispositions pour retourner en Provence. Le roi, la reine et une foule immense la suivirent jusqu'au bord de la mer; mais, « pour qu'il n'y ait pas en ce monde de prospérités qui ne soient mélangées d'adversités, avant que la comtesse eût monté sur le vaisseau qui l'attendait à Douvres, des porteurs de lugubres nouvelles vinrent à sa rencontre, lui annonçant que son mari, Raymond-Béranger, frappé d'une maladie sans remède, n'attendait plus que le tombeau ».

En apprenant cela, le roi Henri fut saisi d'une grande douleur, et invoqua la miséri-

corde de Dieu pour le comte en répandant le plus de prières et d'aumônes qu'il put. Si le chagrin d'Eléonore n'a pas été relaté, c'est qu'il allait sans dire. Elle avait gardé à son père des sentiments filiaux, et s'était activement employée à le préserver des intrigues de l'empereur Frédéric, empressé de jeter sur la Provence le comte de Toulouse. Emu par les représentations d'Eléonore et par la colère du roi de France, Frédéric arrêta son complice; Raymond de Toulouse fit des excuses et, là-dessus, s'opéra la réconciliation scellée par des fiançailles dont Sancia avait été heureusement libérée.

VII

La comtesse Béatrix se hâta tristement vers la Provence. Nul doute qu'avant d'y arriver elle n'eût été rassurée sur l'état de son mari. Raymond-Béranger s'était, en apparence, si bien remis, qu'à la fin de cette même année 1244, il se rendit à Lyon, où le pape Innocent IV, en guerre avec Frédéric II, s'était réfugié. Un

concile s'y devait ouvrir le 24 juin 1245 qui déposa l'empereur; mais, à cette date, le comte de Provence n'était plus à Lyon; sur la fin du printemps, il « avait fait son compliment au seigneur pape pour s'en retourner dans son pays » emportant un précieux témoignage de l'estime du Pontife : la Rose d'or que celui-ci lui avait donnée le dimanche de *Lætare*, préférablement aux autres princes là présents, et, entre autres, l'empereur Baudouin II de Constantinople. C'était alors l'usage que les papes honorassent par cette haute distinction le plus estimé des princes chrétiens qui se trouvaient ce jour-là — quatrième dimanche de Carême — en leur cour.

A Lyon, Raymond-Béranger avait rencontré deux de ses beaux-frères : Philippe de Savoie, évêque élu à Valence dans les conditions où son frère Guillaume l'avait été avant lui : homme élégant et de bonne mine, fameux pour son habileté guerrière; chef de la milice papale, il fut le puissant gardien de la paix pendant le concile de Lyon; et Boniface de Savoie, neuvième et dernier fils du comte Thomas I^er^. Depuis quatre ans, les moines de Cantorbéry, à la prière de la reine Eléonore, et pour complaire au roi, en avaient fait un primat d'Angleterre, successeur de saint Edmond, mort en

France (1). Mais il n'avait point encore paru à Cantorbéry n'étant pas sacré : il le fut à Lyon par le pape en personne. Nous le retrouverons en Angleterre où il a laissé — peut-être faudrait-il dire où on lui a fait — une réputation de prélat rapace, sans instruction et sans mœurs, tandis qu'en Savoie où, après vingt-cinq ans d'exercice, il voulut finir ses jours, sa mémoire est vénérée. Comment accorder de semblables contradictions ? Il serait au moins juste de faire peu de cas des récriminations du chapitre monacal qui avait élu Boniface ; ces moines anglais étaient tous singulièrement indisciplinés, orgueilleux et revêches ; ceux de Cantorbéry avaient forcé saint Edmond à quitter l'Angleterre et l'avaient proprement fait mourir de chagrin.

Les deux « Savoyards » étaient en bonne place pour appuyer auprès d'Innocent IV une nouvelle demande de dispenses matrimoniales présentée par Raymond-Béranger et le comte de Toulouse. Le comte de Provence n'avait pas renoncé à préparer la réunion de la Provence avec le Languedoc ; Sancia était mariée ; mais sa jeune sœur, Béatrix, l'héritière du comté,

(1) En désaccord avec son clergé, il se retira à l'abbaye cistercienne de Pontigny près d'Auxerre. Il mourut en 1240 et fut canonisé en 1246. La châsse qui contenait ses restes à Pontigny, don de Henri III et de son frère, était d'une merveilleuse richesse.

faisait encore mieux l'affaire de Raymond VII qui s'était empressé de suivre Raymond-Béranger à Lyon.

La cour de Rome ne se hâte jamais. Avant qu'elle eût rendu la sentence, Raymond-Béranger trépassa, le 19 août 1245. La mort, après un avertissement préalable, lui avait accordé un répit de dix-huit mois; elle ne l'aurait pas pris au dépourvu : ses dispositions étaient arrêtées depuis le 20 juin 1238. Se trouvant alors à Sisteron, sa résidence d'été dans la Haute Provence, il avait fait son testament, et laissé à sa quatrième fille, Béatrix, ses comtés de Provence et de Forcalquier et, au cas qu'elle n'eût pas d'enfant mâle, l'un et l'autre devaient passer à la maison d'Aragon.

Ainsi, Raymond-Béranger était, de cœur, resté profondément Catalan, comme le prouve encore le nom de Barcelonnette — petite Barcelone — donné à la ville érigée en 1231 sur les restes d'une ancienne cité romaine. La vieille coutume celtique attribuait, dit-on, l'héritage à la dernière fille, « s'il n'y avait hoir mâle »; il n'est pas bien sûr que Raymond-Béranger ait voulu s'y conformer, mais il avait certainement une préférence pour Béatrix; peut-être ressemblait-elle au fils unique qu'il avait perdu en bas âge.

Mathieu Pâris, s'il a inventé les termes du discours qu'il met dans la bouche du comte mourant, en a pris les arguments dans ce qui lui revenait de la cour d'Henri III et d'Eléonore, et peut donc passer pour bien informé. « Grâce à Dieu, toutes mes filles à l'exception de toi seule, qui es ce que j'ai de plus cher au monde, et qui es pour moi la plus aimée entre toutes tes sœurs, sont montées plus haut qu'on ne pouvait l'espérer, et ont contracté des mariages qui ont fait l'admiration de tous les chrétiens. C'est pourquoi je t'octroie et je te laisse par testament, à toi seule, qui as besoin d'une dot, toutes mes terres avec mon trésor, mes châteaux et mes possessions. En effet, tes sœurs sont trop bien pourvues pour qu'il faille détacher aucune partie de mon héritage pour la leur donner. »

Raymond-Béranger avait gagé solidement le douaire de sa future veuve; mais c'était Romée de Villeneuve qu'il avait établi *gardiateur* de son testament et défenseur de tous ses domaines : heureuse mesure, car Romée, sans d'ailleurs rencontrer d'opposition ni chez la mère ni chez la fille, manœuvra de façon à ouvrir la Provence aux « fleurs de lys ».

Raymond-Béranger fut enseveli provisoirement à Saint-Sauveur d'Aix, et transporté dans

l'église des Hospitaliers de Saint-Jean, six ans plus tard, lorsque cette église eut été achevée. Avec lui finit, en Provence, la race catalane-aragonaise qui y avait régné 134 ans. Raymond Béranger V possédait toutes les vertus nécessaires à composer un grand prince : « pieux envers Dieu, respectueux envers l'Eglise, charitable envers les pauvres, vaillant en guerre, modéré en ses prospérités, clément envers ceux qui l'avaient offensé, généreux envers toutes sortes de personnes, et particulièrement envers les gens de lettres. Prince discret, prudent, considéré en toutes ses procédures au rapport du roi de France, son beau-fils, qui l'estimait un des souverains les plus accomplis en sagesse qui fût en l'univers. Et, par-dessus cela, heureux en son gouvernement pour avoir mis fin à toutes les rébellions de Provence, heureux en sa famille d'avoir logé ses filles en de si grandes maisons. »

Avisé de sa mort, le pape ordonna des prières publiques une fois l'an pour le repos de son âme, la santé et prospérité de sa veuve. Il accorda des indulgences à Saint-Sauveur d'Aix où reposait le corps du comte, pour être gagnées le dimanche de *Lætare* par tous ceux qui visiteraient cette église et prieraient à l'intention du défunt, en raison de ce que Raymond-

Béranger avait fait don à l'église Saint-Sauveur de la Rose d'or qu'il avait reçue du pape. Tous ses sujets le pleurèrent; ceux de Forcalquier, pour témoigner leur reconnaissance de la manière dont il en avait usé avec eux, décidèrent « que chaque année, aux fêtes de Pentecôte, le lendemain de l'élection des consuls, une procession générale se déroulerait dans la ville, et en laquelle les ecclésiastiques, confréries, officiers, consuls et bourgeois assisteraient avec grande piété et dévotion après avoir chanté l'office et une grand'messe des morts ». Honoré Bouche, écrivant en 1664, note que procession et service étaient fidèlement maintenus depuis quatre siècles, suivant la tradition de la ville, « *pro anima comitis Berengarii* ».

VIII

Le 13 septembre 1245, trois semaines après le décès de Raymond-Béranger, les Etats de Provence se réunirent à Aix, et déclarèrent majeure la comtesse Béatrix, qui reçut le serment de fidélité des prélats, barons, seigneurs, communautés, députés et officiers des villes. Son âge n'est pas indiqué dans les actes; mais, de l'attribution de majorité sanctionnée par les Etats, on peut inférer que Béatrix avait au moins quatorze ans et, au plus, quinze. Comme ses aînées, elle était très belle, très vertueuse, très instruite, et la situation de ses trois beaux-frères l'aurait fait rechercher en mariage, si même elle n'avait été maîtresse d'un état florissant.

Les prétendants ne manquèrent pas; tout d'abord, Raymond de Toulouse, qui se considérait presque comme un fiancé, se hâta d'arriver à Aix; fort heureusement, il n'était accompagné que de ses familiers, Romée de Villeneuve lui ayant fait entendre qu'il mécontenterait

par un appareil militaire les Etats de Provence réunis à Aix. Raymond VII, parce qu'il était vraiment amoureux de la jeune fille, donna dans le panneau et se contenta de presser le pape pour l'expédition des dispenses. D'un autre côté, le roi Jacques d'Aragon « ne dormait pas ». Se souvenant que la Provence avait été possédée autrefois par son aïeul, Ildefonse Ier, concurremment avec l'Aragon, il mit sur pied une armée et l'achemina vers la Provence pour forcer le mariage en faveur de son fils, don Pèdre.

Pendant ce temps, Louis IX et sa mère, la reine Blanche, négocièrent avec Romée de Villeneuve et avec Innocent IV qu'ils allèrent trouver à Cluny, à la fin de novembre, de façon que Raymond VII apprit, coup sur coup, que ses dispenses lui étaient refusées et qu'une armée française était entrée en Provence devant laquelle toutes les villes et tous les châteaux avaient ouvert leurs portes. La partie était perdue pour le comte de Toulouse; elle l'était aussi pour le roi d'Aragon, qui ne risqua pas le conflit et rappela ses troupes.

Les chevaliers français étaient conduits par Charles, le plus jeune des frères du roi de France. Il avait vingt ans; physiquement, ressemblait à Louis IX, sauf qu'il était très brun et

n'avait aucune douceur dans la physionomie ; aussi bien, c'était un homme d'action plus que de sentiment et, de tous les prétendants à la main de Béatrix, Charles de France, « li preux, li plein de hardemens » était

« Li mieudres en tournoiemens
« Et le plus biau ferant d'espée
« Qui d'aucune estrange contrée
« Eust pu venir en sa présence ».

Le mariage français plaisait à tout le monde, excepté aux princes évincés. Les Etats de Provence et la comtesse mère donnèrent leur consentement, les trois sœurs leur approbation et Béatrix, préalablement consultée, fut conduite à Lyon, où Louis IX se rendit, ainsi que le comte de Savoie, Amé III, oncle de la jeune princesse. Le roi y fit chevalier de sa propre main son frère Charles auquel il donna les comtés d'Anjou et de Maine. La cérémonie nuptiale eut lieu le 31 janvier 1246; la comtesse mère était présente, et peut-être la reine Blanche ; le comte de Savoie servait de père à sa nièce ; il avait auprès de lui deux de ses frères : Thomas, comte de Flandre et Philippe, l'élu de Valence, maintenant archevêque élu de Lyon.

Le mariage consommé et la pompe des noces, qui fut magnifique, achevée, Charles et Béatrix

descendirent en Provence où ils furent reçus par le peuple avec des acclamations de joie (1). Au mois de mai, ils vinrent en France et passèrent les fêtes de la Pentecôte avec la famille royale, à Melun. Blanche de Castille avait marié, et bien marié, ses quatre fils (2), et si elle fut une belle-mère assez âpre, particulièrement pour l'aînée de ses brus qu'elle eut pendant quinze ans sous sa coupe, la comtesse d'Artois, la comtesse de Poitiers et la comtesse d'Anjou-Provence lui eurent obligation, aussi bien que la reine Marguerite, de leurs excellents maris,

(1) Ce récit pris dans Ruffi (histoire des comtes de Provence) laisse croire, bien que cela ne soit pas dit expressément, que le mariage se fit à Lyon ; s'il avait été célébré en Provence, ces mots : « descendirent en Provence », ne s'expliqueraient pas. D'autre part, Duchesne (*Historiæ francorum scriptores*, V-345) note bien la présence de Louis IX à Lyon — contestée par d'autres — mais non pas celle de Béatrix ni celle de Charles, d'où il résulte que le mariage aurait été fait en Provence, à Aix très probablement, le 31 janvier 1246 ; il n'y a aucun doute sur la date. — Si l'on accepte une anecdote rapportée par Mathieu Pâris, la reine Blanche était certainement aux noces de son fils. Le jeune prince, irrité que la noblesse séculière n'eût pas déployé assez de luxe, dit tout bas en murmurant à sa mère : « D'où vient que dans ce festin on ne voit pas briller un éclat pareil à celui des noces du roi mon frère, puisque je suis fils de roi et de reine et que lui ne l'est point ? « (Louis IX était né du vivant de son grand-père, Philippe-Auguste.) Mais ce mariage, qu'il ait été célébré à Lyon ou en Provence, ne pouvait pas provoquer l'affluence de noblesse française qu'on avait vue au mariage du roi, fait en France ; de plus, les paroles prêtées à Charles d'Anjou sont en désaccord complet avec les sentiments de respect et d'affection qu'il eut toujours pour son frère.

(2) Le second, Robert comte d'Artois, avait épousé Marie de Brabant. Blanche de Castille n'eut qu'une fille, Isabelle, qui fut religieuse à Longchamp.

pliés pour toujours au devoir par la direction maternelle.

Les deux sœurs firent connaissance à Melun ; car, ni Marguerite ne pouvait reconnaître Béatrix, tout enfant lorsqu'elle-même avait quitté la Provence, ni Béatrix, se souvenir d'une séparation qui remontait à plus de douze années. Le moment approchait où leurs vies, si distinctes jusque-là, allaient être confondues dans de semblables épreuves.

Marguerite, six ans après son mariage, avait eu une fille, Blanche, dont la naissance excita l'allégresse générale, car on craignait que la jeune reine ne fût stérile. Cette enfant vécut peu; mais déjà, une seconde fille était née, appelée Isabelle comme sa tante, la sainte religieuse de Longchamp. Enfin, un fils naquit en 1244, puis un autre en 1245. La couronne d'Angleterre avait aussi deux héritiers. Le second, Edmond, dit plus tard le Bossu, est un peu effacé par son frère Edouard en qui a passé la beauté de la famille provençale. A Wallingford, la résidence princière de Richard de Cornouailles, la comtesse Sancia donna le jour à un fils, au mois de juillet 1246. Le roi, la reine Eléonore et une nombreuse suite de seigneurs se transportèrent à Wallingford pour assister au festin solennel des relevailles ; mais, à l'Assomption, l'enfant

fut enlevé du monde n'ayant vécu qu'un mois. Plus tard, Sancia eut un second fils : celui-là destiné à vivre; contrairement à ses sœurs qui furent, toutes trois, riches d'enfants, la seule postérité de Sancia fut ce garçon, né au château de Berkamstead dans la nuit de Noël 1249.

Le comte Richard pria Boniface de Savoie, primat d'Angleterre, de venir le baptiser et le nomma Edmond (ainsi qu'Henri III son second fils) en l'honneur du bienheureux Edmond confesseur, prédécesseur de Boniface sur le trône archiépiscopal de Cantorbéry. L'oncle de la reine et de Sancia, sacré à Lyon par le pape en 1245, venait seulement d'arriver en Angleterre. Ses premières visites diocésaines furent marquées par de grands scandales ; les moines de Cantorbéry, avant de savoir ce qu'il pouvait faire, le traitèrent fort mal, et d'autant plus mal, « qu'eux-mêmes avaient élu cet étranger, cet illettré, cet inconnu, comme pour se punir d'avoir péché envers le bienheureux Edmond ».

A Londres, ce fut pire encore. La populace, excitée contre Boniface par le chapitre de Saint-Barthélemy (1), se précipita vers son palais de Lambeth, sur la rive droite de la Tamise, en

(1) La suite de l'archevêque aurait, paraît-il, fort malmené les chanoines ; mais n'avait-elle pas été poussée à bout par les insultes prodiguées à Boniface?

face de Westminster; on parlait de le couper en morceaux : il traversa le fleuve pour se réfugier au palais royal, se plaignit au roi, surtout à la reine, et le mot *mulier* trouvant, selon Mathieu Pâris, sa véritable étymologie dans *molliens herum*, la conclusion fut que, par les soins d'Eléonore, le roi abandonna les chanoines de Saint-Barthélemy, qui en appelèrent à leur patron et au pape. Rome avait fort à faire pour accommoder le pasteur avec ses brebis ; cependant, à l'usage, les rapports s'adoucirent.

Boniface dut être bien conseillé par son frère, Pierre, comte de Richmond qui, même monté au trône de Savoie, en 1263, par l'extinction de la postérité d'Amé III, passait plus de temps en Angleterre que dans ses propres états. Les Anglais s'étaient habitués à lui, non à Thomas, comte de Flandre ; chacune de ses visites, toujours fort courtes, soulève les sarcasmes des chroniqueurs, et en 1247, sa sœur, la comtesse veuve de Provence, l'ayant accompagné à Londres, est aussitôt soupçonnée « de vouloir s'abreuver comme lui à une source dont ils connaissaient l'abondance. »

Elle désirait voir ses filles et ses petits-enfants, ce qui était bien naturel, et faisait le voyage avec d'autant plus de joie que la trêve, conclue en 1242 par ses deux gendres de France

et d'Angleterre, venait d'être renouvelée d'un commun accord. Son cœur devait se partager également entre les deux rois : sur le chapitre des procédés et de la délicatesse, Henri III ne cédait rien à Louis IX. Lorsqu'on apprit la mort du comte de Provence, il défendit expressément que la reine fût avisée de la nouvelle avant que d'avoir été préparée à la supporter; à Bordeaux, à Londres, il avait eu pour sa belle-mère des égards très touchants; mais Béatrix, fort peu superficielle, se plaisait aux manières dignes et simples de Louis IX, tandis qu'elle désapprouvait, avec une nuance de mépris, l'ostentation d'Henri III. A l'occasion des noces du comte Richard et de Sancia, « le seigneur roi avait dépassé la mesure convenable, prodigué sans discrétion, s'était donné en spectacle, lui, les siens et ses trésors. Aussi, lorsque la comtesse de Provence eut examiné la conduite et les paroles du roi, on assure qu'elle se prit à dire : Je me repens d'avoir donné mes gars — c'est ainsi qu'elle appelait familièrement ses filles dans son langage provençal — au roi que voici et à son frère ». Toutefois, Richard ne dépensait qu'à bon escient, selon les nécessités de son rang ou les visées de son ambition.

IX

Le départ pour l'Egypte, trop longtemps retardé au gré de Louis IX, fut fixé au 25 août 1248. Avec le roi et ses trois frères, les comtes d'Artois, de Poitiers et d'Anjou, s'étaient croisées la reine Marguerite et les « trois dames comtesses ». Marie de Brabant, comtesse d'Artois, retenue par l'état de sa santé, ne partit que l'année suivante avec le comte de Poitiers chargé de la conduite de l'arrière-garde et la comtesse Jeanne, fille du comte de Toulouse.

Tous prirent la mer le jour anniversaire du premier départ, le 25 août 1249. Raymond de Toulouse était venu à Aigues-Mortes voir sa fille et son gendre; lui-même faisait ses préparatifs pour rejoindre la croisade dont son âge le dispensait, poussé, dit-on, par le désir de se rapprocher de la belle comtesse Béatrix qu'il avait dû céder à son jeune rival; mais la mort le surprit, le 27 septembre, avant que le comte et la comtesse de Poitiers, héritiers de ses états, ne fussent arrivés à Damiette. Il avait cinquante-trois

ans, et tous ses projets matrimoniaux ayant échoué, n'était plus redoutable pour le roi de France, non plus que le vieux comte de la Marche, Hugues le Brun. Sa femme, Isabelle, reine douairière d'Angleterre, était morte en 1246, juste au moment qu'Henri III et Richard venaient de doter généreusement deux monastères de l'ordre de Cîteaux, « et certes, cela fut fort utile, car Isabelle, mère du roi et du dit comte, avait grand besoin du suffrage des aumônes ».

Voulant finir dignement sa vie, le comte de la Marche avait accompagné le roi de France. L'un des premiers, il prit terre devant Damiette, courut seul aux ennemis et trouva la mort qu'il paraissait chercher.

La reine Marguerite et sa sœur Béatrix passèrent avec tous les croisés huit mois dans l'île de Chypre ; beaucoup y prirent la fièvre ; la reine n'en fut guérie qu'à Pâques, le comte Charles d'Anjou bien plus tard. Quant à la comtesse, il semble qu'elle en ait été préservée par une grossesse dont le comte Robert d'Artois manda l'heureuse issue à sa mère, la reine Blanche. « ...Le roi, la reine, sa sœur et moi jouissons d'une pleine santé. Anjou a encore la fièvre quarte, mais moins forte. La comtesse d'Anjou a mis au monde en Chypre un fils fort gentil et bien conformé qu'elle y a laissé pour y être nourri.

De Damiette, 1249 veille de la fête de saint Jean-Baptiste (23 juin). »

Ce « gentil fils », nommé Louis comme son royal oncle, ne vécut que quelques mois; mais le comte et la comtesse d'Anjou avaient déjà un héritier: Charles; plus tard, il leur naquit encore deux fils sans préjudice des filles.

Les épreuves commencèrent en novembre lorsque le roi ayant reçu les renforts que lui avait amenés le comte de Poitiers, voulut remonter le Nil pour s'emparer de Babylone d'Egypte (le Caire). Le funeste combat de Mansourah (8 février 1250) coûta la vie à Robert d'Artois et à un nombre considérable de croisés; la capture du roi et de ses deux autres frères, les comtes de Poitiers et d'Anjou (6 avril), consomma le désastre. La reine, sa sœur et ses belles-sœurs étaient à Damiette où l'on peut juger qu'elles versèrent bien des larmes; en outre, la ville cessait d'être pour elles un asile sûr. On sait que la virile énergie de la reine retint au port les vaisseaux pisans et génois, dernier moyen de salut des croisés, releva le courage de la garnison et sauva le trésor royal, ce qui rendit possible le rachat du roi, de ses frères et de ses barons. Le trésor avait été laissé à sa garde : Louis liait les mains à la reine pour les petites choses qui sont l'ordinaire de la vie, et lui témoignait dans

les cas extraordinaires une confiance illimitée; en quoi il fut sage : les femmes étant en général plus capables d'héroïsme que d'une constante et fastidieuse modération.

Faut-il rappeler que Marguerite ayant fait jurer à un vieux chevalier de l'occire si les Sarrasins s'emparaient de la ville, décidait et ordonnait du lit où elle était retenue « gisante » par la naissance de son fils Jean-Tristan ?

Le premier Jean, troisième fils de Louis IX, était mort, âgé d'un an environ, en mars 1248, avant le départ pour la croisade. Marguerite, en souvenir de lui, donna son nom à l'enfant de Damiette, et elle y ajouta celui de Tristan, commandé par les circonstances.

Les rançons payées et Damiette devant être rendue aux Sarrasins, la reine et les « dames comtesses » s'embarquèrent pour Saint-Jean d'Acre où le roi arriva le 14 mai, et bientôt donna aux comtes de Poitiers et d'Anjou la permission de partir. La présence de Charles et de Béatrix était bien nécessaire en Provence ; le comte et la comtesse de Poitiers avaient à mettre ordre dans leur héritage dont la régente Blanche avait pris possession en leur nom à la mort de Raymond VII.

Marguerite demeura quatre ans sur le rivage de Palestine, résidant tantôt à Saint-Jean d'Acre,

tantôt à Jaffa ou à Sayette (Sidon). Les Latins d'Asie possédaient encore une douzaine de ports en Palestine et en Syrie que Louis IX remit en état de défense, tandis qu'il obtenait des émirs la libération de deux cents chevaliers, d'un grand nombre de croisés d'humble condition et de beaucoup d'enfants chrétiens qui auraient été nourris dans la religion musulmane ; en sorte que les revers se trouvèrent presque réparés puisque, à défaut de la terre qu'on n'avait pas pu conquérir, la France, grâce à la fermeté et aux vertus de son roi, s'assurait en Orient un indestructible prestige. Là-bas, au bout de sept cents ans, c'est encore l'auréole de saint Louis qui couvre les erreurs de notre politique.

Le petit Jean-Tristan s'éleva bien dans ce pays fiévreux. En 1251, la reine eut encore un fils, Pierre, né à Saint-Jean d'Acre et, deux ans après, une fille qu'on nomma Blanche, à cause de la reine mère morte en décembre 1252, et d'une autre Blanche, décédée, l'aînée de tous les enfants de Marguerite. Au sujet de cette petite Blanche née à Jaffa en 1253, nous trouvons dans Joinville une réflexion qui n'est pas sans intérêt. Aussitôt relevée de ses couches, Marguerite rejoignit le roi qui était pour lors à Sayette ; elle était venue par mer ; « dès que je fus averti, dit Joinville, que la reine était au

port, je quittai le roi, allai au-devant d'elle et l'amenai jusques au chastel. Et quand je revins au roi qui était en sa chapelle, il me demanda si la reine et l'enfant étaient bien portants ; je dis que oui ; alors, le roi : « J'ai bien compris « quand vous vous levâtes de devant moi que « vous alliez encontre la reine et, pour ce, je « vous ai fait attendre au sermon. » — Et si je rapporte ces choses, c'est parce que depuis cinq ans que j'étais autour de lui, jamais n'avait encore parlé à moi, ou à d'autres, de la reine et de ses enfants. Et ce n'était pas bonne manière, à ce qu'il semble, d'être ainsi étranger à sa femme et à ses enfants. »

Comment douter que Louis n'aimât tendrement sa famille ? Il adorait sa mère et chérissait tous ses frères. A Mansourah, il avait sauvé Charles d'Anjou au péril de sa propre vie ; il ne se consola pas d'avoir perdu Robert d'Artois, et en mena un tel deuil qu'un jour il reprit sévèrement le comte Charles dont les 23 ans s'oubliaient à jouer aux dés trois mois après la mort de leur frère. L'indifférence qui choquait Joinville, c'est, à un bien moindre degré, la dureté connue de Pascal avec les siens qui indignerait si l'on ne savait, qu'en fin de compte, elle était l'aveu d'une tendresse qu'il estimait faire tort à Dieu et dont il se punissait.

« La bonne dame reine » connaissait le cœur de son époux et ne devait pas se mettre en peine de ses apparentes froideurs ; mais il lui inspirait plus de crainte qu'il n'eût fallu, et cela contrarie notre révérence pour le saint roi.

Dans le voyage de retour, après que la galère qui portait Louis IX, sa famille et six cents passagers, eut failli s'entr'ouvrir sur la côte de Chypre, une tempête se déchaîna au milieu de la nuit, si horrible, qu'il fallut jeter cinq ancres pour arrêter la galère royale. Les nourrices voulant lever les petits princes, Marguerite commanda « de les laisser dans leurs berceaux aller à Dieu tout en dormant », et s'en vint chez le roi où elle ne trouva que Joinville et le connétable. « Je voulais, dit la reine, parler au roi pour le prier de promettre un pèlerinage à Dieu ou à ses saints, car les mariniers disent que nous sommes en péril de noyer. — Dame, répondit Joinville, promettez la voie (pèlerinage) à monseigneur saint Nicolas de Warangeville, et je vous suis plège (garant) pour lui que Dieu vous ramènera en France, et le roi et vos trois enfants (1). — Sénéchal, vraiment le feroie volentiers ; mais si le roi savoit que je l'eusse

(1) L'on venait de fort loin à Warangeville (Saint-Nicolas-du-Port) près de Nancy, où des reliques de saint Nicolas avaient été apportées en 1087 ; la terre de Joinville en était éloignée de vingt lieues.

promis sans lui, il ne m'y lairoit jamais aler. — Faites une chose : promettez une nef d'argent à saint Nicolas, et je la porterai ; car lui ai déja promis, s'il nous réchappait du péril devant Chypre, que je l'iroie requerre de Joinville, à pié et deschaus. »

Marguerite promit une nef d'argent de cinq marcs et, tout aussitôt, le vent « cheut ». Rentrée à Paris, elle fit faire une nef d'argent où se voyaient le roi, la reine et les trois enfants, tous en argent, ainsi que les mariniers, les mâts et les cordes ; les voiles étaient cousues avec des fils d'argent. Le sénéchal prit la nef, s'en alla à Joinville et fit « à pié et deschaus », la « voie » que Marguerite n'avait osé promettre dans la crainte de manquer d'égards envers son seigneur ou de parole à saint Nicolas.

Une dernière aventure les attendait en vue de Pantellaria, île située entre la Sicile et l'Afrique, peuplée par des Sarrasins, sujets du roi de Tunis. La traversée avait été longue ; la reine pria le roi d'envoyer dans l'île prendre du fruit pour ses enfants ; le roi y consentit et détacha trois galères avec ordre de rejoindre au plus vite l'escadre qui se composait de dix-huit navires ; mais, comme elles tardaient à sortir du port par où elles étaient entrées, les mariniers du roi pensèrent que les Sarrasins les

avaient prises, et conseillèrent de passer sans tarder le détroit, à cause que le roi de Sicile et celui de Tunis voulaient autant de mal l'un que l'autre au roi de France. « Vraiment, fit Louis, je ne lairai point ma gent entre les mains des Sarrasins que je n'aie tout fait pour la délivrer. Tournez les voiles et courons leur sus. » Quand la reine apprit ce qui se passait, elle « commença à en mener moult grand deuil et s'écriait : « Hélas ! c'est moi qui ai tout fait ! »

Tandis que l'on achevait la manœuvre, « on vit issir de l'île les trois galères dont les maîtres s'excusèrent disant qu'ils n'avaient voulu abandonner six fils de bourgeois de Paris descendus pour manger des fruits dans les jardins et qu'on n'en pouvait plus tirer ». Alors, le roi commanda qu'on mît ces six en une chaloupe avec les meurtriers et les larrons, et comme ils commençaient à crier et à braire : « Nous en serons réprouvés pour toujours ! Sire, par Dieu, prenez plutôt à rançon tout ce que nous possédons ! » la reine, qui s'accusait d'être la cause de cet émoi, supplia le roi de leur faire grâce. Par égard pour elle, Joinville et tous ceux qui étaient présents joignirent leurs prières aux siennes ; mais le roi ne se laissa pas fléchir, et les coupables demeurèrent dans la chaloupe « tant qu'on fût arrivé en France ».

Certes, ce fut justice, comme le dit Joinville ; mais c'est justice aussi d'admirer la bonté et la délicatesse de conscience de la reine Marguerite.

X

Les relations entre la France et l'Angleterre s'étaient conservées très cordiales pendant l'absence de Louis IX. Usant des facilités que lui donnait la trêve, le comte Richard traversa le royaume de France au printemps de l'année 1250 pour aller conférer avec le seigneur pape, toujours en résidence à Lyon. Les uns supposaient qu'il s'agissait de la couronne de Romanie (Constantinople), les autres, de la couronne impériale que Frédéric II, déposé et excommunié, ne maintenait sur sa tête qu'à l'aide des troupes sarrasines dont il inondait la malheureuse Italie.

Richard avait pris franchement parti pour Innocent IV contre son beau-frère Frédéric que Louis IX, longtemps médiateur entre la papauté et l'empire, avait aussi abandonné. L'objet des négociations demeura secret ; mais,

soit qu'il s'agît de profiter du présent ou de préparer l'avenir, le comte de Cornouailles avait jugé utile de déployer une pompe plus que royale.

Accompagné de sa femme, la comtesse Sancia, tout juste relevée de l'heureuse naissance de leur fils Edmond, des plus grands seigneurs d'Angleterre, de plusieurs prélats dont les évêques de Londres, de Winchester et de Lincoln, de nombreux clercs, de quarante chevaliers, tous vêtus de robes neuves et semblables, montés sur des chevaux choisis aux harnais neufs et tout brillants d'or, Richard avait encore auprès de lui son fils aîné, Henri, âgé de quinze ans. Les domestiques suivaient avec les chariots et cinquante bêtes de somme, « en sorte que sa marche présentait un spectacle surprenant pour les Français qui le voyaient passer ».

Autrefois, les distractions venaient s'offrir aux ruraux qui vont à présent les chercher dans les villes; mais, longtemps avant que les chemins de fer n'eussent vidé les routes, les cortèges avaient perdu leur ampleur, leur luxe et leur pittoresque, sacrifiés au goût sans cesse croissant de la vitesse.

« La noble dame Blanche se porta au-devant du comte et de la comtesse de Cornouailles, applaudissant à leur venue, et leur offrant des

présents précieux, comme une cousine à ses cousins, ou plutôt comme une mère à ses enfants. »

L'accueil fait par la régente à leur prince flatta sensiblement les Anglais et, plus encore, la réception du seigneur pape. Innocent IV avait envoyé presque tous les cardinaux clercs à la rencontre de Richard. « Or, la presse des chevaux et des hommes formée, tant par son escorte que par ceux qui venaient à lui, était si grande, le tumulte causé par ses bagages, la multitude de sa suite richement vêtue présentaient un tel spectacle, que les citoyens de Lyon ainsi que tous les étrangers qui étaient venus pour leurs affaires à la cour papale, ne pouvaient s'en rassasier. Lorsque le comte parut sur le seuil de l'hôtel du pape, celui-ci se leva, le reçut au baiser, et le pria, du visage le plus gracieux, de dîner avec lui ce jour-là. Le comte y ayant consenti volontiers, fut placé à côté du seigneur pape, et le repas se passa fort joyeusement et courtoisement. »

A Lyon, la comtesse Sancia retrouva son oncle, Philippe de Savoie, archevêque élu de la ville, ce chef des milices du pape, qui avait vu son père, Raymond-Béranger, recevoir la Rose d'or et sa sœur Béatrix épouser le comte Charles d'Anjou.

L'empereur Frédéric mourut subitement à la fin de cette même année; il laissait plusieurs fils; l'héritage était morcelé, le pape put rentrer à Rome. Il offrit la Sicile et l'Apulie, devenues vacantes par la mort de deux des fils de Frédéric, au comte Richard qui avait des visées plus hautes — sa femme aussi, dit-on, — et les refusa. Ces royautés d'occasion coûtaient cher; le comte de Cornouailles ne chicanait par sur le prix, mais il en voulait pour son argent : il attendit une meilleure rencontre. On verra qu'elle ne tarda guère à se présenter.

Richard recherchait au dehors sa propre élévation; Henri III dans son pays s'aliénait de plus en plus les barons, les clercs et les bourgeois, par sa faiblesse pour ses demi-frères les « Poitevins : Guillaume, Guy et Adhémar », auxquels il ne savait rien refuser. Adhémar, très jeune et ignorant, fut élu par force à Winchester; il cumulait tant de revenus « qu'on ne pouvait citer aucune église de renom dont les mamelles n'eussent fourni du lait au dit Adhémar. »

Les « Savoyards » n'avaient pas soulevé tant de haines. Tandis que le mécontentement croissait en Angleterre, les Gascons n'étaient guère loyaux envers le roi, et se seraient choisi un autre maître si l'Angleterre n'eût été un excel-

lent débouché pour leurs vins. Henri y envoya le grand baron, Simon de Montfort, comte de Leicester, son beau-frère, que les Gascons craignaient « comme la foudre » et, au mois d'août 1253, il alla le rejoindre avec Pierre de Savoie. La Gascogne rentra sous l'obéissance du roi d'Angleterre; mais il en coûta à celui-ci « 2.700.000 livres, tant en frais de guerre qu'en présents précieux: habits garnis de doublures et autres dons désirables aux Gascons qui, à leur ordinaire, flairaient ses esterlings ».

Avec le roi de Castille, Alphonse X, qui avait fomenté les troubles, Henri III négocia, et demanda en mariage pour son fils aîné, la sœur d'Alphonse X. Celui-ci, avant de rien conclure, voulut voir le jeune prince, de façon qu'Henri manda auprès de lui la reine et ses enfants.

Eléonore était accouchée à Londres d'une troisième fille qui, étant née le 25 novembre, fut appelée Catherine. Elle célébra ses relevailles le 5 janvier 1254, jour de la Saint-Edouard, par un magnifique festin où assistaient le comte et la comtesse de Cornouailles, Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry et beaucoup de nobles. Quelques jours plus tard, le seigneur Richard et « la dame reine » tinrent un parlement à l'effet d'en obtenir des secours pour le roi, c'est-à-dire beaucoup d'argent, ce qui lui per-

mettrait de vaincre la Castille, laquelle — on l'assurait — se tournait contre lui; et, pour donner une idée des difficultés de la guerre, Henri avait envoyé des traits, dits *carreaux*, jetés par les arbalètes du pays. Mais, « comme ils étaient aussi gros que les cylindres à enrouler dont se servent les tisserands », cela parut suspect à l'assemblée, d'autant que le roi appelait la reine, ce qui n'aurait pas eu lieu s'il avait craint un conflit avec la Castille, et le parlement refusa les subsides. Ces inventions manquaient de finesse autant que de dignité.

La reine, qui savait à quoi s'en tenir, ainsi que le seigneur Richard, non seulement prit avec elle son fils Edouard, mais encore le second, Edmond, âgé de 8 à 9 ans, et sa fille Béatrix, qui retournait au lieu de sa naissance étant venue au monde à Bordeaux, en présence de sa grand'mère, la comtesse de Provence, dans le courant de l'été 1242.

Eléonore conduisit elle-même Catherine, la nouveau-née, au château de Windsor et la confia à deux *nurses*, Agnès et Avisa. Sa fille aînée, Marguerite, l'avait déjà quittée ; elle était reine d'Ecosse comme l'avait été sa tante Jeanne, sœur d'Henri III, et dans leurs destinées, il n'y eut pas que ce trait de ressemblance. Jeanne avait été élevée en Provence, mais sans y avoir pu connaî-

tre les filles de Raymond-Béranger, l'ayant quittée en 1220; elle ne s'habitua point à la sauvage Ecosse où, continuellement, le roi avait à redouter toutes sortes de périls de son insolente noblesse. Elle n'avait pas d'enfants: ses voyages en Angleterre étaient sa seule joie. Une vive amitié unit les deux belles-sœurs malgré les vingt années qui les séparaient; s'étant rencontrées à York, en 1237, où les deux rois avaient une conférence, Jeanne rentra avec Eléonore en Ecosse. La visite prenant fin, Eléonore, sous le prétexte d'un pèlerinage au tombeau de saint Thomas Becket, emmena Jeanne en Angleterre. La reine d'Ecosse était atteinte de consomption: Eléonore l'assista jusqu'à son dernier jour, qui fut le 12 mars 1238. Les restes de la reine Jeanne furent portés au monastère de Tarente, dans le Dorsetshire, auquel Eléonore fit tant de largesses en mémoire de sa belle-sœur qu'on l'en crut plus tard, à tort, la fondatrice.

Alexandre II, l'époux de Jeanne d'Angleterre, se remaria dans l'année avec une très noble française, fille du seigneur de Coucy, dont il eut un fils, nommé ainsi que lui, Alexandre, roi dès son enfance. C'est à lui qu'Henri III et Eléonore avaient uni leur fille Marguerite, le 26 décembre 1251. L'époux et l'épouse étaient âgés de dix à onze ans; les noces se firent à

York, comme celles de Jeanne, au milieu d'une grande affluence de seigneurs anglais, écossais et français : ces derniers formant la suite de la reine-mère d'Ecosse.

La petite reine, tenue à peu près prisonnière au château d'Edimbourg par les régents d'Ecosse, pleurait ses parents qui l'avaient beaucoup gâtée : Eléonore veillait avec sollicitude sur ses enfants, et passait le plus de temps possible avec eux à Windsor, la *nursery* royale. Marguerite pleurait aussi sa sœur Béatrix et ses frères, surtout Edouard, qu'elle suivait de près, le compagnon de toute son enfance. La reine Eléonore trouva le moyen de correspondre avec sa fille ; elle lui envoya Simon de Montfort ; elle lui envoya son propre médecin. La triste condition où les régents, Robert Bruce et Baliol, réduisaient le jeune couple, la désolait : elle emportait ce gros souci avec elle en quittant l'Angleterre, le 27 mai 1254. Son beau-frère, le comte Richard, avait la garde du royaume.

La reine ne s'attarda point à Bordeaux ; accompagnée d'Edouard et de Béatrix, elle se rendit en grande pompe et grand appareil à Burgos, où elle fut reçue avec beaucoup de respect par le roi de Castille. La bonne mine et les manières du jeune prince — il avait exactement quinze ans — plurent tellement au roi

qu'il lui ceignit le baudrier militaire et lui accorda la main de sa sœur. Les noces furent faites à Burgos. Eléonore, chargée des négociations du mariage, avait obtenu que le roi de Castille renonçât pour lui et ses héritiers, à réclamer tout ou partie de la Gascogne, sur laquelle il prétendait avoir des droits par sa grand'mère, fille d'Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine.

La jeune épousée s'appelait Eléonore, comme sa belle-mère, et était âgée de douze ans, comme sa belle-sœur Béatrix; elle fut amenée à Bordeaux auprès d'Henri III « qui la reçut en grande jubilation et, tout de suite, il conféra aux deux époux la Gascogne, l'Irlande, Bristol, le pays de Galles (1), de sorte qu'il n'était plus qu'un roi mutilé ». Ce mariage fut d'abord très mal pris en Angleterre. Plus tard, la douceur de la jeune princesse eut raison des préjugés que l'on y entretenait contre les Espagnols : « laids de visage (était-ce à cause de leur teint ?), méprisables dans leur culte et détestables dans leurs mœurs (les confondait-on avec les Maures ?), enfin, les ordures du genre humain ».

(1) La donation du pays de Galles ne correspondait à aucune réalité, ce pays n'étant pas encore conquis sur ses chefs indigènes.

Pourtant, la reine Blanche aussi était espagnole, et Mathieu Pâris la révérait comme la Dame des dames de son temps.

XI

Henri III et la reine étaient encore en Gascogne où ils n'avaient plus rien à faire, lorsque Louis IX rentra dans sa capitale, le 8 septembre 1254. Le roi d'Angleterre était curieux de visiter nos belles cités; il avait sûrement le désir de connaître Louis IX, et la reine, d'embrasser sa sœur. Prenant prétexte que « les chances de mer sont périlleuses », il demanda la permission, aussitôt accordée, de traverser la France pour regagner son pays.

La réunion de famille fut tout à fait complète. Sancia, la comtesse de Cornouailles, ayant appris que le roi d'Angleterre et la reine Eléonore entraient au royaume de France, et que la reine Marguerite irait à la rencontre de sa sœur, passa la mer avec l'agrément du comte Richard, son époux, suivie d'une nombreuse et magnifique compagnie, afin que sa condition ne parût pas

inférieure à celle des deux reines. Sancia eut soin de rejoindre directement le roi et la reine d'Angleterre — probablement à Chartres —, de façon que Marguerite, accompagnée de Béatrix, comtesse d'Anjou, vînt au-devant d'elle aussi bien que d'Eléonore.

Henri III entra à Paris le 10 décembre et logea avec sa famille et sa suite — or, il avait mille chevaux sans compter les chariots et les bêtes de somme — au Vieux Temple, assez vaste pour contenir tous les Templiers d'en deçà les monts lorsqu'ils se réunissaient pour leur chapitre général. Le roi d'Angleterre traita d'abord les pauvres et ensuite ses hôtes royaux. Dans la grand'salle du Temple s'assit « le seigneur roi de France, Roi des rois de la terre, tant à cause de l'huile sainte dont il avait été oint au sacre, qu'à cause de son pouvoir et de sa prééminence en chevalerie, ayant à sa droite le roi d'Angleterre et à sa gauche le roi de Navarre, fiancé à Isabelle de France. A la même table, les deux reines et les comtesses de Cornouailles et d'Anjou, comparables à des reines, ainsi que Béatrix de Savoie, comtesse douairière de Provence, qui était présente, et pouvait se glorifier comme une autre Niobé, en considérant ses enfants, car il n'y avait pas au monde une seule mère qui pût s'enorgueillir comme

elle de ses filles, de leur haute fortune et de leur éclatante beauté. »

Les Anglais passèrent huit jours à Paris ; ils visitèrent la Sainte-Chapelle, Notre-Dame et tous les lieux de dévotion en laissant partout des offrandes. Henri III, habitué aux maisons basses, construites en briques, admira la blancheur et la hauteur des habitations parisiennes, élevées — déjà ! — de « trois ou quatre étages et même plus ».

Les voyageurs fêtèrent la Noël à Boulogne. Le 5 janvier 1255, ils débarquèrent à Douvres où le comte Richard les attendait.

A son retour dans ses états, Henri reçut de Louis IX un éléphant, ramené de Palestine, qui fut l'objet d'une vive curiosité, car on n'en avait encore jamais vu en Angleterre. La reine de France envoya à son beau-frère un paon, mais un paon d'orfèvrerie formant aiguière, incrusté de perles et de saphirs. Marguerite avait conçu une réelle sympathie pour Henri III ; à partir de ce moment, elle entretint avec lui sur les sujets les plus divers une vaste correspondance, tantôt en latin, tantôt en français dont une partie a été conservée (1). De son côté, le roi

(1) Les souverains étaient polyglottes en ce temps-là comme aujourd'hui. Eléonore parlait et écrivait quatre langues ; le provençal, le latin, l'anglais et le français qui était la langue maternelle des Plantagenets et fut en usage à la cour jusqu'au XV^e siècle.

d'Angleterre voua à sa belle-sœur grande amitié, estime et confiance.

Pendant les deux années qui suivirent leur longue absence, le roi et la reine d'Angleterre s'occupèrent beaucoup de leurs filles : la reine d'Ecosse et la petite Catherine. Voulant affranchir Marguerite et son jeune époux de la tyrannie blessante des régents, Henri III s'avança jusqu'aux frontières de l'Ecosse ; la reine le suivit et, après quatre ans de séparation, la mère et la fille purent se rejoindre à Wark Castle dans le nord de l'Angleterre. Là, Eléonore tomba malade; Marguerite ne la quitta point qu'elle ne fût guérie, et les régents d'Ecosse ayant été changés, la vie devint plus douce pour les jeunes souverains. Marguerite, qui aimait ses parents autant qu'elle en était aimée, put les voir librement; en 1256, elle passa avec eux les fêtes de l'Assomption à Woodstock, près d'York, résidence d'été des rois d'Angleterre et les suivit à Londres.

La reine Eléonore avait hâte de revenir auprès de Catherine, la Benjamine, invraisemblablement belle, mais sourde et muette et de santé fragile. De Windsor où elle s'étiolait, on l'avait transportée à Swallowfield dans le Berkshire; elle s'y divertit avec un petit chevreuil tiré des forêts royales. L'enfant parut se reprendre à la vie, rentra à Windsor, mais, « malgré les soins

et les tendresses », elle y mourut, le 3 mai 1257, âgée de trois ans et demi.

La *fairy girl*, qui était si près du cœur de ses parents, fut passionnément regrettée. La reine Eléonore refusa toute humaine consolation; son chagrin poignant la rendit sérieusement malade : « la médecine n'y pouvait rien, la cause de la maladie était un cœur brisé ». Le roi tomba malade aussi de tristesse ; il fut accablé par une fièvre tierce qui le retint à Londres, tandis que la reine gardait le lit à Windsor. Henri paya généreusement les soins des deux *nurses*, et voulut pour sa fille chérie des obsèques splendides.

Le tombeau de Catherine supportant sa statue toute en argent, érigé dans l'abbaye de Westminster, n'existe plus depuis longtemps; mais, au XVII[e] siècle, le célèbre historien Fuller lui éleva un monument plus durable en composant pour elle, en manière d'épitaphe, ce distique original et charmant :

Wak't from the wombe, she on this world did peep,
Dislik't it, clos'd her eyes, fell fast asleep (1).

(1) En s'éveillant à la vie, elle jeta un coup d'œil sur ce bas monde; il lui déplut : alors, elle ferma les yeux et se rendormit profondément.

XII

La comtesse de Cornouailles, déjà semblable à une reine par le train de sa vie et les honneurs qu'on lui rendait, allait enfin en porter le titre et connaître un jour d'ivresse d'autant plus beau qu'il ouvrait la voie à une fortune plus haute encore.

A la mort de Frédéric II, le pape n'avait pas couronné de nouvel empereur — et ne s'en souciait pas — mais, successivement, Conrad IV fils de Frédéric, le landgrave de Thuringe et Guillaume de Hollande avaient été élus roi d'Allemagne par les princes du pays. La royauté d'Allemagne (ou de Germanie) ne conférait aucune terre ni même de revenus : Guillaume de Hollande, dénué d'avoir personnel, « avait été réduit à mendier » ; mais elle était généralement le gage de la couronne impériale d'Occident et, pour cette raison, le roi de Germanie aimait à se faire appeler roi des Romains (1).

(1) On disait encore, mais rarement : empereur *élu*. Entre un empereur *élu* et un empereur, il y avait la même différence qu'entre un évêque *élu* et un évêque. Richard s'intitulait empereur, roi des Romains.

Guillaume étant mort, les princes électeurs — ils étaient à cette époque une cinquantaine(1) — avaient jeté les yeux sur le comte de Cornouailles. L'élection s'est faite à Francfort, le 13 janvier 1257, non point d'un consentement unanime, mais légalement, sauf les primes allouées par Richard aux plus notables de ses courtiers électoraux.

En mars, les électeurs dissidents élurent dans la ville de Trèves, à l'instigation de la France, Alphonse X roi de Castille, l'ancien ennemi d'Henri III. Un roi d'Allemagne, c'était peu de chose ; mais s'il devait se muer en empereur d'Occident, mieux valait pour les intérêts de la France que la promotion se fît en faveur du roi de Castille plutôt que du prince anglais.

Prudemment, Richard envoya deux hommes d'expérience en Allemagne pour y prendre le vent. Ils trouvèrent que l'opposition de la France n'avait fait qu'attacher davantage les Allemands au parti du comte, attendu « qu'il y a une haine, pour ainsi dire innée, entre les Français et les Allemands, et que ce qui nuit et déplaît aux uns est considéré par les autres comme fort

(1) Dans ce nombre, sept qui avaient beaucoup plus d'importance que les autres demeurèrent les seuls électeurs lorsque Charles IV eut réformé par la *Bulle d'Or* (1356) le mode d'élection des empereurs.

avantageux » (1). Là-dessus, le prince archevêque de Cologne, grand électeur de Richard, vint à Londres, avec d'autres seigneurs allemands, jurer fidélité et allégeance au nouveau roi, qui lui donna 500 marcs pour ses frais de voyage et une mitre enrichie de pierres précieuses et de lames d'or. « Il m'a mitré, aurait dit l'archevêque, et moi je le couronnerai. » Et il partit, fort content du roi Richard, et bien informé de l'ampleur et du contenu de ses coffres.

Le trésor particulier du comte de Cornouailles, sans tenir compte de ses revenus annuels, pouvait fournir cent marcs par jour pendant dix ans (2).

Richard n'avait plus qu'à aller chercher sa couronne. Il s'embarqua avec sa femme et son fils aîné Henri, à Yarmouth, le 29 avril ; le 1er mai ils étaient à Dordrecht, en Hollande, où ils se reposèrent deux jours ; il en fallut sept pour gagner Aix-la-Chapelle : c'est là que, grandis par l'ombre de Charlemagne, les rois de Germanie se faisaient couronner. Le roi Richard transmit à son principal sénéchal en Angleterre les détails de la cérémonie dans une lettre destinée à la publicité, autant que faire se pou-

(1) Mathieu Pâris. Trad. Huillard-Bréholles. VIII, 264.

(2) Environ cent millions si l'on estime que le marc du XIIIe siècle vaudrait aujourd'hui 300 francs. Au XVIIe siècle, sa valeur correspondait à 50 francs.

vait à cette époque. « ... A notre entrée dans Aix-la-Chapelle, le vendredi d'avant l'Ascension, les hommes les plus importants, clercs et laïques, chevaliers et citoyens, vinrent à notre rencontre et nous reçurent avec allégresse et jubilation. Or, depuis deux cents ans, aucun empereur, roi des Romains, n'était entré dans la dite ville sans y trouver de graves obstacles et des contradictions. Aussitôt, nous eûmes l'agréable nouvelle que notre ennemi, l'archevêque de Trèves (partisan d'Alphonse X) avait été attaqué par le vénérable archevêque de Mayence, notre cher prince, et lui avait cédé le château de Boppart sur le Rhin.

Ce même archevêque de Mayence se rendit alors à Aix où, le jour de l'Ascension, lui et l'archevêque de Cologne étant présents, ainsi qu'une foule d'évêques, de barons, de ducs, de comtes, de marquis, de nobles de notre royaume et de nos féaux, nous reçûmes, assis sur le siège de Charlemagne, le sceptre et la couronne du sacré royaume romain... Notre très chère épouse fut semblablement couronnée avec nous, le même jour, et solennellement, comme il convenait. »

Sancia, dont la beauté avait paré la fête, se doutait-elle que, derrière cette imposante figuration, il n'y avait rien qui fût solide ni même

sérieux? En raison de leurs dissensions intestines, les Allemands n'avaient pas voulu faire un choix parmi eux; encore moins voulaient-ils d'un Français ou d'un Italien. Richard, Anglais, leur plaisait parce qu'il apprendrait vite à parler leur langue, parce qu'il avait une réputation méritée de constance et de sagesse et, surtout, parce qu'il était puissamment riche.

Au bout de dix-huit mois, lorsque le roi des Romains jugea à propos d'aller en Angleterre dont on ne savait seulement s'il reviendrait jamais dans son royaume, les Allemands dirent sans se gêner : « Nous avons ce que nous avions souhaité en l'élisant : aussi, s'il nous conférait pleinement ce qui lui reste encore d'argent, nous ne nous inquiéterions plus en aucune façon de sa personne. »

Cependant, à partir du couronnement, la France avait cessé de soutenir le roi de Castille, ce qui dut être agréable à Richard, et plus encore à Sancia, et le pape, sans rien promettre relativement à la couronne impériale, laissa entendre que l'élection faite à Francfort était bonne et valide.

Le retour en Angleterre du roi et de la reine des Romains n'eut rien de triomphal. Les barons, à la tête desquels étaient Simon de Montfort comte de Leicester, le comte de Glocester et, en apparence au moins, Pierre de Savoie, avaient

organisé une ligue pour la réforme du royaume, chassé les Poitevins, et obtenu du roi un serment dont l'humiliation ne consistait pas dans les termes qui n'obligeaient à rien, mais dans la nécessité de le prêter.

Richard et la reine Sancia abordèrent à Douvres, le 27 janvier 1259, avec une escorte insignifiante : deux comtes allemands ayant chacun trois chevaliers; le reste, une nombreuse armée, qui aurait été rassemblée pour mater les barons anglais, était demeuré de l'autre côté de la mer sur le conseil de Pierre de Savoie, l'oncle de Sancia. Et, en effet, les seigneurs avaient pris leurs mesures pour interdire le débarquement à Richard s'il arrivait en forces, et tout séjour dans le pays, s'il refusait le serment.

Le prince anglais n'avait pas pris racine en Allemagne et dans sa propre patrie il se voyait traité en suspect.

Bien entendu, Henri et Eléonore accueillirent Richard et Sancia avec une grande joie; ils les attendaient à la sortie du vaisseau, et tous s'en allèrent festoyer chez Boniface de Savoie, à Cantorbéry. C'est pourtant là que le comte de Glocester contraignit Richard de prêter le fameux serment. Le 2 février, fête de la Purification, les deux rois et les deux reines firent une entrée solennelle dans Londres; ils y furent acclamés :

dernier contact amical des princes avec leur peuple avant la guerre civile qui était proche.

Les affaires d'Allemagne n'avaient pas altéré les bons rapports entre la France et l'Angleterre. La trêve, deux fois prorogée, s'était changée en une paix définitive, qui fut scellée, l'année même du retour de Richard, à Paris, où le roi et la reine d'Angleterre passèrent le mois d'août. Ils y revinrent en novembre, à l'occasion du mariage de leur fille Béatrix avec Jean, fils aîné du duc de Bretagne. C'était la reine Marguerite qui avait arrangé cette union pour sa nièce, et Louis IX s'offrit à régler le différend relatif au domaine de Richmond lequel, en vertu de droits très anciens, appartenait aux ducs de Bretagne. Pierre Mauclerc, le grand-père du fiancé, l'avait perdu en renonçant à la suzeraineté anglaise; c'est alors qu'il avait été donné à Pierre de Savoie, auquel on ne pouvait guère le retirer. Le duc de Bretagne accepta une compensation en argent. Peu d'années après, Pierre de Savoie mourut, léguant Richmond à sa nièce, la reine Eléonore, qui le céda à Jean de Bretagne, son gendre. Le titre de comte de Richemont (francisé de forme) fit ainsi retour à la famille ducale de Bretagne ; c'est celui que portait Arthur, l'illustre connétable de France, compagnon de Jeanne d'Arc.

XIII

Le mariage de Béatrix devait se faire à Compiègne. L'avant-veille de la cérémonie, le 13 janvier 1260, le prince Louis, fils premier-né du roi et de la reine de France, mourut à Paris, après quelques jours de maladie. Il n'avait pas seize ans et possédait toutes les vertus qu'au même âge on admirait chez son père. Les obsèques furent célébrées à Saint-Denis où Béatrix achevait une pieuse retraite. Henri III voulut, avec les barons anglais, porter la bière sur ses épaules «l'espace d'une demi-lieue», et l'accompagna jusqu'à l'abbaye de Royaumont, près de Luzarches, désignée pour l'inhumation.

Le coup était bien plus rude que celui dont Eléonore avait été accablée; cependant, Louis et Marguerite trouvèrent le courage de faire honneur à leurs hôtes; ils assistèrent malgré leur deuil au mariage de Béatrix, remis au 22 janvier, et célébré sans réjouissances à Saint-Denis. Les nouveaux époux passèrent ensuite deux mois à Saint-Omer en compagnie du roi

et de la reine d'Angleterre; Louis IX vint passer les fêtes de Pâques avec eux.

Le 1er mai, Henri III et Eléonore rentrèrent en Angleterre où, pendant cinq années, ils allaient connaître toutes les épreuves qui peuvent fondre sur les rois, y compris le péril de mort. Le gouvernement d'Henri III était détestable ; mais ses sujets et, en particulier, les bourgeois de Londres, ne souffraient pas tellement de son système fiscal qu'ils ne fussent en état d'acheter la vaisselle d'or et d'argent, les joyaux et objets précieux que le roi faisait vendre périodiquement pour se créer des ressources. Quant aux barons, la prétention de nommer un conseil formé de vingt-quatre des leurs qui aurait la disposition de toutes les charges, la garde de tous les châteaux, à qui nul ne pourrait résister, directement ou indirectement, était incompatible avec la dignité royale, et dangereuse pour le pays dont les intérêts, déjà tournés vers le négoce, auraient été plus mal servis par l'oligarchie des grands barons que par une monarchie accidentellement au-dessous de sa tâche.

C'est ainsi qu'en jugea Louis IX lorsqu'il fut choisi comme arbitre par Henri III et les barons. Le roi de France se prononça à Amiens, le 23 janvier 1264; le roi et la reine d'Angleterre

s'y étaient rendus avec leurs enfants qu'ils laissèrent à la reine Marguerite, en prévision d'une guerre jugée inévitable, les délégués des barons ayant rétracté leur parole et refusé d'accepter une sentence qui leur était défavorable. Il va sans dire que le prince Edouard repassa le détroit avec ses parents; les « enfants » qui demeurèrent avec leur tante, c'est Edmond, non qu'il fût trop jeune pour rien entreprendre, ainsi qu'on l'a dit, car il était entré dans sa vingtième année, mais à cause, sans doute, de sa défectueuse constitution (1), et son cousin, Edmond de Cornouailles, âgé de treize ans, à qui la reine Eléonore servait de mère depuis que Sancia, la belle reine des Romains, était morte.

Des quatre filles de Raymond-Béranger, elle était partie la première, le 9 novembre 1261, peu d'années après l'apothéose d'Aix-la-Chapelle. Sancia mourut sur cè souvenir avant de connaître les douleurs dont sa sœur Eléonore allait être abreuvée. Cela commença par des

(1) Il n'est pas matériellement impossible qu'à ce moment les deux derniers fils d'Eléonore fussent encore vivants. — Elle en eut six; des quatre derniers on ne connaît que les noms : Richard, Jean, Guillaume et Henri nés, à ce qu'il semble, entre Edmond (janvier 1245) et Catherine (novembre 1253). On sait encore que Richard et Jean étaient morts avant Catherine. Les chroniqueurs ne parlent point d'eux et pourtant, la naissance et le décès du fils aîné de Sancia, qui ne vécut qu'un mois, sont relatés avec détails.

affronts ; le 14 juin 1263, la reine, lassée par les irrésolutions de son mari, voulut quitter la Tour de Londres, résidence préférée au palais de Westminster comme étant plus facile à défendre (1), et rejoindre par eau son fils Edouard, à Windsor. Elle se croyait encore libre ; mais la populace massée sur le pont de Londres s'apprêtait à couler sa barque avec de grosses pierres ; injuriée, couverte de boue, Eléonore dut son salut au maire de la ville qui la mit en sûreté dans le palais épiscopal, près de Saint-Paul. Le prince Edouard ne pardonna jamais l'insulte faite à sa bien-aimée mère.

Les barons anglais ayant refusé, ainsi qu'on l'a vu, de se soumettre au jugement d'Amiens, Henri se décida — trop tard — à s'armer contre les révoltés, maîtres de toutes les forteresses. Il fut vaincu à Lewes dans le Sussex, par Simon de Montfort, le 14 mai 1264. Le roi, son fils Edouard, son frère Richard et Henri, fils aîné de Richard, furent faits prisonniers et gardés séparément ; toutefois, Simon de Montfort, comte de Leicester, affectait un grand respect pour Henri III qu'il menait partout avec lui et auquel il faisait signer tout ce qu'il lui plaisait.

(1) La Tour n'était pas qu'une forteresse ; de vastes appartements s'y trouvaient joints.

Qu'était devenue la reine? Après le désastre de Lewes, elle avait réussi à passer sur le continent où elle s'employait avec décision et courage à secourir les siens. Ayant reçu 58.000 livres de Louis IX qui restaient dues à Henri III d'après le récent traité de paix (1), elle leva l'étendard royal à Dam, port de Flandre, où des aventuriers de toutes nations accoururent. Une flotte nombreuse s'assemblait pour transporter en Angleterre des milliers de combattants qui avaient juré d'humilier l'orgueil d'un sujet rebelle.

Les « Savoyards » n'avaient pas manqué à Eléonore : leur activité s'exerçait de tous les côtés. Pierre, comte de Savoie depuis deux ans, quitta ses états pour prendre le commandement de l'armée, tandis qu'à Bruges, Eléonore attendait impatiemment que le vent permît de partir. Mais il semblait « qu'il se fût ligué avec le comte de Leicester »; retenue plusieurs semaines dans le voisinage de Dam, l'armée perdit courage et se débanda lorsque la courte

(1) Dès l'année 1261 le roi et la reine d'Angleterre avaient envoyé presque tous les joyaux de la couronne à leur sœur la reine de France. On en a conservé la liste que Marguerite fit dresser avant d'enfermer les joyaux dans deux grands coffres qui furent déposés à la Tour du Temple et dont elle remit les clefs aux envoyés anglais (Boutaric, *Marguerite de Provence*, p. 16). Sur ces bijoux, qui ne repassèrent le détroit qu'en 1265, le roi de France prêta de grosses sommes.

période pendant laquelle ces gens s'étaient engagés à servir fut arrivée à son terme (1). Alors la reine, ayant échoué dans ses desseins guerriers, entreprit de libérer son fils et, ostensiblement établie à la cour de France, elle trouva le moyen de passer plusieurs fois en Angleterre, sans se soucier de ce qui l'attendait si le secret de sa présence était découvert.

Heureusement, le prince Edouard réussit à s'échapper d'Hereford, aidé peut-être par le comte de Glocester, déjà brouillé avec Simon de Montfort; il rassembla ses partisans et, le 2 août 1265, un peu plus d'un an après la journée de Lewes, il remporta une grande victoire à Evesham où Simon de Montfort périt avec deux de ses fils et douze chevaliers bannerets. La révolte était domptée. Eléonore rentra — mais en reine — le 29 octobre 1265; sa belle-fille, Eléonore de Castille, l'accompagnait; pendant les hostilités, la jeune princesse avait été associée à la captivité de son beau-père.

La manière dont le roi Henri et la reine, plus que lui sensible aux offenses, en usèrent après le triomphe, rachète toutes les fautes politiques que l'on pourrait leur reprocher. Pas une goutte de sang ne coula sur les échafauds en représailles de tant d'attentats contre les

(1) Lingard, *Histoire d'Angleterre.*

justes prérogatives et la majesté royales. Eléonore prit sous sa protection particulière la malheureuse veuve de Montfort, sœur du roi, à laquelle Henri, sans dignité comme tous les faibles, aurait volontiers fait payer les humiliations qu'il avait subies. La reine Marguerite et Louis IX qui la connaissaient, intercédèrent aussi pour elle, de sorte qu'Henri III permit à sa femme de régler elle-même la situation de la comtesse de Montfort. Celle-ci étant rentrée, grâce au généreux procédé de sa belle-sœur, en possession de sa dot, se retira en France. Les deux fils qui lui restaient partirent pour l'Italie. La comtesse prit le voile à Montargis où la reine Marguerite, amie fidèle, vint souvent la visiter.

XIV

Béatrix de Savoie mourut en décembre 1266, ayant eu la consolation de voir la fin des troubles d'Angleterre et sa courageuse fille remontée sur un trône que l'issue de la guerre et la main ferme du prince héritier assuraient contre de futures vicissitudes. Sa dernière fille, la comtesse d'Anjou, était reine à son tour depuis un an. Ainsi, la comtesse Béatrix, « non sans qu'on dût reconnaître en cela le doigt de Dieu, avait illustré l'étendue de la Chrétienté par une lignée magnifique de six reines — Marguerite reine d'Ecosse et Isabelle reine de Navarre étaient ses petites-filles — toutes sorties d'elle, ce qui est admirable » (1).

Béatrix de Savoie, si attachée à « ses gars », n'avait pas laissé cependant d'avoir de graves démêlés avec le comte et la comtesse d'Anjou au sujet de la Provence. Il paraît bien que Béatrix

(1) Il faudrait encore ajouter une impératrice de Constantinople et une reine de Hongrie, filles de Charles d'Anjou et de Béatrix, mariées après la mort de leur grand'mère.

aurait voulu y tenir trop de place après que le pays eut passé au comte Charles, avec qui la jeune comtesse était en parfaite union de volonté et de sentiments.

Les manières âpres de Charles Ier faisaient regretter l'exquise affabilité de Raymond-Béranger V qui, s'étant fait plus aimer que craindre, avait pacifié l'Etat sans détruire le principe des révoltes. Les grandes villes : Aix, Avignon, Arles, Marseille, se flattaient toujours de recouvrer leur indépendance ; les Baux d'Orange et Boniface de Castellane n'attendaient qu'une occasion pour démembrer la Provence. L'absence du comte et de la comtesse partis pour la croisade d'Egypte la leur fournit : Arles et Avignon, soutenues par le prince d'Orange, Marseille par Boniface, étaient en pleine insurrection lorsque Charles et Béatrix regagnèrent leurs états en 1250.

La comtesse douairière n'était pour rien dans l'agitation des rebelles ; mais elle avait sa coterie qui créait des embarras à Charles d'Anjou, et elle faisait une vive opposition au désir de son gendre de reprendre les gages possédés par le roi d'Angleterre en Provence, à raison de la dot d'Eléonore et de l'héritage de Raymond-Béranger.

Louis IX se porta médiateur entre son frère

et leur commune belle-mère, et tint si juste compte des droits de chacun que la paix rétablie dans la famille provençale ne fut plus jamais troublée. Sur le principal : les quatre châteaux engagés au roi d'Angleterre, Charles et sa femme obtenaient satisfaction ; en échange d'une rente viagère de 6.000 livres tournois, cautionnée par Louis IX, la comtesse douairière les racheta à Henri III et les remit à Charles, non sans regret, sans doute, car si son gendre préféré fut le roi de France, sa fille la plus chérie paraît avoir été la reine d'Angleterre ; et la preuve qu'à Londres on comptait beaucoup sur la résistance de la comtesse Béatrix, c'est la colère que cette transaction y souleva. « La mère de la reine, dit Mathieu Pâris, mit complètement en oubli le droit et la justice, aussi bien que les honneurs de tout genre que le roi lui avait gracieusement rendus, et viola sa foi avec d'autant plus d'énormité qu'elle avait promis plus fermement et sûrement de ne remettre sous aucun prétexte les susdits châteaux à aucun homme autre que le seigneur roi d'Angleterre. »

De son côté, le comte Charles s'engagea à faire bon visage aux partisans de Béatrix, à les maintenir dans les privilèges dont ils avaient joui sous son administration et à oublier, pour l'amour d'elle, ce que Boniface de Castellane avait fait

contre lui. Or, ce qu'il avait fait était si grave que Charles songea, très certainement, à lui faire couper la tête : Honoré Bouche dit même que cela fut fait; en quoi il est expressément contredit par C. F. Bouche écrivant un siècle après lui. Ce qui est hors de doute, c'est que Boniface fut dépouillé par Charles et Béatrix de la petite souveraineté pour laquelle Raymond-Béranger s'était contenté d'un hommage. Le formidable château de Castellane fut ruiné par les machines de guerre du comte Charles, et Boniface dut se rendre à merci.

Les Castellane, depuis le temps de Barberousse et au delà, se considéraient comme les maîtres absolus de leur terre, les droits de l'Empire étant réservés, et ne voyaient point de forfaiture à résister aux comtes de Provence. Mais Boniface IV avait déjà aidé Marseille dans sa rébellion contre Raymond-Béranger, et il recommença sous Charles d'Anjou. Les autres villes s'étaient réduites assez promptement à leur devoir; les Baux, princes d'Orange, avaient cédé leurs prétendus droits sur le royaume d'Arles, et définitivement accepté la souveraineté des comtes de Provence (1). Marseille,

(1) Cette famille se disait issue des Goths. Or, elle tirait tout son éclat du mariage de Raymond des Baux avec la sœur cadette de Douce qui avait porté le comté de Provence dans la mai-

seule, résistait encore. En 1257, elle prit son parti et se soumit sans conditions : Charles, qu'on a voulu faire si dur, pardonna à tous, même à Boniface de Castellane qui, dans la suite, fit oublier sa conduite par une fidélité à toute épreuve.

La suite des comtes souverains de Castellane est close par Boniface IV, « l'un des plus grands hommes qui aient jamais mérité l'admiration des états du Midi dans la politique et dans la guerre ». Il avait donné à sa baronnie des lois statutaires si remarquables que Charles et Béatrix s'empressèrent de les confirmer. Boniface IV, preux chevalier et troubadour, rechercha fort l'honneur d'être admis dans la Cour d'amour de Provence, et souvent on le vit à Aix, à Romanil, à Pierrefeu, au Puget, principaux lieux de réunion du docte et galant tribunal.

Le comte Charles acquit, sur la côte, Hyères avec les îles ; il accrut beaucoup le patrimoine de Béatrix, tant par des acquisitions positives que par l'obéissance à laquelle il plia tous les vassaux du comté de Provence. Béatrix, qui était pourtant une femme de tête, s'accommoda fort

son de Barcelone (voir page 175). Les Baux furent toujours très jaloux de la postérité de la sœur aînée. Charles d'Anjou eut raison de leur opposition séculaire.

bien de la tutelle de son mari ; elle s'effaçait devant lui, et pendant ses absences administrait virilement leurs états. L'une de ces absences avait valu à Charles, le Hainaut, brillamment conquis avec une partie de la Flandre en 1253. Il était entré dans le pays à la requête de Marguerite, sœur de la comtesse Jeanne de Flandre que Louis IX avait mariée à Thomas de Savoie. Jeanne, à qui sa sœur ressemblait peu, était une vraie sainte ; elle mourut en 1244, sans enfants ; son mari, Thomas de Savoie, conserva le titre de comte de Flandre, mais laissa le comté à l'un des fils de Marguerite ; celle-ci, dépouillée du Hainaut par un autre de ses enfants, les déshérita tous et passa ses droits — n'ayant plus autre chose — à Charles d'Anjou, qui sut aussitôt les faire valoir. Sur ces entrefaites, Louis IX revint de la croisade, rappela la mère et les enfants à leurs devoirs réciproques, et obtint de son frère qu'il rendît sa conquête. De cette affaire, Louis et Charles sortirent également honorés.

Veuf de Jeanne de Flandre, Thomas de Savoie se remaria, et eut, heureusement, des fils, sans lesquels la maison de Savoie se serait éteinte, en dépit de la très nombreuse postérité du comte Thomas I^er^. Ces fils du comte de Flandre, neveux de Béatrix de Savoie, sont

tous nommés au testament qu'elle fit à Amiens en 1263 (1). C'est à eux qu'elle laissa la propriété de ses biens, l'usufruit en étant réservé à ses deux filles : Marguerite, reine de France et Eléonore, reine d'Angleterre. Sancia, reine des Romains, n'existait plus ; quant à Béatrix, dénommée comtesse d'Anjou, puisqu'elle n'était pas encore reine en 1263, sa mère lui attribua un legs. Béatrix de Savoie ne laissa rien à son frère Thomas dont les fils étaient ses héritiers ; mais elle n'oublia ni son frère Pierre — l'Anglais — pour lors comte de Savoie, ni son frère Boniface, l'archevêque de Cantorbéry : on voit qu'elle était restée très « savoyarde ».

Parmi les exécuteurs testamentaires figure son frère Philippe, *l'élu* de Lyon, commandant des troupes pontificales, qui usa peu de la crosse et beaucoup de l'épée. Il n'était point prêtre ; il succéda en Savoie à son frère Pierre et eut pour successeur l'aîné des fils de Thomas.

Béatrix choisit pour le lieu de sa sépulture l'église des Echelles, en Savoie, sur la frontière du Dauphiné. Elle avait fondé en cet endroit un hôpital, auquel elle ajouta une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant donné

(1) Il est fort possible que Béatrix de Savoie fût encore à Amiens en janvier 1264 ; elle aurait été présente au jugement d'arbitrage rendu par Louis IX. Son frère Boniface s'y trouvait ; il ne rentra en Angleterre qu'après la fin des troubles.

pour cet effet, le château et la seigneurie des Echelles. La fondation de la commanderie est du mois de novembre 1266 : son frère Philippe était présent, ainsi que l'archevêque de Vienne, celui d'Embrun, l'évêque de Nice et d'autres encore. Béatrix de Savoie mourut peu après au château des Echelles et fut inhumée dans une magnifique sépulture de marbre sur laquelle on plaça sa statue en habits *royaux;* et contre les parois du tombeau il y avait vingt-deux statues de marbre blanc dans des niches représentant tous ses principaux parents : filles, gendres, frères, en habits de deuil et les écussons de leurs armes au-dessus de chaque niche. Ce riche mausolée fut malheureusement détruit en 1600 pendant la guerre de Savoie sous Henri IV (1).

(1) Honoré Bouche dit que Béatrix a été ensevelie à Saint-Jean d'Aix où reposait Raymond-Béranger avec le fils qu'ils avaient perdu tout enfant. Mais les renseignements ci-dessus, tirés de l'histoire de Savoie de Guichenon qui contient une gravure du tombeau, paraissent probants. C'est dans son testament que Béatrix a ordonné qu'on l'ensevelît aux Echelles, où, certainement, elle projetait de finir sa vie. — Il est indiscutable qu'on lui a élevé un monument à Saint-Jean d'Aix; elle n'y avait pas installé les Hospitaliers, mais y avait fondé aussi une commanderie; ce monument ne devait être qu'un cénotaphe.

XV

Le projet dont la glorieuse réussite fut la dernière joie maternelle de la comtesse Béatrix était en l'air depuis douze ans. En 1253, la Sicile et l'Apulie que Richard de Cornouailles avait refusées, furent offertes par le pape à Charles d'Anjou, qui avait plus de commodités locales que son beau-frère pour entreprendre cette conquête, outre qu'il était hardi et très habile homme de guerre.

La Provence était trop peu de chose pour satisfaire ses mérites et l'ambition de sa femme. Cependant, sans être rejetée par le comte et la comtesse d'Anjou, l'affaire ne s'arrangea pas, car il fallait une armée que Charles ne pouvait pas lever en l'absence de son frère, le roi de France, encore en Palestine. Le pape était pressé de se débarrasser de Manfred, fils de Frédéric II, qui détenait la Sicile sans titre régulier et renouvelait en Italie les procédés de son père; il fit choix, assez maladroitement, d'un

enfant de huit ans, bossu (1) : Edmond, second fils d'Henri III.

Le roi d'Angleterre, toujours léger, s'empressa d'accepter, habilla le jeune Edmond en Apulien et demanda de gros subsides à ses barons qui les refusèrent avec ensemble.

Louis IX était rentré dans son royaume; Urbain IV se retourna vers lui. Deux fois, depuis la mort d'Innocent IV, la tiare avait changé de titulaire, mais le dessein de la papauté ne variait pas : elle voulait purger l'Italie de la maison de Souabe. Louis IX était pacifique et extrêmement scrupuleux : s'il niait les droits de Manfred au trône de Sicile, il hésitait sur ceux du jeune Conradin, fils de Conrad IV décédé, et petit-fils de Frédéric II. De plus, il craignait de froisser Henri III, et refusa pour son propre compte, mais sans s'opposer à ce que son frère d'Anjou acceptât pour le sien. Il y avait juste dix ans que les premières ouvertures avaient été faites au comte Charles. Celui-ci portait déjà le titre envié de sénateur romain; il reçut, par l'entremise du légat Simon, cardinal de Sainte-Cécile, l'investiture de Naples et de la Sicile, fiefs du

(1) Cette difformité a été contestée. *Crookback* (bossu) serait une altération de *Crossback*, ce surnom lui ayant été appliqué en raison de sa persistance à porter la croix sur l'épaule, même après qu'il fut revenu d'un voyage en Terre-Sainte. Sa statue tumulaire à Westminster représentait un homme grand et bien fait; mais c'est un témoignage de faible valeur.

Saint-Siège, et fit ses préparatifs de guerre, « résolu à envoyer Manfred l'excommunié en enfer ou à passer lui-même dans le paradis ».

C'était un homme et un roi qui entrait en Italie. « Charles était de haute et droite taille; il avait les membres robustes, le regard grave et majestueux. Il riait rarement, parlait peu et faisait beaucoup. Il était ferme en ses promesses, constant aux adversités, pieux, chaste, décent ainsi qu'un religieux, sobre en sa manière de boire et de manger. Au reste, et comme il n'est personne qui soit exempt de défauts, on trouve à dire de ce grand prince qu'il était sévère et qu'il se laissait, bien qu'il fût de nature généreuse, emporter à la colère et à la vengeance. »

Des deux époux, c'était encore Béatrix qui se lançait avec le plus d'ardeur dans les chances de l'aventure. « Grandement vertueuse et magnanime, elle avait la passion d'être reine », et l'aurait toujours eue, même si Marguerite et Eléonore n'eussent pas porté la couronne. Et elle voulait être reine pour de vrai, non comme Sancia, qui avait épuisé en un jour toutes les joies de la souveraineté.

Charles et Béatrix entrèrent en Italie séparément, l'un par la voie de mer, l'autre par la voie de terre. Ils se rejoignirent à Rome. Béatrix traversa les Alpes dont son oncle, le comte Pierre

de Savoie, et le marquis de Montferrat en bons rapports avec la Provence, ne défendaient pas les passages, à la tête d'une belle armée de 20.000 hommes, ayant à ses côtés son jeune gendre, le comte de Béthune, accompagné du connétable de France, Gilles le Brun, et son dernier fils Robert, âgé d'une douzaine d'années. Les deux autres fils, Charles et Philippe — l'aîné avait dix-sept ou dix-huit ans — devaient être avec leur père, car s'ils s'étaient trouvés dans l'armée de Béatrix, les choniqueurs, ayant fait mention du gendre, auraient nommé aussi les fils. Quant au petit Robert, comme il mourut dans le Piémont en 1265, qui est la date à laquelle Béatrix le traversa avec son armée, on peut en conclure qu'il était bien, en effet, avec sa mère. L'enfant fut enseveli au monastère de Notre-Dame de la Roque. Ainsi, le premier pas dans la conquête était marqué par une cruelle affliction.

Du Piémont, on passa dans le Milanais qui avait toujours été hostile à la maison de Souabe. Béatrix fut conduite par Martino della Torre, seigneur du peuple à Milan, jusqu'à l'Oglio, où le marquis Obizzo d'Este et le comte Saint-Boniface de Mantoue vinrent la prendre pour l'amener à la frontière des Etats de l'Eglise (1).

(1) Jules Zeller, *Histoire d'Allemagne*, V., 472. — Le Nain de Tillemont (*Histoire de Saint-Louis*) ne dit pas que Béatrix prit la route de terre; mais, au contraire, qu'elle vint par mer bien ac-

Cependant, le comte Charles avait fait équiper à Marseille quarante galères. Echappé aux vaisseaux de Manfred et à la fureur d'une tempête, il aborda à Ostie; l'entrée du Tibre était obstruée par des poutres que Manfred y avait fait enfouir. Charles se jeta dans une barque et entra dans Rome où il fut acclamé comme un héros. Son voyage avait duré six jours. Cette arrivée en coup de foudre jeta la terreur dans le sud de l'Italie : l'armée de Manfred commença de s'éclaircir.

Charles d'Anjou ne fut pas reçu par Urbain IV, mais par son successeur, Clément IV, encore mieux disposé en sa faveur : Clément IV, Français, ancien archevêque de Narbonne, avait été ministre de Louis IX. Le comte lui dut le secours qui lui était le plus nécessaire : l'argent, en partie donné par le clergé, en partie avancé par des banquiers de Gênes et de Florence sur bonnes hypothèques romaines. Béatrix avait déjà

compagnée, aborda vers la fin de septembre à Ostie et fut conduite à Rome, où Charles était depuis quatre mois, avec beaucoup de magnificence. Mais Jules Zeller donne comme très certaine la présence de Béatrix à la tête de l'armée de terre : armée qui, au témoignage de Le Nain de Tillemont, arriva à Rome au moment où lui-même y fait arriver Béatrix par la voie de mer. — La documentation de Jules Zeller doit être encore plus sûre que celle du docte Le Nain de Tillemont, outre que la mort de Robert d'Anjou en Piémont s'accorde avec elle. Il n'y a pas d'apparence que la mère aurait mis cet enfant dans une armée où ses aînés ne se trouvaient pas, si elle n'y eût été elle-même. C'est aussi l'opinion d'Honoré Bouche, II, 280.

vendu ou engagé toutes ses pierreries pour assister son mari. C'est en septembre qu'elle arriva à Rome. Charles y avait pris possession de sa dignité de sénateur, du consentement du pape et des Romains, et reçu l'investiture définitive des Deux-Siciles dans le palais du Latran.

Le 6 janvier 1266, jour des Rois, tous deux furent sacrés et couronnés à Saint-Pierre par quatre cardinaux, dont Raoul de Chevriers, prélat français, sénateur de Rome et gonfalonier de l'Eglise (1). Les quarante galères amenées à Rome dès que l'entrée du fleuve eut été rendue libre complétaient noblement le décor de la ville en fête.

La campagne commença quinze jours plus tard, et s'acheva le 12 février par la victoire de Bénévent. En trois semaines, tout le pays fut conquis et Manfred tué. Naples ouvrit ses portes sans résistance. Le roi et la reine y firent une entrée très magnifique : Charles, armé de toutes pièces, suivi de son armée ; Béatrix dans un superbe carrosse, revêtu à l'intérieur et à l'extérieur de velours violet parsemé de fleurs de lys d'or et traîné par quatre chevaux blancs. En cet état, Leurs Majestés allèrent descendre en l'église de Sainte-Restitute, qui était la prin-

(1) Le pape en ce moment résidait à Pérouse ; c'est pourquoi il ne couronna pas lui-même le roi et la reine de Sicile.

cipale de la ville, et elles rendirent grâce à Dieu d'un si heureux succès.

Charles donna la liberté à tous les prisonniers guelfes enfermés au château de Capoue, et trouva là le trésor, en or monnayé, de Manfred. Il en voulait récompenser, sans rien prendre pour lui-même, ceux qui l'avaient servi, et se fit apporter des trébuchets pour faire la distribution ; mais un seigneur provençal monta sur le monceau d'or, le partagea avec les pieds en trois parts, et s'adressant au roi : « Sire, il y en a une pour vous, une autre pour la reine et la troisième pour vos chevaliers. » Et c'était justice : la vaillance des troupes avait été moins utile au succès que la décision, l'activité, l'esprit de suite des deux époux, et que leur commune et très noble ambition.

L'Italie n'était pour eux qu'un jalon sur le chemin de Constantinople retombée au pouvoir des Grecs depuis cinq ans ; ils marièrent bientôt — ceci est significatif — leur seconde fille à Philippe de Courtenay, fils unique de l'empereur latin Baudouin II. Au profit de leur gendre ou au leur, mais surtout, — car les questions personnelles disparaissaient dans ce beau dessein — pour rétablir l'unité de la Foi, pour arracher l'Orient chrétien aux Musulmans et préserver l'Europe de leur souillure, les souverains des

Deux-Siciles projetaient de détrôner les Paléologues; et s'ils l'eussent pu faire, un chapitre bien misérable aurait été retranché de l'histoire de Byzance. Charles était de taille à reprendre l'œuvre des empereurs latins : Baudouin Ier et Henri, et à la mener à bien, si l'Italie, avec ses divisions, n'avait consommé sa vie entière.

Au lendemain de Bénévent tous les espoirs étaient permis; des deux côtés du détroit, à Palerme comme à Naples, le vainqueur entrait en maître, et Florence acceptait sa loi. D'ailleurs, les douleurs privées n'étaient pas épargnées aux glorieux souverains; frappés en 1265 par la mort du jeune Robert, ils perdirent en 1266, peu de temps après l'entrée à Naples, leur second fils, Philippe, qui se tua par accident en bandant une arbalète : il était fiancé à la fille unique du prince d'Achaïe, union propre à servir les desseins du roi Charles. Philippe fut enseveli à Trani dans la Pouille.

Sa mère le suivit de près. Charles arrivait de Florence où il avait passé huit jours, reçu en qualité de seigneur, avec une grande magnificence, « quand il fut accueilli par le décès de sa très chère épouse, uniquement aimée, la reine Béatrix, qui jouit fort peu de temps de cette royauté si désirée; car, après qu'elle eut confirmé en 1266 son premier testament, fait en Pro-

vence en 1261, par lequel son fils aîné, Charles, était institué héritier de tous ses états, elle rendit l'esprit à Dieu, à Nocera, près de Naples, au mois de juillet 1267, pour aller recevoir du Ciel une couronne de plus longue durée ».

Clément IV fut très affligé de sa mort; il écrivit au roi Charles en l'exhortant à faire porter le corps de sa femme aux Hospitaliers de Saint-Jean d'Aix « où elle avait choisi sa sépulture, à cause que son père, Raymond-Béranger, y était ». Ce qui fut fait, dit-on; mais ce n'est pas certain, car d'autres prétendent que Béatrix repose à Notre-Dame de la Roque, en Piémont, près de son fils Robert. Toutefois, Charles, si scrupuleux, n'aurait passé outre au vœu de la morte que pour la faire enterrer royalement en l'église cathédrale de Naples où lui-même devait avoir sa tombe. Le corps a pu être déposé à Notre-Dame de la Roque, puis transféré à Saint-Jean d'Aix, car on y voit, dit Honoré Bouche, une effigie couronnée en reine qui ne peut être que Béatrix.

Charles fut très vivement affecté de cette perte, ce qui ne l'empêcha pas de se remarier l'année suivante; mais il n'avait guère plus de quarante ans, le veuvage n'était pas ordinaire aux princes, et il avait besoin d'alliances. Il épousa Marguerite de Bourgogne, une jeune et très pieuse princesse

qui n'eut pas d'enfants, et ne compte pas dans l'histoire, si ce n'est dans celle de la charité. Après la mort de son mari, elle se fit la servante des pauvres dans l'hôpital fondé de ses deniers, à Tonnerre. La seconde union de Charles dura presque aussi longtemps que la première ; mais, quand on parle de sa femme, on n'évoque pas d'autre figure que celle de Béatrix, la compagne de sa jeunesse, de ses résolutions, de ses périls, de ses rêves et de sa gloire.

Ils avaient tout en commun, même les défauts : le sentiment ne les faisait pas dévier de leur route, et il est peu probable que Béatrix aurait été plus clémente que Charles au jeune Conradin dont la folle équipée avait blessé l'orgueil des vainqueurs et détaché d'eux les Italiens versatiles.

Charles, fils premier-né de Béatrix — demeuré l'unique — qu'une légère claudication fit surnommer le Boiteux, épousa la sœur du roi de Hongrie, Ladislas, lequel prit pour femme Isabelle, la troisième et dernière fille du comte et de la comtesse d'Anjou. Ladislas et Isabelle n'ayant pas eu d'enfant mâle, la Hongrie échut bientôt à l'un des fils de Charles le Boiteux qui n'en eut pas moins de dix avec cinq filles. Tant que son père vécut, Charles le Boiteux ne lui disputa jamais le gouvernement de la Provence.

XVI

Sancia et Béatrix avaient été enlevées dans la force de l'âge ; Marguérite et Eléonore moururent pleines de jours ayant vu naître et grandir leurs petits-enfants. Une épreuve, bénie dans son principe et chrétiennement supportée dans ses rigueurs, rapprocha encore les deux sœurs tremblant l'une et l'autre pour ce qu'elles avaient de plus cher ; mais Eléonore n'eut que l'appréhension des catastrophes, Marguerite en connut la réalité.

Louis IX avait repris la croix. Il partit pour Tunis avec Philippe, le prince héritier, qu'accompagnait sa jeune femme, Isabelle d'Aragon, avec le duc de Nevers, Jean-Tristan, l'enfant de Damiette, avec Pierre, duc d'Alençon, né en Palestine. Marguerite ne gardait auprès d'elle que le dernier de ses fils, Robert, trop jeune pour porter les armes ; de ses quatre filles, la croisade lui prenait l'aînée, Isabelle, reine de Navarre, qui suivait son père et son mari. Blanche, la princesse née à Jaffa, avait épousé

en grande pompe, à Burgos, l'année précédente, Ferdinand de Castille, fils aîné d'Alphonse X, et Marguerite, que sa mère portait lors du péril sur mer et du vœu à saint Nicolas de Warangeville, venait de se marier dans le Brabant. Agnès, plus tard duchesse de Bourgogne, était, avec le jeune Robert, la seule compagnie de la reine.

En Angleterre, Eléonore avait vu ses deux fils prendre la croix des mains du légat, à la suite d'un voyage qu'Edouard avait fait en France, en août 1269. Louis IX avait mandé auprès de lui son neveu qu'il aimait beaucoup. Edouard s'empressa de passer la mer ; le roi, le tenant étroitement embrassé, lui dit qu'il le souhaitait ardemment pour compagnon dans la croisade; le prince répondit : « Messire roi, les ressources de l'Angleterre sont épuisées, et mes propres ressources sont trop minces pour entreprendre une si grande affaire en compagnie d'un si noble seigneur. » — « Je te prêterai 30.000 marcs, ou même je te les donnerai, pourvu que tu acquiesces à mes désirs », répondit Louis IX. Edouard avait une taille imposante, une force extraordinaire; son intrépidité avait fait ses preuves, et ses trente ans révolus étaient une présomption de sagesse. Comme sa piété était grande, il souhaitait aussi beaucoup d'entrer

dans cette belle voie de perfection. Il retourna en Angleterre, et obtint sans peine l'agrément de son père qui, vieux, en versa pourtant des larmes.

Fidèle au système d'écarter sa femme des affaires du royaume, Louis IX laissa pour régents à la France l'abbé de Saint-Denis et le seigneur de Nesles, et le 16 mars 1270, il partit du château de Vincennes, d'où il se sépara de la reine Marguerite qui n'était plus assez jeune pour hasarder les fatigues de l'expédition. Elle était « toute trempée dans les larmes », rapportent les chroniqueurs; la séparation était également cruelle à son époux; car, peu de temps avant sa mort, il disait à ses enfants : « Voyez quel sacrifice j'ai fait pour servir Dieu : j'ai quitté votre mère ! »

Le retard des vaisseaux génois recula l'embarquement jusqu'au 1er juillet, et le 8, la flotte, après avoir essuyé une violente tempête, relâcha au port de Cagliari en Sardaigne, lieu du rendez-vous général des croisés. Là, Béatrix d'Angleterre retrouva Isabelle de France, reine de Navarre ; les deux cousines étaient exactement du même âge, contemporaines de la guerre de Saintonge ; mais Isabelle était sans enfants, tandis que Béatrix avait une nombreuse famille. Sitôt qu'elle eut pris la croix à Paris, où Louis

l'avait appelée avec son mari, Jean de Bretagne, Béatrix conduisit à sa mère ses plus jeunes enfants qui furent mis à Windsor avec ceux de son frère Edouard : tous furent laissés aux soins d'Eléonore, car sa belle-fille, Eléonore de Castille, voulait partager les dangers de son mari (1).

Le roi de France passa en Afrique sans attendre les Anglais dont le voyage s'affectua très lentement, car Edouard et sa femme, son frère Edmond et son cousin Henri de Cornouailles, fils aîné du roi des Romains, partis au mois de mai, n'arrivèrent à Tunis que pour y apprendre la mort de saint Louis.

Edouard, voulant acquitter son vœu, poursuivit son chemin jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, tandis que Philippe de France — Philippe III — à peine guéri de la peste, prit la route d'Italie pour rentrer en France. Il ramenait déjà les restes de son père et de son frère, Jean-Tristan;

(1) Philippe, prince héritier du trône de France, avait trois fils : l'aîné, âgé de quatre ans, au plus; le second avait deux ans — ce fut Philippe IV le Bel ; — le troisième, Charles, tige des Valois, venait de naître. De celui-là, certainement, la reine Marguerite eut la charge; mais les deux autres, fait invraisemblable et pourtant certain, furent emmenés par leurs parents. On lit dans une lettre de Louis IX, écrite de Tunis le 25 juillet et adressée à l'abbé de Saint-Denis : « ...les enfants de Philippe et du comte d'Artois sont sur les vaisseaux non loin de nous. » Le comte d'Artois, neveu de Louis IX, n'ayant que vingt ans, ses enfants étaient aussi fort jeunes.

en Sicile, il perdit son beau-frère, le vaillant Thibaut, roi de Navarre, et en Calabre, sa femme, Isabelle d'Aragon, « très aimée de Dieu et des hommes » et adorée de son mari.

Un nouveau malheur l'attendait à Viterbe. Henri de Cornouailles, qui avait renoncé à l'expédition de Palestine à cause de l'état de santé de son père, fut assassiné par les deux fils survivants de Simon de Montfort, ses cousins : véritable *vendetta* pour laquelle ils n'avaient pas demandé l'assentiment de leur mère, la religieuse de Montargis. Il est certain que la défection d'Henri de Cornouailles, d'abord très engagé dans le parti des barons anglais, avait été fatale à Simon de Montfort. Henri avait épousé une fille du comte de Béarn : celui-là qui savait si bien, aidé de sa mère Garsende de Provence, vider les coffres d'Henri III, à Bordeaux. Il ne laissait pas d'héritier.

Philippe III rentra à Paris le 21 mai 1271, rapportant cinq cercueils : il en manquait un, celui de sa sœur, la reine de Navarre, morte à Hyères en Provence, de fatigue et de douleur, quelques semaines après le trépas de son mari.

Marguerite aurait dû être écrasée par une si extraordinaire série d'infortunes, auxquelles s'ajouta, l'année suivante, la mort, à dix-huit ans, de sa fille mariée en Brabant ; mais, telle était

la trempe de son caractère, qu'elle s'attacha très activement à la reprise d'une vieille querelle avec son beau-frère, Charles d'Anjou, roi de Naples. Après la mort de Béatrix, Louis IX, par l'intermédiaire du pape et du légat de Sicile, s'était procuré secrètement, pour ne pas froisser son frère, une copie du testament de la comtesse reine. Marguerite y vit que son neveu, Charles le Boiteux, était héritier de la Provence, et trouva mauvais que Charles d'Anjou en conservât l'usufruit sur l'autorité de quelques jurisconsultes.

Il se pourrait que Louis IX, en son for intérieur, n'eût pas approuvé, sur ce point, la conduite de son frère; mais, dix ans plus tôt, il n'avait pas été satisfait que Marguerite se fût fait céder par le roi d'Aragon les droits que celui-ci, chef de la maison de Barcelone, prétendait avoir sur la Provence. Cette affaire avait fort irrité Béatrix et Charles contre leur sœur, la reine de France. Louis IX, l'infatigable pacificateur, prit beaucoup de peine pour rétablir les bonnes relations de famille; il n'y réussit pas aussi bien qu'il avait fait, lors du différend des souverains de Provence avec Béatrix de Savoie.

Marguerite avait cédé au désir ou à la volonté de son mari; dès qu'elle fut libre, le cœur pour-

tant déchiré par tous ses deuils, elle réclama la Provence en vertu de ses droits d'aînée et de la cession que le roi d'Aragon lui avait faite de ceux qu'il disait avoir. Or, le testament de Raymond-Béranger était formel (1) : Marguerite manquait à la piété filiale en le tenant pour non avenu, et à la piété conjugale en l'attaquant lorsque son mari n'était plus là pour l'en empêcher. Son plus grand tort fut d'intéresser l'empereur Rodolphe de Hapsbourg à ses revendications, ce qui ne lui donna pas la Provence, et obligea Charles d'Anjou et son fils à des formalités humiliantes (2).

Le pape Nicolas III mit fin au conflit, heureusement pour Philippe III, qui avait assez d'embarras avec la Castille pour n'en pas souhaiter du côté de la Provence.

Les troubles de la Castille comblèrent la mesure des épreuves infligées à Marguerite, car

(1) Raymond-Béranger avait désigné quatre catégories éventuelles d'héritiers : 1° la postérité mâle de Béatrix ; — 2° la postérité mâle de Sancia ; — 3° la postérité mâle du roi d'Aragon ; — 4° la postérité féminine de Béatrix. Sa volonté était assez claire : il ne voulait pas que Marguerite ou Eléonore, la France ou l'Angleterre, fussent maîtresses de la Provence.

La cession des droits que ce testament donnait au roi d'Aragon était nulle en fait puisque Béatrix et Sancia avaient eu une postérité mâle ; elle était très discutable en droit et contraire aux intentions du testateur. Mais il est vrai que Marguerite n'avait pas touché toute sa dot gagée sur des villes provençales, ni sa part d'héritage. Là-dessus, ses réclamations étaient justes.

(2) Rodolphe de Hapsbourg fut élu après la mort de Richard de Cornouailles.

c'est sa fille, et les enfants de sa fille, qui en furent les victimes. Blanche de France resta veuve de Ferdinand de Castille en 1275, après six ans de mariage. Le vieux roi, Alphonse X, vivait encore, mais ne comptait plus ; son second fils, Sanche, s'empara du trône au détriment de ses neveux malgré l'opposition de sa propre mère, la reine de Castille, réduite à s'enfuir en Aragon avec ses petits-fils, tandis que Blanche était renvoyée en France. De là, une guerre entamée par Philippe III pour venger ces injures.

La jeune princesse, veuve et séparée de ses enfants, accablée d'afflictions, se retira près de sa mère. Toutes deux allèrent habiter dans le faubourg Saint-Marceau une très modeste maison, tout près du couvent des Cordelières — ou Clarisses — que Marguerite avait fondé. La petite maison avait été donnée aux religieuses par la reine, en nue propriété, l'usufruit étant réservé à sa fille. Marguerite n'y habitait pas constamment; mais, avec les années, ses absences du faubourg Saint-Marceau se firent plus rares, et elle finit par s'absorber tout à fait dans les exercices de piété et les œuvres de charité. Autant en faisait, de l'autre côté du détroit, sa sœur Eléonore.

XVII

La reine d'Angleterre avait eu la joie de voir revenir d'outre-mer tous les siens, sauf Henri de Cornouailles, dit Henri d'Allemagne, à cause de la dignité de son père. Le corps, ramené par le roi Philippe, fut dirigé sur l'Angleterre, et Richard, très frappé de la mort de son fils aîné, le fit ensevelir dans l'abbaye de Hales qu'il avait fondée à grands frais, et dont il avait fait faire une solennelle dédicace en 1251 : le roi et la reine et presque tous les prélats et seigneurs du royaume étant présents. « Plût à Dieu, dit Richard, ce jour-là même, à Mathieu Pâris, que j'eusse aussi salutairement employé tout l'argent que j'ai dépensé à mon château de Wallingford ! » Il avait fixé à Hales le lieu de sa sépulture ; le corps de Sancia, la comtesse, reine des Romains, y avait certainement été déposé. Sancia n'était pas morte en Allemagne, mais en Angleterre, où Henri et Eléonore avaient voulu pour elle des funérailles d'impératrice.

Le comte de Cornouailles était retourné trois

fois dans son royaume d'Allemagne, et ce fut une fois de trop; car, lors de cette dernière visite, en 1269, il s'éprit d'une jeune Allemande, fille du baron de Falkenstein, et l'épousa. Richard avait la soixantaine; ce mariage disproportionné ne lui réussit pas mieux que, plus tard à Louis XII, roi de France, son union avec la jeune Marie d'Angleterre; sa santé déclina rapidement : la perte de son fils hâta sa fin. Il mourut, le 2 avril 1272, paralysé depuis plusieurs mois.

Edmond, fils de Sancia, qui avait vingt-deux ans, hérita de tous les biens de son père et du titre de comte de Cornouailles. Il paraît avoir eu de sérieuses qualités car, à diverses reprises, il fut chargé du gouvernement de l'Angleterre lorsque son cousin Edouard, devenu roi, passait sur le continent. Parmi les lettres de la reine de France au roi d'Angleterre, il s'en trouve une au sujet d'Edmond de Cornouailles, leur commun neveu, qui nous renseigne sur la tendre affection que Marguerite portait à l'enfant de sa défunte sœur. Le roi des Romains venait de se remarier en Allemagne où Edmond se trouvait aussi. Marguerite, apprenant que son neveu avait été malade, écrit à Henri III : « Je désire vivement l'avoir auprès de moi; sa santé se remettrait bien plus promptement ici que dans ce pays inconnu et lointain. Je crains qu'il

n'y soit un peu isolé, et cela, sans doute, est inévitable. » Il est impossible de faire entendre de façon plus discrète que Richard, tout occupé de sa nouvelle épouse, devait, momentanément, négliger son fils (1).

L'autre Edmond, second fils d'Henri III et d'Eléonore, arrivé avec la croisade anglaise à Saint-Jean-d'Acre, au printemps de l'année 1271, en partit l'année suivante et rentra directement en Angleterre, un mois trop tard pour assister à la fin du vieux roi. La guerre civile, la défaite de Lewes, la honte d'une captivité déguisée, le danger de mort qu'il avait couru à Evesham où Montfort l'avait obligé de paraître dans les rangs et de s'exposer aux coups de ceux-là mêmes qui combattaient pour lui : tant de traverses avaient ruiné ses forces. Lorsqu'à la faiblesse du corps s'ajoutèrent les angoisses de l'esprit : l'inquiétude pour ses fils absents, l'horreur de l'assassinat de son neveu et la perte de son frère Richard, le compagnon de toute sa vie, Henri III se sentit mourir. Il reçut les sacrements avec dévotion, ordonna que ses dettes fussent payées et que le reste de son argent fût distribué aux pauvres. Il expira à Westminster, le 16 novembre 1272, dans la soixante-sixième année de son âge et la

(1) Cette lettre, écrite en latin, est citée par M. Boutaric : *Marguerite de Provence*, p. 30, note.

cinquante-septième de son règne. L'église abbatiale, qu'il avait rebâtie depuis les fondations, fut choisie pour le lieu de son repos ; on le mit dans la tombe d'où il avait fait enlever le corps d'Edouard le Confesseur pour le placer dans une châsse d'or.

« Prince incapable, sa nullité fut plus dommageable à lui-même qu'à ses sujets ; car, sous son règne, la richesse de la nation augmenta rapidement. Des règlements salutaires encouragèrent l'esprit de commerce, et, à peine y eut-il un port, de la côte de Norvège jusqu'aux rivages d'Italie, qui ne fût annuellement visité par des marchands anglais. » (1) Henri aimait beaucoup sa famille et en fut sincèrement regretté.

Les petits-enfants étaient la consolation et l'occupation de la reine. L'on sait par les livres de compte qui ont été conservés qu'elle habitait souvent Windsor avec eux et qu'ils la suivaient dans ses déplacements. L'aînée des enfants d'Edouard Ier avait dix ans ; Eléonore les conduisit tous au-devant de leurs parents qui abordèrent à Douvres, le 2 août 1274, après une longue absence que le séjour en Palestine n'avait pas remplie tout entière.

Le couronnement d'Edouard Ier fut célébré

(1) Lingard, *Histoire d'Angleterre.*

avec une extrême magnificence, le 19 août suivant. Eléonore y jouit de la société de tous ses enfants. Béatrix et son mari Jean de Bretagne qui, en revenant de Saint-Jean-d'Acre, avaient voyagé en Grèce, étaient présents, ainsi que le roi d'Ecosse et la reine, Marguerite d'Angleterre. Les deux sœurs étaient, paraît-il, fort belles : c'est donc qu'elles tenaient de leur mère plutôt que de leur père. Le roi d'Ecosse et ses cent chevaliers, en arrivant pour le festin au palais de Westminster, laissèrent leurs chevaux libres à la disposition de la foule, « et ainsi en usèrent le seigneur Edmond comte de Cornouailles, fils du feu roi des Romains, les comtes Pembroke, Glocester et Warren, chacun d'eux ayant cent chevaux » (1). C'était un genre de libéralité qui devait plaire au public, mais qui devait aussi causer bien du désordre.

Edouard était populaire et admiré; à son prestige personnel s'ajoutait celui du pèlerin de Terre Sainte : seigneurs et bourgeois, aussi bien que

(1) Mary-Anne Everett Green. (*Lives of the princesses of England.*) Nombre de détails sur les enfants d'Eléonore ont été pris dans cet ouvrage très solidement documenté — Dans un autre récit du couronnement, le « seigneur Edmond » est donné pour le propre frère du roi ; il était devenu comte de Leicester, les biens des Montfort lui ayant été attribués. La reine Marguerite, sa tante, l'avait marié avec Blanche d'Artois, nièce de Saint-Louis. Il mourut en 1296 dans la guerre de Guyenne que Philippe IV mena si rudement contre les Anglais — Edmond de Cornouailles épousa la fille du comte de Glocester. Il mourut en 1300.

le menu peuple, l'avouaient joyeusement pour leur maître. Et il n'y avait pas dix ans qu'Henri III servait de mannequin aux barons, et que la reine, réfugiée en Flandre, y rassemblait une armée et une flotte pour tenter l'invasion de l'Angleterre !

Cette journée paya Eléonore de toutes ses tribulations passées ; mais, « pour rappeler aux mortels qu'il n'y a point de continuité dans le bonheur », la reine fut promptement frappée dans ses affections maternelles. Le 27 février 1275, elle perdit sa fille Marguerite, et le 24 mars suivant, sa fille Béatrix : elle n'en avait plus, la dernière étant la petite Catherine dont le trépas avait failli causer le sien par l'excessif chagrin qu'il provoqua. Mais, à présent, Eléonore était grand'mère, et donc mieux armée contre le désespoir.

Marguerite, la reine d'Ecosse, avait été enlevée par la phtisie, comme sa tante, la reine Jeanne, sœur d'Henri III. La mort de son père, en 1272, l'abattit extrêmement ; le retour de son cher frère Edouard et la gloire du couronnement lui rendirent une vigueur factice ; bientôt, elle s'éteignit, laissant deux fils, héritiers probablement de la phtisie maternelle, car ils moururent assez jeunes pour que la reine Eléonore eût à les pleurer.

Béatrix mourut à trente et un ans avant d'avoir porté le titre de duchesse de Bretagne. Son mari, Jean de Richemont, succéda à son père, mais il n'eut pas de « duchesse », car il conserva jusqu'à la fin de sa vie le deuil de l'épouse que Louis IX et la reine Marguerite lui avaient choisie. Les restes de Béatrix furent, sur sa demande, rapportés en Angleterre et son cœur fut déposé à l'abbaye de Fontevrault en Anjou. Elle laissait sept enfants dont trois filles, que leur grand' mère éleva et qui la rattachèrent à l'existence. Eléonore avait une prédilection pour la dernière, nommée comme elle; près de sa pieuse aïeule, Eléonore de Bretagne prit des habitudes de dévotion, et dans le monastère d'Ambresbury où la vieille reine faisait de longues et fréquentes retraites, le goût très vif de la vie religieuse. Ses sœurs aînées étaient élevées à Ambresbury; sa jeune cousine, Marie d'Angleterre, l'une des nombreuses filles d'Edouard Ier (1), autre favorite de la grand'mère, fut destinée au service de Dieu dans la même abbaye, malgré les réclamations de l'abbesse de Fontevrault, très mécontente qu'Ambresbury, « membre » de Fontevrault, eût l'honneur dénié à « la tête ».

En effet, le couvent bénédictin d'Ambresbury

(1) Edouard Ier eut onze filles. Plusieurs moururent en bas âge.

dans le Wiltshire, fondé en 980 par la reine saxonne Ethelfride, ayant été vidé au XII^e^ siècle pour cause de désordres, Henri II Plantagenet en avait fait une branche de l'illustre abbaye de Fontevrault, laquelle envoya à Ambresbury une prieure et vingt-quatre religieuses. Fontevrault, nécropole de la maison des Plantagenets, se réclamait encore de la protection des rois d'Angleterre, même après que l'Anjou leur eut échappé. L'abbesse avait à Londres ses avoués, régulièrement constitués, pour veiller sur ses terres et ses revenus et soutenir ses procès. En plus des dons exceptionnels, elle recevait une subvention annuelle de l'échiquier royal.

L'abbesse écrivit donc au roi pour le supplier de lui envoyer la petite princesse; mais, « la reine mère avait plus de pouvoir sur le cœur d'Edouard que l'abbesse de Fontevrault ». Eléonore venait d'être fort malade au cours d'une visite à Ambresbury; à cette occasion, sans doute, elle avait résolu de s'y fixer tout à fait, d'y prendre le voile, et ne voulait pas laisser sa petite-fille partir pour Fontevrault, souhaitant passionnément de finir ses jours entre ses deux bien-aimées : Eléonore de Bretagne et Marie d'Angleterre.

Edouard répondit à l'abbesse que « la destination de sa fille ne dépendait pas de lui, mais

de la dame reine, sa mère ». En Anjou, la royale novice fut très regrettée : on se flattait, du moins, qu'à la mort de la reine mère, Marie passerait à Fontevrault.

Ces débats retardèrent la cérémonie de vêture qui eut lieu le jour de l'Assomption 1285 : l'enfant avait sept ans. Il va sans dire que les vœux définitifs n'étaient pas prononcés à cet âge.

L'année suivante, Eléonore, avant de s'engager elle-même dans une vie strictement monastique, fit au printemps un dernier voyage sur le continent, pour prendre congé de sa famille de France et visiter sa très chère sœur, Marguerite, qui venait de perdre son fils, le roi Philippe III. Pierre, duc d'Alençon, était mort en 1283, précédé au tombeau par ses deux jeunes enfants, et Robert de Clermont, le dernier fils de Marguerite, frappé rudement sur la tête dans un tournoi était tombé en démence.

Elles durent beaucoup pleurer dans la petite maison du faubourg Saint-Marceau en mêlant leurs souvenirs, et prier plus encore.

Eléonore s'en retourna au mois de mai. Toutes ses petites-filles, y compris les deux conventuelles, l'attendaient à Douvres pour lui souhaiter le dernier *welcome*, et elle alla s'enfermer à Ambresbury où elle « remplit ses jours avec la prière

et avec les aumônes ». Eléonore était religieuse depuis quatre ans lorsque la reine, sa belle-fille, mourut. Aussitôt après les funérailles, Edouard vint à Ambresbury chercher auprès de sa mère « les consolations de la terre et celles du ciel ». Il quitta le monastère le 20 février 1291, et bientôt, y fut rappelé, car Éléonore mourut le 24 juin, âgée de soixante-huit ans. Son corps fut embaumé et conservé jusqu'au 15 août, jour fixé pour les funérailles. A la fin de la cérémonie, Edouard prit le cœur enfermé dans une boîte d'or et le donna au supérieur général des frères mineurs en lui disant : « Ma mère a aimé plus que tout au monde les fils du Bienheureux d'Assise. A toi donc, comme au plus proche de ses parents, je te donne la garde de ce cœur, le plus cher de mes trésors. Ensevelis-le avec honneur à Londres dans ton église. »

La translation en fut faite le jour de Saint-André, 30 novembre, anniversaire de la naissance d'Eléonore de Provence.

A la mort de sa grand'mère, Eléonore de Bretagne quitta, non sans résistance, Ambresbury pour Fontevrault dont elle fut abbesse pendant trente-huit ans. La jeune princesse Marie persévéra dans la vie religieuse, et elle demeura fidèle au monastère où la reine Eléonore était morte en odeur de sainteté.

XVIII

Marguerite vécut jusqu'au 21 décembre 1295, ayant atteint sa 75e année. Contrairement à l'ordinaire loi de nature, c'est l'aînée qui partit la dernière : elle eut à prier pour ses trois sœurs. Sans avoir fait profession religieuse, Marguerite termina sa vie aussi pieusement que la reine d'Angleterre, ne sortant plus de la petite maison du faubourg Saint-Marceau où sa fille Blanche et les religieuses cordelières lui rendirent les suprêmes devoirs. Le corps de la reine fut déposé à Saint-Denis près des restes vénérés de Louis IX dont la canonisation était proche.

En Angleterre, on pria dans toutes les églises pour le repos de l'âme de la reine Marguerite : ainsi l'ordonna le roi Edouard dont il semblait, tant sa douleur était vive, qu'il eût perdu une seconde mère. La reine de France avait tendrement aimé sa famille anglaise qui conserva toujours le souvenir des services rendus au temps de l'adversité.

Marguerite eut le rare privilège de voir sa

troisième génération. Pourtant, elle aurait pu envier à la reine d'Angleterre le gracieux essaim de petites-filles qui fut la parure d'Eléonore et mit de la joie jusque dans les austérités du cloître. A la cour de France, il ne naissait guère que des garçons, et ce n'est pas de l'impassible Philippe IV que Marguerite dut tirer beaucoup de réconfort (1). Blanche tenait fidèle société à la vieille reine ; nous savons qu'en 1295, ayant peut-être déjà pris la voile chez les religieuses leurs voisines, elle n'avait pas cessé d'habiter avec sa mère la maison du faubourg. Mais Blanche était une victime de la vie. Elle avait quarante-trois ans et sa gaieté s'était enfuie bien longtemps avant sa jeunesse.

Les filles de Raymond-Béranger furent toutes les quatre avides d'autorité ou de gloire ; mais cela ne messeyait ni à leur rang ni à leur temps. Fières devant les hommes, elles étaient hum-

(1) Philippe le Hardi eut cinq fils et deux filles nées de son second mariage. L'une épousa le duc d'Autriche ; l'autre, Marguerite, le roi Edouard Ier veuf depuis dix ans et sexagénaire. Elle se fit beaucoup aimer en Angleterre.

Pierre d'Alençon eut deux fils.

Robert de Clermont-Bourbon eut quatre fils et trois filles lesquelles étaient fort jeunes à la mort de leur grand'mère. L'une d'elles, religieuse à Poissy, mourut 77 ans après la reine Marguerite.

bles devant Dieu ; princesses au vrai sens du mot, c'est-à-dire premières en beauté, en savoir, en piété et en courage; dignes du siècle — le treizième — où leur vie s'était écoulée tout entière : siècle de foi, d'activité, d'érudition, de poésie et d'art, le plus beau moment du moyen âge.

TABLE DES MATIÈRES

Six mois au Temple avec Louis XVII..... 3

Après Iéna, Correspondances privées de la famille royale de Prusse..... 33

Francs et Bulgares au XIIIe siècle..... 139

Les quatre filles de Raymond-Béranger, comte de Provence..... 175

PARIS. — IMP, LEVÉ, RUE CASSETTE, 17. — 8.
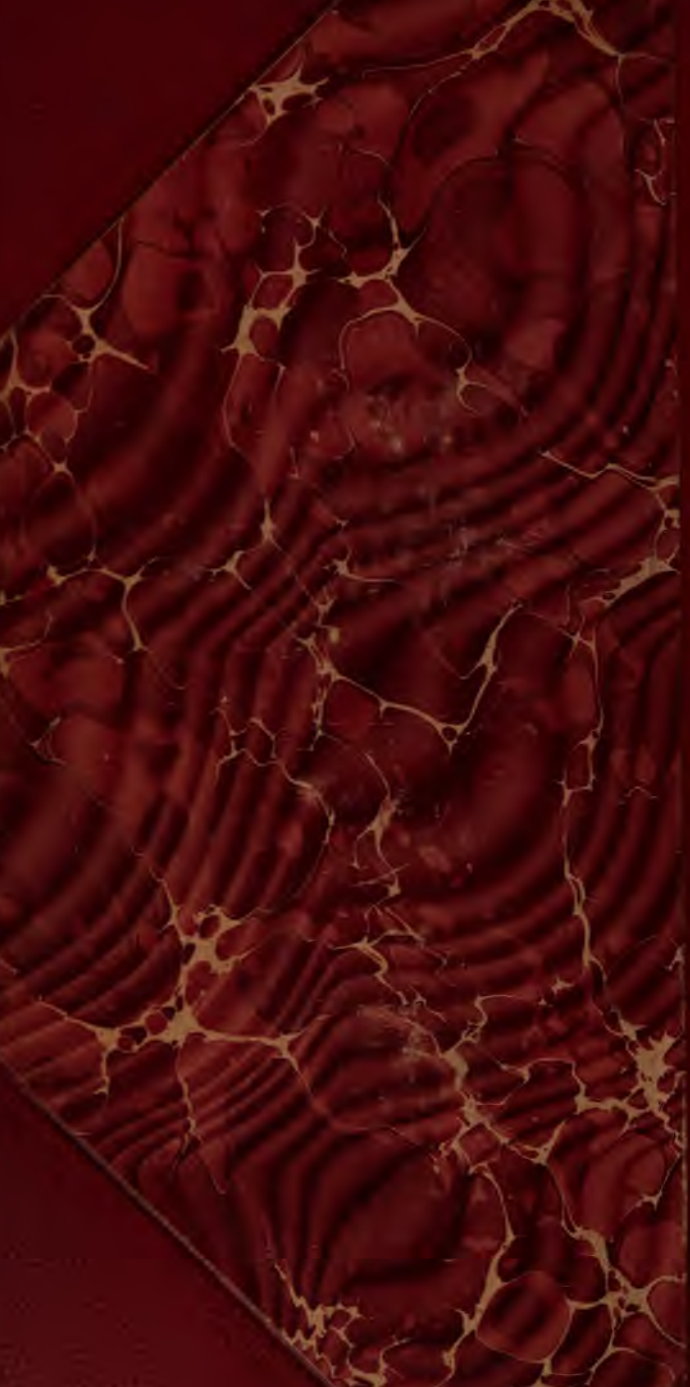
YB 24799